

N° 188 du 15 décembre 1977

20 pages 5 F.  
3,5 F.S. - 49 F.B.

# La Gueule ouverte

## Combat Non-violent

*Hebdomadaire d'Ecologie Politique et de Désobéissance Civile*

Espace judiciaire européen

**LES TARES DE LA JUSTICE FRANCAISE  
PLUS LES TARES DE LA JUSTICE ALLEMANDE  
PLUS LES TARES DE LA JUSTICE ITALIENNE  
PLUS LES TARES DE LA JUSTICE ANGLAISE  
PLUS...**



**... CA FAIT BEAUCOUP!**

DISSIDENTS D'EUROPE, UNISSEZ-VOUS !

**L'**Etat du nucléaire, l'Etat de la technocratie qui débouche en militarisme, l'Etat du Kapital et des multinationales a besoin d'une «population» intégrée et docile. Vous voici prévenus libertaires, insoumis de cet Etat, objecteurs de toutes sortes : votre opposition est délinquance, crime de droit commun. Et n'espérez pas vous en sortir en passant la frontière des pays voisins. Giscard-la-honte ( oh ! héritage de Pétain...) veut le coup de filet : l'«espace judiciaire» devrait, selon lui, être «européen». Dans le marché commun, vous seriez en vente libre. Et nous craignons pour vous, militants exilés de pays, plus lointains, déjà soumis au régime de la «sécurité nationale» : après ce premier pas, pourquoi pas un second ?

Face à cette offensive, l'individualisme serait plus que jamais dangereux : il vous isolerait. En resserrant vos solidarités, en multipliant les liens entre vous et autour de vous, vous gagnerez en force, cette force de pourrissement et de paralysie de la grande machine que votre adversaire redoute plus que tout. Dans votre irréductibilité à sa logique normalisante, parce que vous avez déjà changé votre tête, votre sensibilité, vos comportements quotidiens, vous êtes riches du seul avenir qui mérite le nom de vie. Face aux mesures qui vous menacent, nous sommes à vos côtés. Parce que nous sommes des vôtres.

Le dossier de ce numéro est consacré à l'objection. Il se limite à la France. Par la suite, il s'élargira à l'Europe. Puisque Giscard et Schmidt veulent un «espace européen», c'est désormais à cette échelle qu'il nous faut penser et faire la dissidence.

L'équipe de la GO-CNV

LA GUEULE OUVERTE  
COMBAT NON - VIOLENT

Administration : Téléphone : (85) 28 00 24  
BP 26  
71 800 La Clayette Téléc : ÉCOPOLE 80 16 30 F

SARL Éditions Patratas au capital de 2100 F

Directeur de Publication  
Georges Didier

Abonnements :  
170 à 250 F selon vos revenus,  
180 F minimum pour l'étranger.  
75 F pour cas sociaux patentés, chômeurs,  
objecteurs, insoumis, taulards.  
Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :  
Les Éditions Patratas  
BP 26  
71 800 La Clayette

Changements d'adresse :  
joindre la dernière bande et 2 F en timbres.

# l'ami intérieur



Photo Serge Vaufray (retouchée)

## Une plongée dans la pratique écologique d'un fonctionnaire de la direction départementale de l'aménagement

On répugne toujours, non sans raison, à demander des comptes, des services, des leçons à ceux qui, «intégrés, mis en place» par le Système, s'occupent des domaines vitaux du vaisseau - Terre. De «sains» à-priori condamnent toute administration et par là tout administrateur à n'être qu'un des aléas dociles du pouvoir en place. La révolution ne viendra - surtout pas - de ceux que l'étiquette nous impose de nommer : collaborateurs. Peut-on, toutefois, se demander si la révolution naîtra, un jour, des cerveaux de l'intelligentsia marginalisée et divinement pensante puisque la main-d'œuvre, tant espérée, ne suit pas.

Reste que la floraison des revendications écologiques occupe un espace pharamineux dans la nouvelle intervention politique. C'est le créneau du «Haro» général qui fait que tout est à penser, à imaginer, à oser. Nous venons au XX<sup>e</sup> siècle de découvrir les frontières du Vide propre aux sociétés de progrès. Nous avons à remonter tous les chemins qui les y ont menées. Dans cette course aux racines de l'aliénation, de l'appropriation de l'Autre, de l'ailleurs, l'écologie ouvre un champ d'expérimentation enfin global. D'abord, et surtout, par un renversement des Valeurs. L'homme n'étant plus le centre de la sphère terrestre mais un élément, à peine dissident, du fantastique ensemble de la matière, de la vie. La vieille rupture Culture / Nature, toute semblable aux discriminations sexuelles, raciales, sociales, nous masquait l'horizon de l'alliance. Enfin, par l'approche écologique nous pouvions respirer : «L'univers, notre vaste univers n'est qu'un amas fini, unique indépassable,» l'ailleurs de l'homme se jouera ici bas. Paradoxalement c'est l'ère de la vitesse, de la communication, des distances vaincues qui rétrécissait notre espace de survie. Notre terre est petite. Sous peine de sabotage, l'humanité ne peut plus ignorer l'interdépendance, l'associativité, l'indispensabilité des différentes fonctions et manifestations de la Vie.

**L'**ÉCOLOGIE touche ainsi les deux bouts de la chaîne indéfinie de notre présence au - et par - le Monde. Si son entrée dans le secteur économique-politique faisait un bruit de mai 68 et si elle recrutait, à l'aide du radicalisme somptueux de l'antinucléaire, ses troupes de choc, il reste que le domaine des petites fleurs et des petits oiseaux retournait au ridicule pincé, dont beaucoup n'auraient voulu le voir sortir. La Nature, curieusement point de départ de la conscience écologique, devint l'accessoire folklorique du moment. L'écologie n'est-elle pas : politique ? ...

Inutile de dire que cette démarche de mépris délicat, pour la flore et la faune sauvage, ne me satisfait pas. Cela m'inquiète plutôt ! Étroitesse d'esprit, insensibilité, envahissement du morbide, indifférence citadine ?

C'est qu'il y a une hiérarchie des luttes, fleurs et bêtes sont loin dans l'espace des préoccupations militantes. Les bêtes : le peuplement sauvage, les fleurs : ces tapis de soleil ? Des trucs bons pour les hommes des bois, les poètes. La hiérarchie des préoccupations pose l'homme en tête. Tout simplement parce que c'est l'homme qui se préoccupe... Cela semble au moins logique sauf que devant l'évidence des liens, l'évi-

dence des interactions, on ne peut plus isoler l'homme de ses ailleurs. Ailleurs dont il est autant fait. Qui peut dire, en effet, que nous ne mourrions pas de la mort du dernier ours ? de la disparition des derniers cyclamens ? De la même façon que nous mourons des blés chimiques, de l'atome odieusement pacifique, du pouvoir des États forts comme de l'injustice sociale ? Quelques individus ont pourtant ici et là investis dans le sauvetage du lynx, la protection du vautour et des sabots de Venus (une orchidée). C'est moins gratifiant et moins bandant que la lutte des classes mais - j'en suis convaincu - aussi utile... Si tant est qu'il faille parler d'utilité ! Ces quelques pionniers, coureurs de sentiers, frères des nuits de lune, s'accrochent avec insistance à l'idée de nature sauvage. «Que l'autre existe !» Leurs travaux, souvent minuscules, dérangent bien peu de monde. La société «libérale», animée de contradictions, les aide, même, histoire de faire sentir que : «Hein, nous sommes tous écologistes !» Ces obscurs travaillent parfois au sein des institutions traditionnelles attachées à l'aménagement territorial. J'ai rencontré quelques-uns de ces fous dans les Muséums, l'Agriculture, l'Office national des Forêts, l'Environnement, etc... Moyens dérisoires, pièges de leurs fonctions, limites étroites de leurs actions, ils sont presque autant ignorés (sinon mal vus) des écolos

que du pouvoir. Ils bravent la mesquinerie en regardant à la jumelle l'aire d'un aigle qu'ils ont préservé du passage d'une ligne Très Haute Tension ! Ils jouent des lois, ils jouent de leurs compétences, de leur autorité morale, ils croient au jeu, ils font semblant ! Ils sont là, très peu, à aimer profondément cette beauté qu'ils défendent. Ils savent que la partie est souvent perdue, ils savent que la racine du problème est au-delà de leur travail. Ils le font, tout de même, conscients qu'un moindre mal réalisé vaut toujours plus que le meilleur bien imaginé.

*Un gypaète vole dans le ciel alpin,  
Lui, ne sait pas, ne sait rien.  
Il vit ou meurt  
C'est amplement politique !*

**J**EAN-PHILIPPE GRILLET est le seul Français en poste dans une DDA assurant la permanence d'une Division de la Protection de la Nature (D.P.N.). Cette D.P.N. créée à l'initiative d'un ingénieur chef de la D.D.A. d'Annecy en Haute-Savoie fait que cette région, haut lieu de poussée humaine, est un endroit - pilote en matière de protection de la faune et flore sauvages. On peut immédiatement dire que cette unité de protection tient à la conscience « naturaliste » du seul M. Amigues, ingénieur dans cet organisme. En conséquence la qualité pilote de l'aménagement du territoire reste plutôt fragile. On imagine avec crainte la dégradation des richesses naturelles d'un endroit autant convoité si la passion d'un bonhomme n'avait pas joué sur tous les tableaux de la légalité pour contraindre au respect promoteurs, marchands de neige, consommateurs bon cons de nature rectifiée Jacob-Delafon, chasseurs, forestiers arbrivores et Compagnie ... !

*Jean-Philippe, en quoi consiste ton travail, dans quelle logique administrative se situe-t-il ?*

Précisons d'abord ce qu'est la Haute-Savoie où je sévis. C'est le premier département français pour le tourisme d'hiver et le second pour le tourisme d'été. En matière d'urbanisation il est en tête de la région Rhône Alpes, avec une forte croissance démographique. Parallèlement, ces caractères naturels : l'étagement en altitude (de 160 m à 4807 m), la présence de grands lacs (Léman, Annecy), la variété des expositions, en font un biotope très riche... On trouve une faune exceptionnelle et près de la moitié des espèces de la flore française ! On peut dire, partant de là, que tout ce qui n'est pas protégé est menacé. Protéger était donc une fonction essentielle devant cette pression humaine.

La D.P.N. dont j'assume la responsabilité est intégré au premier service de la D.D.A. qui s'occupe de tout ce qui concerne la chasse, la pêche, l'hydraulique, la forêt.

Dans un département, les fonctions - clés de l'aménagement du territoire se trouvent à l'équipement, à l'agriculture. Tout ce qui intéresse l'aménagement du département en zone rurale passe donc chez moi, pour avis.



**Exemple de dégradation du milieu :** tranchées de drainage dans une tourbière, effectuées contre l'avis de la DDA, suite à un projet de station de ski. Elles ont été rebouchées par la suite... (Photo Philippe Lebreton)

Je suis donc informé - avant toutes associations - des projets de routes, de pistes de ski, de lignes électriques, etc...

S'il existe des possibilités légales, la DDA a droit de veto sur un projet. Par exemple, elle peut empêcher l'ouverture d'une carrière dans un endroit où le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) interdit le déboisement... Bien sûr à des niveaux non légaux elle peut aussi donner son avis. Nous avons obtenu gain de cause dans le cas du tracé d'une ligne électrique qui, en longeant une falaise, détruisait un endroit où nichaient des aigles. Or il n'y a pas de texte qui protège les aires d'aigles des pylônes !

*On a dû construire la ligne à côté, c'est un pis-aller, en fait c'est l'origine de la ligne qu'il faudrait interdire !*

Nous agissons sur les éléments du premier plan, pas sur la toile de fond, même si nous n'en pensons pas moins.

Nous intervenons généralement sur tous les P.O.S. C'est très important dans le cas de remontées mécaniques. J'ai récemment eu affaire à un cas de déboisement pour création de remontées mécaniques. La commune avait prévu de classer les espaces boisés de manière différente suivant qu'ils permettent ou non la pratique du ski ! Evidemment, ils auraient déboisé en conséquence !

Nous intervenons aussi dans l'accord pour les routes forestières. Chaque route refusée égale des subventions en moins. Un fonctionnaire touche en effet des rémunérations accessoires pour les travaux entrepris. Nous qui controns souvent de tels projets, nous avons un poste vacant dans le service... faute de promesse de rémunérations accessoires ?

*Ce sont des aspects « réactionnels » de votre travail. Avez-vous des actions spécifiques à votre charge ?*

Effectivement, nous faisons ce que ne fait nulle autre administration : la création de réserves naturelles et les « réintroductions ».

Au départ une réserve naturelle était une petite surface d'un intérêt scientifique exceptionnel : la tourbière d'altitude par exemple, ou le rocher perdu en mer avec sa colonie d'oiseaux rares. On trouvait en France des réserves naturelles de un hectare et demi ! Aujourd'hui, il n'est plus suffisant de protéger une espèce sans assurer le maintien de son biotope. D'autant que la pression humaine n'a plus de limites. Les impossibilités techniques, financières n'existent plus. C'est prétendument la crise et on nous colle devant le nez des projets de stations de 12 milliards !

Ce n'est donc plus la rareté qu'il convient de protéger, mais le « milieu ». En conséquence : créer des réserves assez vastes. Il a fallu adapter la législation de ces réserves : plus question de tout y interdire ! Ainsi au Salève, nous aurons même de l'habitat permanent. La réglementation est donc plus souple que celle d'un parc, et adaptée au terrain. Il y a par exemple le maintien des activités traditionnelles : forestières, pâturages, etc... et interdiction de tout ce qui peut porter atteinte au milieu (industrie, survol d'hélicoptère, etc...). En fait, ce n'est plus un catalogue d'interdictions, mais l'élaboration d'un véritable document de respect de la nature et « d'aménagement » des activités humaines. C'est aussi un exemple pour le reste du département. On essaye ainsi de faire admettre certains principes de sauvegarde élémentaire.

*Tu ne parles pas de la chasse ? C'est pourtant un problème épineux quand on veut protéger une espèce ?*

Dans un Parc, la chasse est rigoureusement interdite. Le Parc est un peu le symbole du territoire sans chasse. Le Parc des Cévennes connaît pourtant l'exception, on peut y chasser.

En Haute-Savoie, dans les réserves naturelles, nous avons maintenu l'exercice normal de la chasse. La Haute-Savoie compte 71 000 Ha de réserves de chasse sur 480 000 Ha (surface du département). Il y a même une réserve de chasse qui fait 13 500 Ha d'un seul tenant... Or nous sommes partis des réserves de chasse pour créer des réserves naturelles. Ainsi, le centre de la réserve naturelle, ancienne réserve de chasse, reste interdit aux chasseurs, mais pas son pourtour. Les menaces, pour la faune, ne venaient pas de la chasse dans le département mais de la transformation du milieu. Nous avons l'exemple significatif de la réserve de chasse de l'Etournel. Ce plan d'eau abritait un nombre exceptionnel de migrateurs, malheureusement pour eux il y avait du gravier ! Si le fusil était interdit, la pelle mécanique non ! Leur milieu détruit, les oiseaux ont dû fuir. Si le site avait été réserve naturelle, ce cas n'aurait pas eu lieu.

*Oui, mais la chasse permise, les oiseaux auraient été autant touchés !*



**Bouquetins de réserves naturelles en Haute Savoie (Photo Serge Vaufray)**

En fait, en Haute Savoie, nous avons la liste d'animaux chassables la plus courte de France. Nous avons même réduit la liste des « nuisibles » aux renards et aux mustélidés. La législation sur la chasse est si sévère qu'aucune espèce, ici, n'est menacée par le fusil.

*En somme c'est la chasse peau de chagrin... On peut chasser, sauf qu'on ne peut presque plus rien tuer !*

C'est un compromis perpétuel, mais il faut dire que les chasseurs, probablement remués par les campagnes anti-chasse, prennent position en faveur des réserves naturelles. L'idéal serait de limiter leur nombre, au moins leur tableau de chasse ! Nous avons bénéficié d'un financement exceptionnel pour la chasse et contrairement à ce que je croyais, les chasseurs n'ont pas réclamé l'achat de faisans, mais l'édition de tracts d'informations !

*Est-il facile d'implanter ces réserves ? Quelles résistances doit-on affronter ?*

Pour cela il y a d'abord la banale méthode de la conviction. Il faut convaincre les élus locaux. En jouant parfois avec le feu quand on invoque le plan touristique de la Réserve. Or une réserve n'est pas un Luna-Park ! Il y a aussi les arguments d'aménagement rationnel, d'équilibre intelligent. Il faut bien passer par là : le promoteur attend à la porte avec le fric... Pour être concurrent sur ce terrain la Haute Savoie vient d'accepter le principe de créer une ligne budgétaire de réserve naturelle. Toute commune qui crée une réserve bénéficiera de deux types de subventions : d'abord 50 % du montant des travaux dans la réserve et ensuite un supplément de subvention sur les travaux faits en dehors de la réserve de 10 à 20 % (travaux de station d'épuration, de gîte communal, etc...)

Actuellement nous avons pu créer la très belle réserve de Sixt (9 200 Ha) étagée de 800 m à 3 000 m, celle du Roc de Chère (68 Ha) d'intérêt surtout botanique, celle du Bout du Lac d'Annecy (85 Ha). Nous avons en projets, prêts à aboutir, la réserve du Salève (5 200 Ha), celle des Contamines Montjoie (5 500 Ha)...

*Tu m'as cité le problème de la réintroduction, de quoi s'agit-il ?*

C'est très simple, il s'agit de réintroduire (et non introduire) des animaux disparus dans un milieu qui s'est peu modifié. En collaboration avec des chasseurs, nous avons relâché 135 bouquetins achetés (par nos soins !) dans le Valais suisse. Cette bête, tellement confiante, avait disparu à cause de la chasse. Aujourd'hui, à partir de quelques bêtes du « Grand Paradis », un cheptel important est disséminé dans les Alpes. Ce fut une réussite facile.

Pour le castor, nous capturons ceux qui causent des dégâts dans la vallée du Rhône. (Certains aiment beaucoup trop les arbres fruitiers !) Nous avons ainsi réimplanté 38 animaux. Actuellement, le projet de Cruas (la centrale nucléaire) qui va bousiller le terrain nous permet d'y chercher d'autres castors.

Nous avons aussi lâché un couple de loutres qui vit dans une rivière pourtant relativement polluée.

Notre projet en cours, c'est le gypaète barbu, une sorte de grand vautour\* spécialisé dans la récupération des os. Cet oiseau fut totalement détruit au début du siècle par les chasseurs et les collectionneurs. Des gens ont même volé l'œuf de gypaètes qui s'étaient reproduits au zoo d'Innsbruck. Nous pensons que le gypaète avec la faune sauvage et la présence de moutons (beaucoup se tuent dans les rochers) aura suffisamment à manger. Actuellement nous avons relâché trois oiseaux venant d'Afghanistan. L'un d'eux blessé par un chasseur fut retrouvé mort 300 km plus loin, vers Montluçon...

Il y a aussi des projets de réintroduction du cerf de montagne, et à plus long terme du lynx, du chat sauvage...

*Et l'ours ?*

Pourquoi pas ? Je suis assez convaincu que des ours pourraient vivre dans certains endroits sans qu'on ne s'en rende compte. D'ailleurs il y a quelques temps des spéléos ont trouvé dans une grotte un squelette d'ours vieux de guère plus de 15 ans. Alors ?

*Tu fais également partie de la F.R.A.P.N.A.\*\*. Comment vois-tu le rôle des associations ? D'autre part, comment êtes-vous perçus par la hiérarchie ?*

Pour moi, les associations devraient jouer sur des plans non-légaux; veiller à ce que la loi soit appliquée, et bien sûr, créer des situations pour faire évoluer les lois, les changer. Quant à nous, avec nos histoires de nids d'aigles nous sommes un peu ces farfelus qui gênent l'intérêt général ! C'est un boulot parfois minant, nous ne pouvons aller au-delà des textes, au-delà de notre domaine administratif...

*Mais en plein dans les petites bêtes, et les fleurs... ! merci pour elles !*

Recueilli par Asselin

\* Cf. GO-CNV N° 181.

\*\* F.R.A.P.N.A. : Fédération Rhône Alpes des sociétés de Protection de la Nature.

- ■ ■ Étaient représentés :
- le Syndicat National des Usagers des Transports (SNUT)
  - l'Association Nationale des Voyageurs et Usagers (ANVU)
  - l'Association Transport 2000 France
  - la Fédération des Usagers des Transports (FUT)
  - le Groupement pour l'Étude des Transports Urbains Modernes (GETUM)
  - l'Association Nationale « Les Droits du Piéton »
  - le Comité National pour la Sécurité des Usagers de la Route (CNASUR)
  - le Comité National des Usagers des Cycles et des Cyclomoteurs (CNUCC)

ainsi que l'Union Féminine Civique et Sociale, les Amis de la Terre, des associations locales de Lille, Amiens, Caen, Épinal, Le Havre, Reims, Strasbourg, Nantes, Tours, Chateaudun, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Besançon, Lyon, Grenoble, Cannes, Grasse, Perpignan, et de la région parisienne, et des usagers des zones rurales des Vosges, de l'Ardèche, de la Normandie, et de l'Aquitaine.

Les réflexions et conclusions des participants ont pris en compte les impératifs suivants :

- garantir à tous le droit au transport ( la notion du service public devant l'emporter sur celle de rentabilité commerciale )
- sauvegarder l'environnement urbain et les zones naturelles
- économiser les coûts sociaux ( accidents, gaspillage, nuisances... )

Ces impératifs exigent que chaque mode de déplacement soit utilisé dans son « créneau » et non au-delà. Ainsi en ville, l'automobile doit retrouver un rôle d'accessoire, la priorité effective étant donnée aux transports publics, aux piétons et aux deux-roues. A l'extérieur des villes, le chemin de fer doit constituer la trame autour de laquelle s'articulent les autres moyens de transport - autocar, automobile ou camion pour la desserte terminale ou locale. L'avion ne doit jouer qu'un rôle marginal, sur de très longues distances.

#### TRANSPORTS URBAINS

Les participants ont dressé un bilan de l'évolution récente des transports urbains. Ils ont constaté des signes encourageants : des mesures en faveur des piétons, des deux-roues, des handicapés, sont prises ou envisagées dans diverses villes ; la fréquentation des transports publics tend à augmenter ( Paris, Rennes, La Rochelle, Grenoble... ) ; des bandes réservées aux autobus sont créées ( des mesures tarifaires avantageuses sont accordées aux usagers ).

**La Convention dénonce avec la plus grande énergie la mise à l'étude par la SNCF, à la demande du gouvernement, d'un projet de réseau ferroviaire squelettique de 10000 km environ, dû réseau noyau, alors que le réseau actuel a déjà été réduit à environ 30000 km. Une telle perspective est radicalement contradictoire avec les objectifs suivants affichés par le même gouvernement : amélioration des transports collectifs, économies d'énergie, lutte contre les accidents de la route, sauvegarde de l'environnement et de la qualité de la vie, enfin, aménagement équilibré du territoire.**

Cependant, ces mesures timides et parcelaires restent absolument insuffisantes et les investissements en faveur de l'automobile se poursuivent. Les usagers des transports et l'ensemble des citoyens attendent autre chose : un développement massif des transports publics et la généralisation d'aménagements pour piétons et deux-roues, permettant de réduire de manière très sensible la circulation automobile.

La Convention réclame donc :

- 1 - La généralisation de la taxe salaire « versement-transport » à l'ensemble du territoire, afin de permettre des investissements dans les villes petites et moyennes,
- 2 - La participation de l'État aux frais d'exploitation des transports urbains des agglomérations de province,
- 3 - La mise en place de services SNCF de banlieue dans les villes de province où existent des infrastructures ferroviaires sous-

# on ne veut plus rouler idiots !

**La Convention réclame que soit rendu public le montant total du déficit des sociétés d'autoroutes, actuellement pris en charge par la collectivité, et que plus généralement le prix de revient global de la circulation routière pour la nation soit évalué en tenant compte de tous les coûts sociaux : gaspillage, accidents, nuisances...**

cesser d'opposer le train et l'autocar puisque leurs vocations sont complémentaires.

Un plan ferroviaire a été défini : les réseaux ferroviaires régionaux doivent être entièrement repensés afin de mieux garantir le droit au transport. Ce plan favoriserait un aménagement harmonieux du territoire, il



**Dans plusieurs régions, les activités traditionnelles - sidérurgie, construction navale - sont en régression. La Convention dénonce l'attitude du gouvernement qui cherche à venir en aide à ces régions en y subventionnant l'implantation d'usines automobiles et de camions alors que ce secteur industriel est déjà pléthorique. La Convention rappelle que la construction de véhicules collectifs, ferroviaires et routiers ( trains, tramways, autobus... ) ( permet elle aussi la création d'emplois durables, offre elle aussi des possibilités d'exportation et constitue une alternative répondant davantage aux besoins réels de la population.**

serait à terme générateur d'économies considérables et permettrait de créer des emplois durables.

Les participants ont réclamé une gestion décentralisée des services ferroviaires régionaux, et le contrôle des collectivités locales sur les services réguliers d'autocars afin d'assurer le service public et d'éviter la concurrence des transporteurs routiers entre eux et avec la SNCF. La notion de droit à la route doit disparaître : les transporteurs doivent devenir de simples prestataires de services dans le cadre de régies intéressées.

Le financement des mesures proposées est possible si la politique de priorité aux transports routiers est abandonnée.

#### TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Les participants ont une nouvelle fois condamné la croissance du trafic poids lourds, responsable d'accidents graves, de nuisances de plus en plus mal supportées par la population et tous les usagers de la route et de coûts sociaux prohibitifs. Ils ont exigé :

- un renforcement de la réglementation et des contrôles ( vitesses, charges, temps de conduite, état des véhicules... )
- un transfert de trafic par une politique fiscale et tarifaire adaptée ( par exemple : forte augmentation de la taxe à l'essieu, encouragement des transports combinés rail - route par une simplification des tarifs )

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Convention a réaffirmé sa conviction qu'une réduction massive de l'hécatombe routière ne pourra être obtenue que par une réduction massive de la circulation des automobiles et des camions. La Convention considère qu'il est illusoire et trompeur de souhaiter, comme le fait la Prévention Routière, à la fois une amélioration de la situation actuelle et une augmentation du trafic routier.

La Convention a attribué ses prix Orange et Citron.

**La récente conférence d'Istanbul sur les problèmes énergétiques a souligné les risques de renchérissement et de pénurie d'énergie dans les prochaines années. La Convention rappelle à cette occasion que d'importantes économies d'énergie peuvent être obtenues par une meilleure organisation des transports, en particulier par une réduction de l'usage urbain de l'automobile et de l'usage des poids lourds pour les transports de marchandises à longue distance. La Convention déplore le silence des partis politiques de droite et de gauche à ce sujet, et le laxisme du gouvernement qui recommande des économies d'énergie tout en favorisant la circulation des automobiles et des poids lourds.**

**La Convention dénonce la méthode préconisée par les transporteurs routiers pour économiser l'énergie : une nouvelle augmentation du tonnage des poids lourds, qui aurait pour effet une destruction plus rapide du réseau routier, et réclame à nouveau que la charge maximale des poids lourds soit ramenée à 32 tonnes au total et 10 tonnes par essieu.**

Le Prix Orange, non décerné en 1976, a été attribué ex-aequo :

- à M. Cornut Gentille, Député-Maire de Cannes, pour son rôle décisif dans la réouverture au service « voyageurs » de la ligne SNCF « Cannes - Ranguin » qui aura lieu en mai 78,

- à M. Viron, Sénateur du Nord, Président de la commission responsable du Schéma Régional de Transports Collectifs de la région Nord, schéma qui donne aux transports ferroviaires la place qui leur revient.

Le prix Citron a été attribué à M. Fourcade ancien ministre de l'Équipement, qui a :

- maintenu le tracé de l'autoroute Paris - Clermont-Ferrand à travers la Sologne malgré l'avis défavorable du Conseil d'État et les recommandations du gouvernement concernant la protection de la nature,

- demandé à la SNCF d'étudier un réseau ferroviaire noyau,

- défendu inconditionnellement l'autoroute 4-86,

- apporté largement son soutien aux transporteurs routiers.

**La Préfecture de police de Paris va délivrer un macaron aux membres de certaines catégories professionnelles, qui leur permettra de s'arrêter dans les couloirs d'autobus jusqu'à 13 heures. La Convention dénonce avec vigueur cette mesure rétrograde et démagogique, votée par les élus de droite et de gauche du Conseil Municipal de Paris, qui remet en cause le principe des réservations de voirie au bénéfice des transports collectifs. Dans le même esprit, la Convention dénonce les initiatives de la Préfecture de police de Paris tendant à légaliser le stationnement des voitures sur les trottoirs.**

**L'automobile est un outil de travail indispensable à certaines catégories professionnelles. La Convention considère que seul le développement massif des transports publics, permettant à un grand nombre de citadins et banlieusards de ne plus utiliser une voiture pour les déplacements répétitifs du type domicile - travail, pourra libérer des places de stationnement, au profit des activités professionnelles.**

Enfin la Convention a jeté les bases d'une fédération nationale d'usagers des transports qui collaborera étroitement avec les Droits du Piéton, le CNUCC, le CNASUR, et le GETUM déjà reconnu comme conseiller technique commun. Une commission a été désignée pour mettre au point les modalités concrètes de ce rassemblement et préparer, suivant un calendrier très précis, une assemblée générale constitutive qui aura lieu en mai 1978.

Cette fédération unique permettra aux associations locales, départementales et régionales actuelles d'usagers des transports de se doter des moyens communs indispensables, tout en conservant leur autonomie d'action, afin de peser davantage sur les pouvoirs publics.

Le bureau de liaison des associations reste en place. son secrétariat est assuré par M. Jean Sivadrière, 8 avenue de l'Europe, 38120 Saint Egrève, tél. (76) 75 23 31.

**M**A mère était couturière... Je vous confesse décidément tout et vous comprendrez mieux, maintenant, pourquoi je suis aussi sensible en matière de surpiqûres de cols d'impers. J'aurais cependant très bien pu passer complètement à côté de la littérature du fil et des aiguilles et ne jamais penser à étendre mes constats à toutes les autres littératures pratiques. Mais tandis que ma mère couait, j'écrivais : des poèmes de mirlitons, avec la certitude absolue de l'imiter. Je me méfie tout le premier des amalgames dont sont capables des enfants de huit ans, bien sûr. Mais les poètes que je copiaais en faisaient bien d'autres, et les miens, après tout, n'étaient pas si faux qu'

#### L'ÂME DES CHOSES

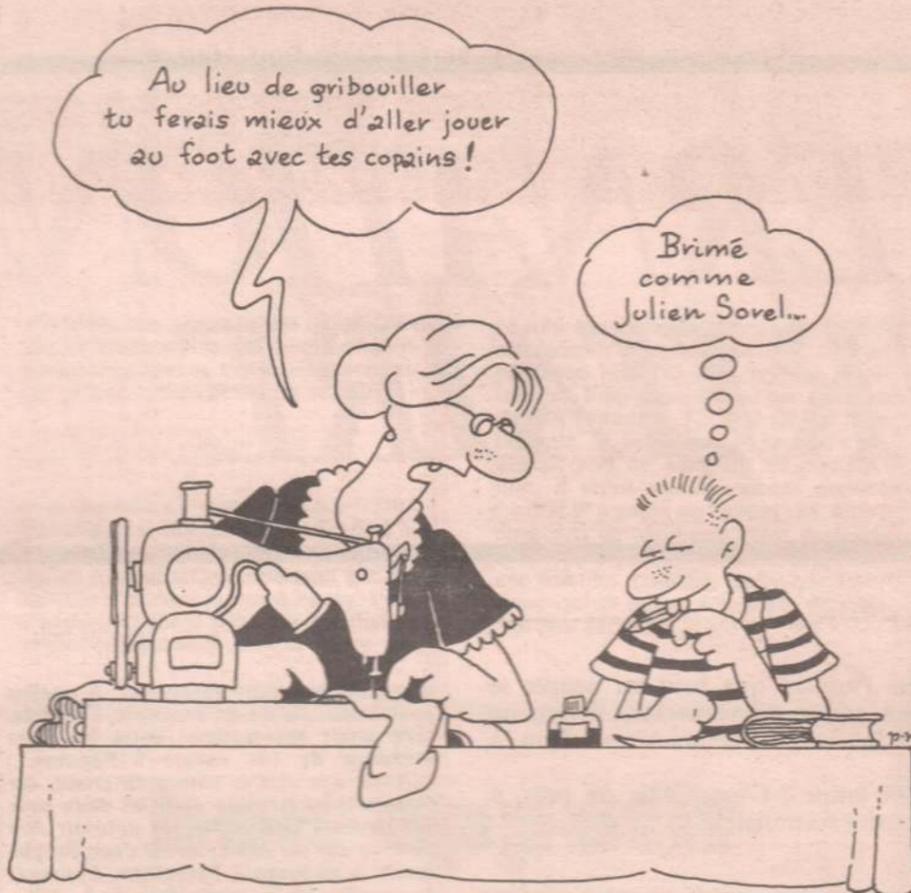
Quelle différence entre les modèles que les clientes allaient chercher dans des magazines et ceux que je prenais dans les anthologies de mon frère ? Aucune ! Il y avait les robes pour tout-aller, les robes de grossesse, les robes de gala. Il y avait des églogues, des fables, des épopées, selon les circonstances aussi. Le tissu, la coupe, les contraintes de la mode, étaient comme les vers, les strophes, les césures, le nombre de pieds à respecter. La robe, peu à peu, prenait forme, comme un poème, et la cliente allait l'interpréter : pas toujours bien, d'ailleurs, mais vous courez aussi le risque d'abîmer une ode en la récitant. La seule chose qui m'embarrassait, parce qu'elle bloquait la perfection du parallèle, c'était qu'on élevait plus souvent des stèles aux poètes qu'aux couturières. Première perception de l'injustice sociale et de ses bases réelles !

Par la suite, comme je m'essayais à composer de « vrais » textes, j'ai encore raffiné. Les remarques aimables que ces dames avaient pour les chiffons d'une absente, la façon dont elles commentaient sa dégaine, étaient comme les fleurs sincères que les auteurs s'envoient réciproquement sur leur style ou nos explications de français. Une robe n'était ni plus ni moins qu'un texte, avec son jeu de rapports, de symétries, de rééquilibrations. Il y avait des pièces nécessaires et des pièces ornamentales, ces dernières étant comme des phrases incidentes ou des parenthèses. Ma mère devait sa réputation au soin qu'elle apportait à ses assemblages, qui s'adaptaient au corps de la cliente quel que soit le mouvement, et je m'imaginai écrivain, et célèbre, m'appliquant comme elle à coordonner mes paragraphes pour qu'ils suivent au plus près la progression de la pensée. Et puis il fallait l'entendre, ma mère, à un essayage, déclarer : « ça tombe ! » Vous auriez cru Philinte disant du sonnet d'Oronte que la chute en est jolie...

Le pli, en somme, était déjà pris. Vers dix ou douze ans, épaté par les « Histoires Naturelles » de Jules Renard, sortes de poèmes en prose, ma manie, déjà triomphante, je m'en rends bien compte à présent, avait trouvé un exutoire en donnant la parole aux choses. C'est un jeu qui m'a duré assez longtemps et qui a redoublé d'intérêt quand j'ai découvert les « Exercices de style » de Queneau. A la base, il y avait une intuition, qu'on doit perdre avec l'âge, je suppose, quand on est normal : l'intuition que les objets ne peuvent signifier ce qu'ils nous signifient nous prolongent, sont de la même matière que nous. Une matière idéale, fantasmagorique, littéraire. Vous vous souvenez de Lamartine : « Objets inanimés, avez-vous donc une âme / qui s'attache à notre âme et nous force d'aimer... ? » Songez-y : qu'est-ce qui anime les choses, qui nous anime aussi ? Comment nous sont-elles sensibles ? Par leur littérature, où la nôtre trouve son comptant... Mais voyons cela de plus près, en prenant par exemple, puisque je viens de parler de cette exposition sur le siège, deux fauteuils choisis exprès aux deux extrémités de la gamme.

#### A CHACUN SA LITTÉRATURE

Le premier est un fauteuil Louis XV. Sa simple dénomination vous suggère aussitôt plusieurs figures saillantes de notre littérature historique. Mais c'est aussi toute l'imagerie inculquée par l'ordre bourgeois : l'absolutisme royal, les lettres de cachet, la Bastille, etc., et par conséquent un petit coin de littérature politique. Mais laissons ces sortes de références et considérons seulement l'ouvrage. Ah, ces assemblages ! Ils ignoraient les colles vulgaires, en ces temps-là. Les artisans travaillaient chaque pièce avec amour, sans offenser la volonté inscrite dans les nœuds, les fibres du bois... Nous voilà partis dans la littérature technologique, qui a ses emphases aussi. Mais peut-être préférez-vous vous arrêter tout simplement au fait que ce fauteuil est beau. Beau ! Encore vous faut-il, pour en



## LES CONFESSIONS D'UN MANIAQUE

4

décider, priser la littérature de ces courbes bizarres où les contemporains croyaient sincèrement copier la Nature. Restent la platine du temps, les vieilles choses qui traversent les siècles, ce que ce fauteuil a de précieux, dans tous les sens du mot, d'irremplaçable, enfin ! Et nous tombons alors dans la littérature des monuments en péril, des enchères du siècle et des musées.

Peut-être avez-vous des motifs pour refuser en bloc l'ensemble des littératures qui cristallisent autour de ce fauteuil précis. Tournons-nous donc vers le fauteuil de bazar. Aussi accessible soit-il à votre culture et vos possibilités financières, il n'en est pas moins, lui aussi, un ramassis d'images toutes littéraires. C'est un objet de série - et qui a quelque tendance à s'en croire anobli. Il émerge à la littérature moderne, c'est clair. Il ne connaît ni le latin des tenons et mortaises, ni le grec des toiles de Jouy, ni l'hébreu des galbes rococos. Non : spécialement étudié par des spécialistes de vos besoins, il est garanti Progrès. Admirez ce raccourci de technologie efficace, qui vous parle le langage franc du fer, du skaï, du contreplaqué et du caoutchouc ! Écoutez ses arguments : car il n'exige aucun entretien, lui, aucune précaution particulière. Les enfants peuvent grimper dessus avec leurs bottes et le chat l'honorera sans qu'on en fasse un drame. Un coup de Spontex et hop ! Quant au style, qui oserait prétendre qu'il n'en a pas ? Ce dossier en écran de télé, il vous laisse indifférent, peut-être ? Et ces bras, gonflés à bloc sous le simili-cuir ? Musclés, comme ceux de notre « pack » national ! Et ce bleu, couleur préférée des Français, quelle audace !

Je vous laisse vous exercer avec les fauteuils bien raisonnables réservés aux classes, où il y a surabondance d'allusions ? au fonctionnel, à l'artistique, au sérieux, à la fantaisie, à l'ouvré, à la durée, au réparable. Vous pouvez aussi recommencer avec d'autres types d'objets, des appareils, et même un fromage : celui que vous conseille le maître

fromager, celui qu'on demande à son épicier, celui qu'on prend au rayon du prisunic. Il y aurait aussi les services : ceux de la blanchisserie de quartier et ceux du pressing, ceux du garage où vous êtes connu et ceux de la station du bord de route.

Vous verrez comment chacun choisit-en fait répond-à la littérature qui convient à sa classe sociale, et réciproquement, comment chaque classe n'existe qu'en fonction d'une certaine littérature.

#### DU REFOULEMENT

Je reviendrai plus précisément sur ce dernier point plus tard. Mais auparavant, j'aimerais bien enfoncer le clou. Ça ce mot de littérature, il choque, c'est évident. J'ouvre donc mon dictionnaire à l'article en question, et aux expressions courantes je lis : « La littérature de la flûte est très variée ». Si on peut le dire de la flûte, pourquoi pas du pied à coulisse ou du rabot ? « Littérature sérieuse, précieuse, morale, saine, érudite, populaire ». Justement ce que nous venons de voir. « Littérature d'évasion » : ô, les objets exotiques, importés de Chine ou d'un recoin secret de l'Hexagone ! « Littérature décadente » : le Kitsch ! « Littérature saine » - celle des artisans qui ont retrouvé le goût des matériaux originels et aussi la bouffe bio, les éoliennes, le solaire. « Littérature débilite » : pour nous l'automobile, la moto, le Club Méditerranée, et pour la majorité silencieuse le retour à la terre, la marche à pied, les communautés. « Littérature engagée » : hier, c'était le Progrès, les engrais, le confort, le Bauhaus, l'électricité dans toutes les chaumières, aujourd'hui c'est la fonctionnalité écologique, la production de biens socialement utiles, la participation aux élections...

Vous n'êtes toujours pas convaincus ? Alors s'efforcez que je me confesse encore. Car je suis conduit, pour des raisons toutes professionnelles, à pénétrer dans toutes

sortes d'usines, d'ateliers et de chantiers. On y discute beaucoup de productivité, d'efficacité et de réalisme, surtout quand on est en blouse blanche, mais qu'est-ce que j'observe ? Des systèmes poussés jusqu'au délire pour la beauté de la chose, des méthodes de surveillance, de prévision et de prévention qui fonctionnent comme pour elles-mêmes et consomment plus d'énergie humaine qu'elles n'en économisent, et je dis : littérature ! On me présente les productions de la maison et je constate : recherche d'effets à succès, archaïsmes dans la conception et la forme finale, « clichés » auxquels on s'accroche parce que tout le monde s'y reconnaît, que ça ne dépasse ni le degré d'incompétence des producteurs, ni celui des consommateurs. Littérature ! On me demande gravement si mes élèves ont un C.A.P. : aucun des employés et ouvriers de la boutique n'en a un, et probablement même pas le chef du personnel, mais ça ne fait rien, il fallait poser la question rituelle et hocher le chef d'un air entendu. Littérature ! Savez-vous qu'on reçoit encore en 1977 un apprenti mécanicien en lui faisant diminuer une pièce de fer à la lime ? Il n'aura plus à faire jamais ce geste de sa vie, mais les traditions sont sauves, comme à l'Assistance Publique où on embauche encore les filles de salle sur dictée... Littérature, littérature, littérature !

Je pourrais m'étendre cent sept ans sur ce chapitre, mais attention au contresens. Ce n'est pas à la littérature elle-même que j'en ai mais à la façon dont elle se fourvoie, et ma thèse est toute simple : elle ne se fourvoie que pour cause de refoulement. Toute activité a sa littérature. On ne peut pas ne pas faire référence à un passé quelconque ni éviter certaines conventions. Être original, même, revient, comme par définition, à lancer des conventions nouvelles. Impossible d'en sortir. Tout technique est de la littérature : la façon de récit, de discours pratique qui nous signifie la beauté du matériau, la valeur du coup de patte, l'intelligence des ingénieurs, la solidité, le poli, la vitesse, la puissance et la gloire... C'est inévitable, et pas plus délictueux en soi que d'autres paramètres tout aussi inévitables de l'existence, comme le fait d'être des individus sexués.

On ne peut pas ne pas signifier. Mais les signes auxquels on a recours tout à coup se gèlent. Mais le métier qui devait permettre telle ou telle figure, utilitaire ou de style, s'identifie désormais à cela et impose cette identification aux professionnels comme aux usagers. Mais des possibilités somme toute amusantes deviennent des exemples impératifs, se commercialisent et s'industrialisent. Mais nous faisons en sorte de tout justifier, et le surpiqûre d'un col d'imper, les petits plats dans les grands, les pieds de chaises qui se contorsionnent, le beau, le pratique, le rapide, l'efficace, s'intègrent à des ensembles moraux, faits pour situer chacun dans une hiérarchie.

#### LE-BESOGNALISME ORDINAIRE

La seule façon d'empêcher la littérature de virer ainsi au totalitarisme, c'est déjà de savoir qu'elle existe. Or il y a un véritable tabou à ce sujet, aujourd'hui, assez semblable à celui du sexe. Pourquoi ? Parce que si nous reconnaissons la littérature pour ce qu'elle est, le fond de toutes les gratifications que nous cherchons, nous cesserions peut-être de prendre au sérieux le besognalisme ordinaire, les urgences dans lesquelles nous nous laissons piéger. Parce que nous risquerions de nous retrouver un pied en l'air, serviteurs gratuits de causes non moins gratuites. Parce qu'il faudrait choisir la gratuité, accepter que l'existence soit une invention permanente. Parce que toute forme d'ordre apparaissant franchement pour ce qu'elle est : une convention, il n'y a plus de justification qui tienne. Parce que sans appel à une rationalité supérieure les maîtres perdent leur importance et les esclaves leur sécurité... Tant que nous nous tiendrons comme à l'écart de notre propension naturelle à la littérature, nous en ferons sans le savoir, sans le vouloir, au gré de ceux qui sauront et voudront pour nous. Nous remplacerons indéfiniment un sérieux par un autre, et en ce qui nous concerne notre fameux « pas de côté » retombera dans une ornière parallèle. Est-ce clair ? Si nous voulons vraiment une société critique - donc non-violente, donc écologique, donc autogestionnaire, donc expérimentale au sens où elle devienne elle-même l'objet de l'expérimentation\* - il nous faut commencer par culbuter le tabou et mettre la littérature à l'ordre du jour.

LAMBERT

\* Cf. GO-CNV du 20 octobre 1977, N° 180.

# L'INTERNATIONALE SECURITAIRE

Le 16 novembre 1977, dans la soirée. Pendant que tout un peuple se drogue de football télévisé, sa « justice » et son gouvernement livrent un exilé politique. Sommes-nous à Rio de Janeiro, à Buenos-Aires ? Non, à Paris.

Alors, l'Europe à l'heure de l'Amérique latine ? C'est à voir de près, à partir de ce qu'on appelle là-bas la « Sécurité Nationale ».

**I**MAGINEZ des gouvernants en difficulté. Leur modèle de développement ( la « croissance » ) marche mal : crise, chômage. Il faut reconstruire, « restructurer », changer d'industries motrices. Se lancer en avant dans des choix pour le moins risqués : nucléaire. La population n'a pas le moral, tire dans tous les sens de tous ses poujadismes, menace de vous lâcher.

Alors, criez très fort : la patrie est en danger ! En cette période grave, où les efforts de tous sont nécessaires, le pays des libertés, de la démocratie risque de sombrer sous les assauts du « terrorisme » ! Nous sommes beaux, nous sommes gentils, nous sommes les meilleurs (voici les poujadismes récupérés : allez les verts !), nous avons tout pour en sortir. A condition de rétablir, avec votre aide, la « sécurité ».

Et ça marche. Vous cessez de vous demander si vous êtes vraiment beaux, si cette patrie est vraiment la vôtre. Vous serrez les rangs. La démocratie, c'est l'État. Admirable tour de passe-passe ! Dites-vous bien ceci, lorsqu'en tournant le bouton de la télé vous verrez apparaître la tête de Giscard ou de Peyrefitte : aujourd'hui, le totalitarisme passe par la défense des droits et des libertés.

Pas de doute. Voilà qui fait penser à l'Amérique latine, à la doctrine qui y sévit sous le nom de « Sécurité Nationale », et dont l'application ne cesse de s'étendre au gré des coups d'État : 1964 et 1968, Brésil ; 1971, Bolivie ; 1973, Uruguay et Chili ; 1976, Argentine, Pérou et Equateur.

## LA DÉMOCRATIE, C'EST L'ÉTAT

Son principal élaborateur est le général brésilien Golbery do Couto e Silva. Nous, Français, soyons le pays des libertés, qui le mettrait en doute ? N'avons-nous pas sucé le lait de 1789 dès les bancs de l'école primaire ? N'avons-nous pas donné au monde les Droits de l'Homme et du Citoyen ? De même pour Golbery il est évident, il va de soi que l'Occident est le siège de la démocratie. Or l'Occident est ~~européen~~, donc la démocratie aussi. Et pas un ennemi qui n'est pas seulement extérieur - l'Est -, mais aussi interne : la subversion. Dès lors, la démocratie c'est la sécurité nationale, c'est-à-dire la guerre autant à l'intérieur des frontières qu'au dehors.

Face au danger, la défense des libertés suppose la mise sur pied d'un régime politique de type nouveau. Sa clé de voûte : l'identification de la nation et de l'État. Suivez le raisonnement, il est limpide. C'est à la nation, dans son unité que l'ennemi en veut, c'est sa survivance qui est en jeu. La guerre est totale, idéologique, « psycho-sociale ». Par conséquent toutes les ressources physiques et morales de la nation doivent être « intégrées » en une « volonté » (on croirait du Chirac) unique. Or le peuple est travaillé par des fermentations de division. Dans ces conditions, qui peut seul réaliser cette intégration, interpréter et exprimer cette volonté ? L'État. Le tour est joué : n'est « national » que le pouvoir par lequel une élite technocratique renforce la centralisation contre tou-



Le général Golbery do Couto e Silva

tes les autonomies. Écoutez Pinochet, à la fois disciple et collègue de Golbery en théorie « géopolitique » : « Le pouvoir comprend l'organisation de la population pour exercer l'autorité sur l'espace et la masse humaine qui sont localisés à l'intérieur des limites de l'État, en vue de mettre en pratique la volonté de l'État » (1). Ce n'est pas tout. La politique étant la guerre, la technocratie sera militaire, dans son recrutement, sa mentalité, ses méthodes de gouvernement. La société civile et ses institutions sont mortes. Il n'y a plus de distinction entre les pouvoirs judiciaire, législatif, exécutif : nous sommes en permanence en état d'urgence, en état de siège, en état d'exception. Le grand principe de Clausewitz suivant lequel la guerre était la continuation de la politique par d'autres moyens (ce qui lui faisait ajouter que la guerre était chose trop importante pour être confiée à des militaires) est retourné. La politique s'en trouve réduite à l'ensemble des techniques de contrôle et de manipulation par lesquelles on élimine les non-conformes.

## LA POLITIQUE CRIMINALISÉE

La technique de pointe est, bien sûr, la quête du renseignement par tous les moyens (ils sont tous bons à la guerre !). On demande à chacun de coopérer avec une police omnipotente, on encourage la délation. Chacun se méfie donc, soupçonne, a peur de son voisin, de son parent. Le tissu social se défait, les solidarités s'évanouissent. Dans un tel vide, n'est-il pas heureux qu'il y ait des militaires ! Le résultat est obtenu : sans eux, effectivement pas de société. Leurs adversaires, quels qu'ils soient, sont les ennemis de la société. L'opposition politique est donc un crime, de droit commun. En conséquence ce crime ne doit pas être jugé en fonction de sa nature (politique), mais de sa gravité.

Tiens, cette phrase me dit quelque chose. Est-elle de Videla, ou de Banzer ? Non, de Giscard d'Estaing, la semaine dernière à Bruxelles, lorsqu'il a proposé son projet

d'« espace judiciaire européen ». A quelles conditions, lui a-t-on demandé, l'extradition serait automatique entre les États membres de cet espace ? Réponse : « Quelle que soit la nature du crime, dès lors qu'il est passible, dans les deux pays concernés, d'une peine qui pourrait être de cinq ans par exemple ». Il s'agit simplement, a commenté Peyrefitte, d'enrayer la montée de la criminalité, de la délinquance et de la violence. Mais comment objecter politiquement sans être délinquant quand l'État s'arroge, et à lui seul, toute la raison, toute la moralité ? Nous entrons, avec l'Allemagne, en « sécurité nationale ».

Si l'Amérique latine peut ainsi nous permettre de mieux comprendre la portée de ce qui se met en place chez nous, cela veut dire aussi que, dans cette affaire de « sécurité nationale », il y va d'une réalité qui déborde de beaucoup son champ d'application outre-Atlantique sud. Du reste, les sources de Golbery et de ses émules ne sont pas autochtones. Ils citent volontiers l'Allemand Ludendorff qui attribuait la défaite de 1918 aux faiblesses de l'arrière ; à ses yeux la guerre, « expression suprême de la volonté de vie de la race », devait donc à l'avenir embrigader toute la nation et commander à la politique. Ils se réfèrent également aux théoriciens français de la guerre d'Algérie, Trinquier, Beaufre, Château-Jobert.

## LA LIBERTÉ DU FRIC

Toutefois l'inspirateur principal, et véritable initiateur, est nord-américain. En 1947, le président Truman déclarait que la sécurité des États-Unis - et de leurs affaires - était en jeu partout où le communisme menaçait de s'imposer à des peuples « libres » : c'était le « National Security Act », qui créait la CIA. En 1959 alors que les bourgeoisies des pays d'Amérique latine sont en pleine crise économique et politique en raison de leur dépendance à l'égard des États-Unis, Fidel Castro prend le pouvoir à La Havane. Beau-

## STAMMHEIM LA SANTÉ



coup y voient un chemin à suivre. Kennedy réagit alors par la stratégie de la « contre-insurrection », dont la « sécurité nationale » est la forme dure que le maintien de la crise - les mêmes causes produisant les mêmes effets - imposera. Les officiers latino-américains formés par les États-Unis feront le travail. Et voilà pourquoi votre fille est muette : ce sont les droits du capital et des multinationales libres qui l'exigent.

La « sécurité nationale » est donc un mode de gouvernement qui se déplace, ici et là, en adoptant diverses variantes, mais en suivant toujours les difficultés rencontrées par le fric international. Difficultés aux États-Unis ? Écoutez Samuel Huntington, familier de Carter et de son conseiller Brzezinski : « Certains problèmes de gouvernement dans les USA d'aujourd'hui viennent d'un excès de démocratie... Ce dont on a besoin, c'est de plus de modé-

ration dans l'exercice de la démocratie... Tout d'abord, la démocratie n'est qu'une des origines possibles de l'autorité. Dans bien des situations, la compétence, l'âge, l'expérience et les talents particuliers peuvent l'emporter sur les titres de la démocratie... En second lieu, le fonctionnement efficace d'un système politique nécessite généralement l'existence d'un certain degré d'apathie et de non-engagement de la part de certains groupes et individus » (2). Avertissement aux non-apatiques qui ne veulent pas laisser le champ libre aux technocrates !

## LES DEUX LOGIQUES

Les idées d'Huntington « passeront »-elles aux États-Unis ? En attendant, ce sont bien des idées semblables qui sont d'ores et déjà réalisées dans l'Allemagne de l'ouest d'Helmut Schmidt. Et par elle, Giscard aidant - il faut bien, c'est la crise -, elles progressent dans l'Europe des neuf. Avec Schmidt, Carter a même trouvé plus fort que lui en fait de « sécurité nationale » y compris en Amérique latine. L'histoire est tristement drôle. En juin 1975, le gouvernement brésilien a confié à une firme contrôlée par le gouvernement ouest-allemand le développement de son industrie nucléaire. Le contrat est énorme : 4 200 millions de dollars. Les États-Unis - telles sont les exigences de la concurrence commerciale - veulent faire annuler le contrat et, pour cela, font savoir qu'ils sont prêts à mettre en sourdine leurs déclarations sur le nécessaire rétablissement des droits de l'homme dans le sous-continent latino-américain. Mais le Brésil et l'Allemagne fédérale tiennent bon. Le régime militaire de Brasilia fait ainsi coup double : non seulement on ne l'embête plus avec la répression, mais il renforce son emprise sur la société par la réalisation du programme nucléaire. Ce même nucléaire qui, en Allemagne et en France, secrète un terrorisme d'État.

Le monde occidental a une logique. Ce périple en compagnie de la « sécurité nationale » nous a permis d'en relier les diverses faces : capitalisme des multinationales, technocratie d'État, militarisation et nucléaire. Où est la contre-logique ? Où, sinon dans la confluence de tous ceux qui « objectent » aux diverses têtes de cet hydre, et qui combattent pour se réapproprier leur vie : libertaires anti-étatiques, écologistes anti-nucléaires, anti-capitalistes qui ont pris toute la mesure - internationale et dans leur vie quotidienne - du règne de l'argent ? L'actualité la plus récente le prouve : ce sont eux, manifestants de Malville et de Kalkar, déserteurs et insoumis, militants anti-impérialistes en exil, dissidents de la grande machine, que la dernière invention de la « sécurité nationale » cherche à mettre au pas. Sauront-ils s'opposer, dans l'immédiat, à l'« euro-justice » de Giscard et de Schmidt ?

Paul BLANQUART

(1) Augusto Pinochet, Geopolítica, éd. Andres Bello, Santiago, 1974, p. 153. Cité par Joseph Comblin, Le pouvoir militaire en Amérique Latine, l'idéologie de la sécurité nationale, éd. Jean-Pierre Delarge, Paris, 1977, p. 44 ; 230 pages à lire, bourrées d'informations. Sur la doctrine de la sécurité nationale, on peut également se reporter à deux livres de Michel Schooyans : Destin du Brésil, éd. Duculot, Gembloux 1973, 230 pages, et Demain le Brésil ? Militarisme et technocratie, éd. du Cerf, Paris, 1977, 170 pages.

(2) Cité par Claude Bourdet, dans « Vers la démocratie contrôlée », article publié dans Cité Nouvelle de décembre 1977. Ce numéro de Cité Nouvelle, mensuel des chrétiens marxistes, est un spécial documenté sur la sécurité nationale et l'Allemagne de l'ouest (46 rue de Vaugirard, 75005 Paris).

# L'OBJECTION AUJOURD'HUI

Obtenu de haute lutte en 1963, le statut des objecteurs de conscience est encore bien restrictif. Depuis ce temps le monde de l'objection a traversé bien des péripéties et actuellement la plupart des objecteurs sont insoumis aux affectations autoritaires du gouvernement. Alors que dans la GO-CNV nous parlons « objection » à longueur de colonnes, il nous est apparu que les débats des objecteurs étaient souvent fort ésotériques. Le dossier objection a été conçu pour vous aider à traverser ce maquis en insurrection. Si certains d'entre vous le connaissent bien, pour l'avoir fréquenté, bien des profanes, à force de s'y perdre, abandonnent toute velléité d'information sur ce qui est pourtant une des luttes les plus importantes de résistance à la militarisation, et un des mouvements de désobéissance civile les plus développés qui soit.

Quatre chapitres tentent chacun de faire le point sur des conceptions différentes ou complémentaires de l'acte d'objecter. Certains mouvements ont pour vocation l'objection antimilitariste en tant que telle. D'autres pensent qu'il s'agit aussi de s'intéresser à un autre type de défense. La pierre d'achoppement est, bien entendu, la notion du service civil sur laquelle les objecteurs se bagarrent depuis longtemps, pour juger de son utilité et de sa crédibilité.

Au centre de tout cela, une menace constante et récemment réexhumée, le service civique gouvernemental, hante les débats. Sa seule évocation suffit à faire l'unanimité : personne n'en veut. Depuis 1972, les objecteurs insoumis sont plus de 2000. Mais la répression, plutôt discrète ces dernières années, semble s'être réveillée. Près de 30 objecteurs de conscience, insoumis à leur affectation, ont été inculpés depuis septembre 1977. Leur peine varie de 8 jours de prison avec sursis à un an avec sursis.

A la veille des élections, le pouvoir tient à montrer qu'il est fort et passe à la casserole les objecteurs qui lui tombent sous la main.

Raison de plus pour vous inciter à objecter...

Dépêchez-vous... la dissidence politique n'est pas encore un crime.

## APPEL AUX OBJECTEURS QUI SONT PASSES EN PROCES

Le procès et la sanction qui découle du jugement effacent le délit d'insoumission. Cela ne veut pas dire pour autant que les objecteurs soient libérés des obligations du service national.

A des objecteurs insoumis qui demandaient par lettre qu'elle était leur situation, le ministre a répondu : « Vous n'avez pas accompli votre service national ».

Les objecteurs qui sont passés en procès peuvent donc se retrouver à nouveau face à l'éventualité d'une affectation autoritaire.

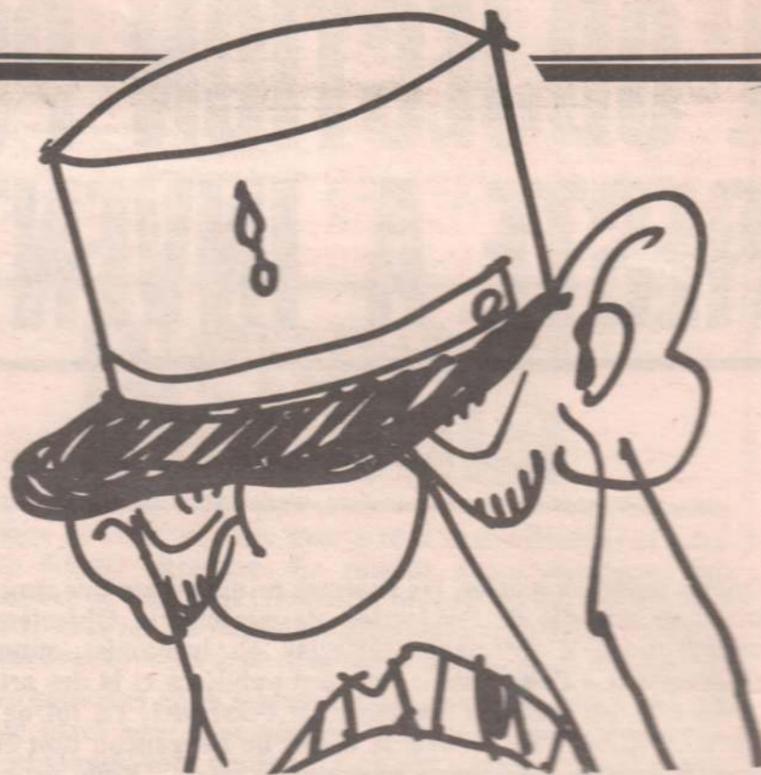
Devant un nouveau refus de cette affectation, le ministère peut engager une poursuite pour récidive. Le risque existe alors, de voir les mois de prisons avec sursis se transformer en mois de prison ferme.

Il serait intéressant de développer deux initiatives :

- La première pour savoir si des objecteurs ont reçu, après jugements de nouvelles affectations.

- La deuxième pour que publiquement et collectivement les objecteurs jugés, signifient, par un moyen à déterminer, leur refus de se rendre à toute nouvelle affectation.

Jean-Luc Lavigne



## QU'EST-CE QUE LE STATUT D'OBJECTEUR ?

C'est une loi du code du service national promulguée en 1963 « qui permet aux jeunes gens opposés à l'utilisation des armes de se déclarer objecteurs de conscience et de faire un service d'intérêt général ».

Ce statut accordé après une longue lutte, a été déformé par les législateurs et plus particulièrement par le célèbre Debré.

- il est interdit d'inciter à l'objection de conscience, ce qui peut inclure le simple fait de faire connaître la loi ( que par ailleurs nul n'est censé ignorer ).

- la loi n'accorde qu'un mois dans toute sa vie pour demander le statut.

- la durée du service civil est double de celle du service militaire.

- les démarches administratives pour obtenir le statut sont longues et tortueuses.

- les motivations reconnues par le gouvernement ne peuvent être que philosophiques et religieuses.

## QU'EST-CE QUE LE DÉCRET DE BRÉGANÇON ?

Ce décret rappelle essentiellement que les objecteurs sont des affectés de défense. Le décret, signé en 72 par M. Pompidou, militarise le service civil. Avant cette date, les objecteurs avaient le choix entre plus de deux cents associations pour effectuer leur service.

Actuellement la première année s'effectue obligatoirement à I.O.N.F. ( 60 % des affectations ) dans les Bureaux d'Aide Sociale ( B.A.S. ) et au secrétariat d'État à la Culture ( S.E.C. ).

Le décret impose un règlement disciplinaire aux objecteurs. Il supprime la liberté de se syndiquer et de prendre la parole publiquement. Il instaure un système de permissions et de punitions. C'est autour de ce décret qu'est centrée toute la lutte des objecteurs.

## COMMENT OBTENIR LE STATUT ?

La demande se fait par lettre au ministère de la Défense nationale. Nous vous recommandons de lire les guides pratiques édités à cet effet par les organisations d'objecteurs. Vous y trouverez toute une série de détails pratiques à ne pas oublier et tout y est fort bien expliqué.

CLO Paris BP 103 75522 PARIS Cedex 11.

Les CLO éditent « objection » bimensuel d'information BP 70 LYON Cedex 1 (abonnement 60 F) ainsi que le guide de l'objecteur (3 F) disponible au service librairie de la GO-CNV.

FEDO : 54 rue de la Hache 54000 NANCY.

La FEDO édite une circulaire qu'on peut se procurer à la même adresse, ainsi que « Objecteur aujourd'hui » (3 F) disponible au service Librairie de la GO-CNV.

Coordination nationale des objecteurs affectés : P. Girard 13 place Roger Salengro 21000 DIJON

CCSC : 5 rue Thorel 75002 PARIS

Objecteurs en monde rural : chez Jean Luc Denis 42124 COTTANCE.

Coordination des demandes collectives de statut (OP 20) : Robert Hazard «Les Asselins» Digulerville 50440 BEAUMONT-HAGUE.

Dossier préparé par : François Bouteille Jean Luc Lavigne et Yves-Bruno Civel.

La reconnaissance plus ou moins acquise du droit à l'objection de conscience, ne dispense pas d'une réflexion sur la défense. A ce niveau, l'objection devient politique.

# L'OBJECTION POLITIQUE RESTE A INVENTER

Depuis quelques années, les analyses ne manquent pas concernant la situation actuelle de l'objection de conscience. Objecteurs isolés, organisations d'objecteurs (affectés ou insoumis), mouvements, s'intéressant à l'objection : tous ont publié ça et là des articles, des brochures qui tombent d'accord sur l'essentiel. La loi de 1963 est absurde, injuste, répressive; le décret de Brégançon doit être aboli, les affectations autoritaires supprimées, etc... Voilà probablement des points qui n'ont pas besoin d'être justifiés à nouveau pour des lecteurs de GO-CNV. Mais n'avons-nous que ça à dire sur l'objection ? Lorsqu'un monsieur tout le monde, pas plus répressif ou borné qu'un autre, apprend qu'il y a des «objecteurs de conscience», sa première question ne porte pas sur la loi de 63, ni sur le décret de Brégançon. Ce sera peut-être, tout simplement : « Pourquoi, ils veulent pas y aller, à l'armée ? ».

A ce type de question, il est évident que nous avons des réponses toutes prêtes, réponses d'ailleurs assez semblables dans les différentes «tendances» du mouvement objecteur : analyse de la militarisation, rôle répressif et anti-populaire de l'armée, course aux armements, etc... Mais en répondant ainsi, est-ce que nous ne sommes pas dans une illusion totale ? Je m'explique : que l'objection ( et par objection j'entends ici, au sens large, les différents refus de l'armée, y compris l'insoumission totale ) soit un moyen de rupture, une protestation, un refus de complicité avec l'appareil militaire, c'est évident. Mais en quoi est-ce un moyen de lutter contre lui ? N'y a-t-il pas une illusion à croire que plus il y aura de jeunes qui diront NON, plus ça affaiblira l'armée, grippera la militarisation, freinera la course aux armements ?

L'exemple du voisin allemand, avec ses 30 000 objecteurs par an, montre bien qu'on n'affaiblit pas un système répressif simplement en multipliant le nombre de ceux qui refusent d'y participer. D'autre part, n'oublions pas que l'un des grands progrès des mouvements contre l'armée depuis 6 ou 7 ans a consisté à mieux situer le véritable adversaire : non plus tellement l'armée, comme corps d'hommes, mais la militarisation comme phénomène économique, politique, social, idéologique. Depuis la parution, en 1970, de *L'état de défense* (épuisé), dont les thèses essentielles ont été développées dans *La France militarisée* (1974), ce type d'analyse a été repris aussi bien par le MAN ( Une non-violence politique pp. 36 - 44 ) que par les CLO dans leur récente et excellente brochure ( Objecteurs en lutte contre la militarisation, pp. 38 - 66 ). Or si l'on peut, à la rigueur, imaginer que l'armée en tant que corps serait affaiblie par un large mouvement de refus, il est en revanche évident pour quiconque a analysé la militarisation qu'aucun mouvement d'objection, si large soit-il, ne l'entamera d'un pouce.

Soyons optimistes : supposons que la lutte des objecteurs obtienne enfin l'abolition du décret de Brégançon et le retour à la liberté d'affectation; supposons que la lutte politique de ceux qui soutiennent l'objection de conscience obtienne que la loi de 63 soit remplacée par une loi qui reconnaisse un droit élargi à l'objection ( pour tout motif, à tout âge ) et supprime tout ce qui est destiné à en limiter l'extension ( libre diffusion du statut, temps de service égal ). Ce sera un chant de victoire chez les objecteurs, les non-violents, les antimilitaristes divers. Très bien. Et après ? Que ferons-nous de cette liberté ? Suffit-il de dire que l'objection est une lutte ? Comment la sera-t-elle concrètement ?

## UNE CONCEPTION POLITIQUE DE L'OBJECTION

Par delà la revendication du droit à l'objection de conscience, il est donc nécessaire de proposer une *conception politique de l'objection de conscience*. Et c'est là que commencent les difficultés. Pour trois raisons :

- autant la lutte pour un droit peut faire une unité assez large, autant la définition d'une objection entrant dans une stratégie politique va créer des divergences, voire des divisions...
- le geste d'objecter est par nature individuel : celui qui demande son statut ou s'insoumet le fait, en général, parce qu'il ne veut pas, lui, personnellement, aller à l'armée : ça me fait suer; ou bien : je ne veux pas participer à ça; ou encore : je n'ai pas de temps à perdre dans cette absurdité, etc... Même si ces motivations sont politiques ( elles le sont presque toutes aujourd'hui ), elles ne rentrent pas nécessairement dans une perspective politique d'ensemble.
- en dehors des milieux objecteurs, antimilitaristes et non-violents, un certain nombre de gens sont d'accord pour soute-

nir le droit à l'objection, mais ne sont pas d'accord pour reconnaître un intérêt politique quelconque à une augmentation du nombre des objecteurs. Au nom de la liberté d'opinion, ces personnes sont prêtes à soutenir la lutte des objecteurs pour que le droit de dire non à l'armée ne soit plus limité, étouffé, détourné, comme il l'est; mais elles ne voient pas en quoi il serait politiquement intéressant que ce droit soit effectivement exercé par un grand nombre.

Il ne faut donc pas se faire d'illusions : la lutte pour une *objection politique* sera plus dure que la lutte pour le droit à l'objection. Ne serait-il donc pas plus réaliste de dire : commençons par obtenir un « bon » statut non répressif, et on verra après l'utilisation que les objecteurs en feront ? Je ne le crois pas; je crois au contraire que la lutte pour le droit à l'objection trouvera peu de soutien, en dehors de cercles restreints, tant que les objecteurs et ceux qui préconisent l'objection ne seront pas capables de dire clairement : l'objection, voilà à quoi ça peut servir; voilà en quoi elle contribue à lutter contre le système militarisé, répressif, etc... C'est précisément en se donnant des *objectifs politiques* que l'objection trouvera des soutiens importants parmi ceux qui se reconnaîtront dans ces objectifs; alors qu'en s'en tenant à la revendication d'un droit, elle ne mobilisera que les habitués des luttes « anti-répression » et les esprits libéraux luttant, en général, contre toute restriction des libertés.

Certains diront que je déraile complètement ici en disant qu'il n'y a pas aujourd'hui d'objection politique et qu'elle reste à débattre et inventer. En fait, je dis seulement que les motivations des objecteurs sont politiques, ce qui est déjà une bonne chose, mais qu'on ne peut se contenter des motivations dès lors qu'on parle de « politique » : un minimum d'analyse des conséquences concrètes des choix que l'on fait s'impose alors. Après tout, l'Histoire est pleine de gens qui, avec les meilleures motivations du monde, ont fait concrètement le contraire de ce pour quoi ils croyaient lutter ! Il ne faut pas confondre : pourquoi objecter, et pour quoi objecter...

Je maintiens donc, malgré son aspect paradoxal, mon affirmation : par delà le droit politique à l'objection, il reste à débattre et à inventer une *objection à objectifs politiques*. Un tel débat concerne certes les objecteurs, mais pas plus que les autres : car s'ils sont mieux placés que les non-objecteurs pour dire les motivations de l'objection, ils ne le sont pas forcément pour analyser les conséquences concrètes qu'aurait la généralisation de tel ou tel type d'objection. C'est donc d'un débat politique qu'il s'agit, où tout citoyen doit avoir son mot à dire.

Il est toujours irritant de voir quelqu'un inviter à ouvrir un débat, puis se retirer sans s'être « mouillé » le moins du monde dans

le débat en question. Mais comme ce papier est déjà un peu long, je me contenterai d'avancer quelques éléments, en espérant qu'ils pourront être repris par la suite. Par souci de clarté, j'annonce d'entrée que ce sont à la fois des positions personnelles, et celles qui sont en ce moment en débat dans le MAN, en vue d'aboutir à un dossier politique sur l'objection de conscience :

## UNE LUTTE DE GAUCHE

La militarisation, la course aux armements, le rôle répressif de l'armée ne peuvent pas être compris et analysés ( en ce qui concerne la France et les pays européens ) si on les isole du système global, économique et politique qui est le nôtre. On peut certes « résister » à certains de leur excès à court terme; cependant, comme nous sommes en face non pas de choix politiques conscients, mais de structures engendrant la militarisa-

## UNE NOUVELLE NÉE : LA FÉDÉRATION DES OBJECTEURS

La FÉDO se définit comme un regroupement de type syndical face aux problèmes prioritaires des affectations autoritaires et du décret de Brégançon. Sa création récente intervient à la suite d'une analyse en termes d'échec des regroupements précédents : « La FÉDO s'est créée à la suite des échecs depuis cinq ans des regroupements type CLO ou CSOC ». Les militants de la FÉDO sont des appelés interpellés par le rôle de l'armée, la militarisation et le système de défense de notre société. Ils sont décidés à les contester et à les refuser. Autant

Le temps traditionnellement réservé au service national, leur apparaît comme le moment privilégié de la lutte des jeunes contre la militarisation. Cette lutte contre l'armée est couplée à une réflexion sur un autre type de défense et pour une autre société ( socialiste autogestionnaire ).

La FÉDO a défini sa position par rapport au service civil : « Dans le contexte actuel nous acceptons un temps de service, mais ni sous la contrainte ni pour servir n'importe quoi et n'importe qui ». « Ce service civil doit permettre aux objecteurs de participer aux luttes militantes, terrain privilégié d'expérimentation des nouvelles formes de défense ». La FÉDO propose une stratégie d'insoumission aux affectations autoritaires pour créer un rapport de forces susceptible d'entraîner un retour à la liberté d'affectation et mettant en place des structures pour un service civil « alternatif ».



tion, il n'y a pas de résistance durable si on ne transforme pas ces structures elles-mêmes. Cela suppose donc d'ancrer nettement et sans ambiguïté à gauche la lutte anti-militarisation (comme d'ailleurs la lutte anti-nucléaire), ce qui ne signifie aucune illusion sur la volonté des organisations de gauche d'aller dans le sens que nous voulons. Cela signifie simplement que c'est seulement au sein de la gauche qu'il est possible de créer et renforcer une composante autogestionnaire, antinucléaire, favorable à la démilitarisation. Cette solidarité critique avec un projet socialiste autogestionnaire oblige à prendre au sérieux les problèmes de défense : si la droite « justifie » son armée par des menaces (intérieures ou extérieures) qu'il faut démythifier, on ne peut pour autant nier qu'une société qui essaierait une voie radicalement nouvelle aurait à se défendre contre des agressions de toutes sortes, y compris militaires; il serait irresponsable sous prétexte que la « défense » actuelle est mythique, de se désintéresser d'une vraie problématique de défense : l'autodéfense populaire.

Un des dangers principaux, dans une phase de transformation profonde, pourrait venir d'une armée de métier, soustraite à tout contrôle des forces populaires. Il importe

de ne pas préconiser une objection qui faciliterait de fait l'avènement d'une armée de métier; il faut que le choix de l'objection politique apparaisse non pas opposé mais complémentaire par rapport au choix de lutte au sein de l'armée.

#### S'INTÉRESSER AUX PROBLÈMES DE DÉFENSE

L'objection doit donc s'affirmer comme une autre manière de s'intéresser aux problèmes de défense et non comme un moyen de lutte contre la conscription : cela implique la volonté d'investir le temps de « service » dans des actions ou des recherches allant dans le sens de l'autodéfense populaire. Pour des non-violents, cette autodéfense populaire c'est la « défense populaire non-violente »; mais pour ceux qui n'ont pas fait ce choix politique, d'autres formes d'investissement pour l'autodéfense populaire peuvent être envisagées.

La défense populaire non violente, de soi, ne suppose aucun service réservé à un sexe et à une classe d'âge : « A la différence de la défense armée, qui s'appuie essentiellement sur les hommes d'une certaine classe d'âge,

la défense populaire non-violente concerne l'ensemble de la population, hommes et femmes, enfants et personnes » ( Une non violence politique, p. 214 ). Accepter l'obligation d'un « service » ne peut donc se justifier que dans le court terme et pour trois raisons :

- porter l'accent sur la critique de tout service, c'est préparer le terrain pour ceux qui veulent une armée de métier.
- tant que le service obligatoire existe pour tout le monde, une exemption de service apparaîtrait comme un privilège. Si les objecteurs exigent la justice, ils ne demandent tout de même pas un privilège.
- il importe que la proposition d'une alternative soit comprise de l'opinion à la fois comme un acte de refus du système actuel et comme un acte de solidarité politique sous d'autres formes. Le refus de tout service ne rend pas très compréhensible cette position.

Cependant l'acceptation d'un temps de service égal n'est pas non plus sans ambiguïté, il importe de ne pas cautionner le principe même d'un service dû et toute l'idéologie du « bénévolat » qui la sous-tend. Le service alternatif doit donc lui-même devenir un enjeu de contrôle populaire, afin de résister à toute tentative de « service civique généralisé », comme il s'en dessine dans la majorité actuelle. Ce service-là nous ferait



perdre sur les deux tableaux : d'une part il permettrait la réalisation d'une armée de métier; d'autre part il prolongerait dans des activités non militaires les aliénations du service actuel. Il n'y a donc pas de lutte pour un service alternatif qui puisse se dispenser d'une lutte pour l'autogestion de ce même service.

Ces quelques éléments pourraient contribuer à une conception de l'objection qui ne soit pas seulement politique dans ses motivations mais aussi dans ses effets. Ce serait bien d'en discuter ou d'en proposer d'autres...

Christian MELLON

## Pour les C.L.O., il est inconséquent d'envisager un changement radical de société sans la destruction du principal appareil d'état : l'armée.



# OBJECTION ANTIMILITARISTE

Créé en juin 74, le Comité de Lutte des Objecteurs veut offrir à de nombreux jeunes la possibilité de refuser le service militaire.

Très critique à l'égard d'un quelconque « service civil », fût-il « alternatif », l'essentiel de son combat se mène autour de l'abrogation du décret de Brégançon et de la résistance à l'embrièvement et à la militarisation.

**L**ES objecteurs ne sont plus les doux rêveurs que l'on prétend parfois. Nos luttes parlent pour nous. Depuis quinze ans, nous sommes partie prenante du mouvement antimilitariste, contre le nucléaire, les camps militaires, les tribunaux d'exception, l'impérialisme, aux côtés des travailleurs et des soldats en lutte.

#### ÊTRE OBJECTEUR...

C'est parce que notre nombre décuplait, parce que notre critique du militarisme devenait clairement anti-capitaliste, que le Pouvoir a tenté de nous militariser, de nous isoler, de nous utiliser contre les travailleurs : c'est depuis 1972, le décret de Brégançon et les affectations arbitraires. Refusant la privation de tous les droits élémentaires, ne voulant pas contribuer à détériorer les conditions de travail et d'emploi des salariés, les objecteurs ont, dans leur majorité, développé depuis quatre ans un mouvement d'insoumission qui grossit à chaque incorporation.

Appelés au Service National, nous utilisons la possibilité légale de refuser le service militaire par la demande du statut d'objecteurs, pour poursuivre notre action contre la militarisation. Notre liberté d'agir collectivement hors des prisons, notre capacité à mener ouvertement une action contre les différents aspects de l'appareil militaire, notre place stratégique pour faire échouer le projet de service civil généralisé, valent bien ce compromis qui consiste à taire, dans sa lettre aux spécialistes gouvernementaux de la commission juridiction-

nelle, ses motivations réelles. Ni participation à l'armée, ni embrigadement du service militaire, ni bénévolat forcé et sans aucun droit, nous sommes actuellement dans l'illégalité, insoumis au service civil.

Nous luttons pour que l'objection devienne une alternative dans laquelle une part importante de la jeunesse puisse s'engager. Pour cela nous voulons obtenir le droit de faire connaître cette possibilité, le droit à l'objection à tout moment et pour tout motif ; nous demandons l'obtention des droits démocratiques pour l'ensemble des appelés

et donc pour l'abrogation du décret paramilitaire de Brégançon. Notre tâche est de faire reculer le Pouvoir pour nous, mais aussi pour ceux qui, nombreux, n'ont pas d'autre choix que le service militaire ou la prison ; mais il s'agit moins de permettre aux jeunes d'échapper à une contrainte que de développer un terrain de lutte antimilitariste. Nous refusons d'être complice du bénévolat forcé, nous nous opposons au service civique qui pourrait se généraliser dans un proche avenir, où les tâches non rentables pour le patronat seraient prises en charge par des appelés, au détriment des luttes des travailleurs.

Il est nécessaire que notre résistance à cette tentative soit soutenue par l'ensemble des militants anti-capitalistes, car ce service civique remplirait aussi le rôle d'embrigadement de la jeunesse qui est actuellement celui du service militaire, tout en s'avérant plus crédible et rentable. Ce n'est qu'avec le développement de ce moyen d'action, qu'avec votre solidarité active, que nous pourrions continuer à faire face à la répression qui frappe certains d'entre nous, à tenir en échec le Pouvoir.

#### ...CONTRE LA MILITARISATION.

Le développement du système capitaliste engendre une militarisation accrue de la société si bien qu'aujourd'hui plus que jamais, la lutte anticapitaliste ne peut faire l'économie de la lutte antimilitariste, il n'est pas conséquent d'envisager un changement radical de société sans la destruction du principal appareil d'État : l'armée. Elle intervient à tous les ni-



#### LES HUIT REVENDICATIONS DES C.L.O.

- liberté totale d'affectation;
- abrogation du décret de Brégançon;
- abrogation de l'article 50 du code du service national qui restreint la diffusion du statut d'objecteur;
- reconnaissance du droit à l'objection à tout moment et pour toutes motivations y compris politiques;
- liberté d'expression et de réunion pour tous ceux qui effectuent le service national;
- libération des insoumis, déserteurs et soldats emprisonnés;
- durée de service égal pour tous les appelés, objecteurs ou soldats;
- suppression de la justice militaire.



# objection antimilitariste

(suite de la page précédente)



veaux de la vie sociale, pour défendre et perpétuer les intérêts de la classe dominante : elle soumet de larges secteurs de l'économie, brise des grèves, exproprie des paysans, embrigade la jeunesse, concourt à la politique impérialiste, quadrille le territoire, fiche et surveille la population... L'armée n'est pas que dans les casernes ; la place des professionnels y est primordiale, et si elle se prépare à la guerre civile, c'est qu'elle étend son emprise tentaculaire qui va l'amener à peser lourdement sur l'évolution des luttes anticapitalistes : c'est dès à présent que l'armée, que la militarisation sont dangereuses.

Il faut informer la population des dangers qui la menacent, le mouvement ouvrier de ces armes du Pouvoir. La dénonciation des tribunaux militaires, la résistance contre les camps et les équipements nucléaires, le soutien à tous les réfractaires, le combat pour la libération de tous les détenus, la lutte pour l'obtention des droits élémentaires pour l'ensemble des appelés, sont nécessaires et doivent être amplifiés. Alors que l'on assiste à une surenchère militariste de certaines fractions politiques, alors même que bien des militants dits révolutionnaires se limitent trop souvent à la défense des inculpés, à la dénonciation des bavures, à la lutte pour les droits démocratiques, il nous appartient d'expliquer par tous les moyens dont nous pouvons disposer que non seulement l'armée est l'outil privilégié par lequel la bourgeoisie perpétue ses intérêts, mais encore que la militarisation se manifeste à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société.

Dénonçons quotidiennement sur notre lieu de travail, de vie, dans nos activités syndicales et politiques, cette évolution du domaine militaire. Contribuons au développement des luttes de résistance, au renvoi de livrets, à l'autoréduction d'impôts, etc... Refusons d'être des complices, de multiples formes d'action sont possibles dès maintenant. La lutte antimilitariste, indissociable de la lutte anticapitaliste et antiautoritaire, est indispensable à la transformation radicale de la société, au changement de notre vie. C'est pour cela que nous avons choisi d'être objecteurs, c'est pour cela que nous sommes insoumis au service civil, c'est en cela que, appelés antimilitaristes, nous refusons, dénonçons et manifestons notre opposition à l'appareil militaire, soutien et reflet de ce système d'oppression et d'exploitation.

Comité de Lutte des objecteurs

Employé à tondre les pelouses  
d'une municipalité autogestionnaire  
alors qu'il venait d'être affecté dans un  
Bureau d'Aide Sociale, François a choisi  
la désertion...

## OBJECTEUR DESERTEUR



Souvent contraints d'accepter le service civil gouvernemental, pour des raisons professionnelles ou familiales, les plus conscients parmi les objecteurs affectés se sont regroupés en coordinations nationale et régionales.

De façon ponctuelle, ils tentent par des actions de désobéissance (grèves, courtes désertions, occupations de locaux) de lutter de l'intérieur pour faire évoluer la lutte des objecteurs. Bien que se reconnaissant dans la plate-forme revendicative des C.L.O., leur position n'est pas unanime quant à la notion de service civil.

Il faut bien comprendre que mon objection à la société, telle qu'elle nous est « proposée », ne remonte pas au jour où j'ai formulé par écrit ma demande d'obtention du statut. Dès l'instant où j'ai su que je ne pouvais invoquer que des motivations à caractère religieux ou philosophique, un profond malaise s'installa en moi.

Pourquoi avoir demandé le statut ? Sans doute n'étais-je pas prêt à assumer une insoumission. Mes limites s'établissaient alors aux portes d'un éventuel emprisonnement. Pour obtenir le statut je dus m'auto-censurer. Cette démarche ne fit que renforcer mon malaise.

En juin 77, demande accordée, je rejoignis la démente bourgade de Belleneuve (Côte-d'Or) où fleurissent aujourd'hui quelques six cents pavillons Phénix. Affecté théoriquement au Bureau d'Aide Sociale de cette ville, je fus très démagogiquement accueilli par le maire. Se déclarant par ailleurs socialiste autogestionnaire, il m'indiqua ce qu'il attendait de moi : le budget de la commune était déficitaire et il se trouvait que tout l'entretien (routes, massifs, pelouses...) était péniblement effectué par deux employés seulement pour une population de 1 200 habitants ! Dans l'impossibilité de rémunérer une ou plusieurs personnes supplémentaires, l'idée lui était venue de faire appel au ministère de l'Agriculture ; à l'instar de l'expérience menée à Vaudoncourt entre le maire et une dizaine d'objecteurs affectés... Je bondis, et lui exposai immédiatement ma stupéfaction quant à l'incompatibilité entre son idéal politique et syndical, et le discours qu'il venait de me tenir. Lequel traduisait un parfait mépris des règles élémentaires du syndicalisme. Pas un seul instant, ne fut abordé, malgré mon insistance, le « travail » qui m'ammenait ici : l'aide sociale. Jusqu'au mois de septembre, au cours duquel je désertai, aucun contact ne put être repris.



Pour moi, l'objection était devenue non seulement une contestation globale de l'ordre économique, politique et social actuel, mais aussi une recherche et une création pour une autre forme de société. Je participais ainsi le plus activement possible aux différentes manifestations de l'époque, tout en officialisant comme quelques amis affectés, ces actes de désobéissance. La répression qui s'ensuivit fut contrée très modérément par les objecteurs et je pris alors conscience que toute lutte au niveau des affectations ne pouvait pas être réellement offensive. Trop de compromis liaient les objecteurs à leur « serment ». Ne serait-ce que celui d'avoir accepté le statut dans son contenu actuel : restrictif, sexiste et paramilitaire.

Il ne faut pas négliger non plus le piège dans lequel tombent les copains, et dans lequel je suis tombé : la peur du lendemain, l'anxiété liée à l'insécurité...

C'est pourquoi, afin de retrouver une « semi-liberté », je désertai.

Les illustrations de ce dossier sont tirées du bouquin de Cabu « A bas toutes les armées ! », Éditions du Square, en vente partout, 25 F.

Il me semble de plus en plus clair que l'objection de conscience comme la notion de service civil qui lui est étroitement liée, ne peuvent pas être régies par des textes. Seul un esprit technocrate pourrait s'en satisfaire. L'objection est un droit élémentaire, et personnalisé, dont chacun de nous peut faire usage à tout moment et pour tous motifs, sans devoir en référer à qui que ce soit.

La légalisation de l'amour à travers l'institution du mariage n'est-elle pas également folle et illusoire ?

FRANÇOIS

### UNE ÉVOLUTION DES MOTIVATIONS

Toutes les brochures et les études concernant l'objection de conscience possèdent un chapitre sur les motivations. Généralement, il y a même un classement qui distingue les catégories d'objecteurs selon leurs motivations.

Cela signifie deux choses :

- la première, c'est qu'on ne peut évoquer l'objection sans évoquer les motivations des objecteurs. L'importance du couple « objection - motivation » révèle que la démarche qui conduit à l'objection ne peut pas se ramener à une simple adhésion.
- la seconde, c'est l'importance du rôle des motivations dans l'évolution du mouvement objecteur. Dans les brochures et études précitées les auteurs, après avoir effectué un classement par motivation, appellent au soutien de telle ou telle catégorie d'objecteurs.

Le soutien accordé à l'objection par un nombre croissant de mouvements et d'organisations et l'audience de celle-ci sont donc liés à l'exposition des motivations des objecteurs.

Originellement, l'objection de conscience est un acte individuel. Pour proclamer son refus face à un système, l'objecteur devait enraciner son acte dans de puissantes motivations.

Parmi les premiers objecteurs (de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale à 1963) nombreux sont ceux qui objectaient à cause de leur foi religieuse ou à cause d'un idéal pacifique absolu. Il y avait une sacralisation de la conscience, sans que cela empêche une réflexion politique les supports de l'objection de cette époque sont des valeurs qui transcendent les réalités humaines. Le recours à ces valeurs semble être la garantie de la justesse et de la sincérité de l'acte.

Depuis 1963, approximativement, une évolution apparaît dans les motivations. Un plus grand nombre de ces dernières sont politiques. C'est généralement une analyse de la société et de la militarisation qui conduit les jeunes à l'objection.

Plus antimilitariste, plus politique, l'objection au service militaire est liée à d'autres formes de refus (impôts, factures, livret militaire, lutte à l'armée, insoumission).

L'objection était un acte « à la pointe » de la conscience humaine. Elle est devenue un lieu d'expression parmi d'autres. Celui d'une révolte plus sourde, moins pure, mais peut-être plus proche.

Chaque fois que l'autorité militaire est contesté, surgissent des projets de service civique.

Le dernier en date ( projet Dijoud ) coïncide précisément avec la montée du mouvement objecteur et la rébellion dans les casernes.

# VERS UN SERVICE CIVIQUE ?

« Dans un monde pacifique, la stabilité continue de la société exigerait :  
- un substitut efficace aux institutions militaires susceptible de neutraliser les éléments désintégréateurs de la population,  
- un substitut à la fonction motivatrice de la guerre qui serait susceptible d'assurer la cohésion sociale ».

C'est ainsi qu'un groupe d'experts américains\* expose les problèmes auxquels se heurterait une société sans guerre ni risque de guerre. Ils poursuivent en proposant parmi d'autres points : « une sorte de corps de la paix ou de chantier de travail. Les individus socialement révoltés, économiquement mal préparés, les mal-adaptés psychologiquement, les délinquants irrécupérables, les subversifs incorrigibles et tous les autres individus inemployables sont considérés comme pouvant être plus ou moins transformés par la discipline d'un service modelé sur le service militaire, en travailleurs sociaux plus ou moins dévoués ». Cette dernière phrase définit parfaitement ce que l'on peut appeler un service civique par opposition au service civil des objecteurs ou tout au moins tel que les objecteurs le souhaiterait : volontaire, non gouvernemental, sans embrigadement, contrôlé et géré par eux-mêmes, ne remplaçant pas des salariés...

SANS remonter trop loin dans le temps, il suffit de se rappeler les chantiers de jeunesse confiés par Pétain en 1940 au général De La Porte Du Theil pour résoudre le problème d'encadrement des jeunes français incorporés pendant la débâcle et que les conditions d'armistice exigeaient de désarmer. Copiés sur l'organisation militaire ( avec défilés dans la rue la hache sur l'épaule ), ces chantiers, forestiers pour la plupart, n'ont eu très vite qu'un seul objectif : l'embrigadement des jeunes. Ils ne furent d'ailleurs que 184 000 à « faire des chantiers » et s'imprégner ainsi de la doctrine officielle. L'incidence économique qui tenait lieu de pseudo-justification à ces chantiers, peut être considérée comme nulle.

## UNE VIEILLE IDÉE

A la fin de la guerre, sur la lancée des expériences de Vichy, mais aussi celles de la Résistance, quelques officiers et personnalités ont tenté d'insérer l'armée dans la vie nationale en cherchant à la faire participer à l'œuvre de reconstruction. Quelques expériences eurent même lieu sous l'impulsion de J.M. Gatheron qui était alors inspecteur général de l'Agriculture. Celui-ci écrit en 1946 dans la revue *Économie & Humanisme* un article intitulé : « L'armée créatrice ». « Il faut faire de l'armée non pas une masse statique d'hommes, l'arme au pied, mais l'engager dès maintenant par l'emploi de tous ces moyens dont l'action permanente non seulement pour reconstruire le pays, mais le faire entrer dans une phase nouvelle de civilisation ». Notez au passage le mot de CIVILISATION ! « L'effort où l'armée doit être engagée est, en même temps que la fonction militaire qui demeure

## AMNESTY

Le vice-président d'Amnesty International, M. Mumtaz Soysal, a remis le 7 décembre au secrétaire général des Nations unies et au président de l'Assemblée générale une pétition signée par 1 121 609 personnes appartenant à 133 pays en faveur des objecteurs de conscience. (Le Monde)

essentielle, celui de l'édification structurale d'une nouvelle phase de la civilisation, de la production économique, de la formation civique des hommes et de leur éducation civique ». Après une première expérience réussie dans les Landes, mais sur une petite échelle, les projets suivants qui devaient faire intervenir deux divisions ne virent jamais le jour et retombèrent dans l'oubli comme toutes les autres tentatives de réforme de l'armée à l'époque.

## QUAND L'AUTORITÉ MILITAIRE EST MENACÉE...

Certes, la reconstruction du pays était effectivement une nécessité, certes le manque de main-d'œuvre était évident, mais pourquoi utiliser l'armée à ce travail ? Pourquoi prendre des jeunes gens sans discipline militaire plutôt que des travailleurs dans un cadre civil, dans leur emploi normal où ils participent de toute évidence plus efficacement à la reconstruction ? Parce que l'autorité militaire, après la débâcle de 1940, comme après 1945, est menacée et mise en accusation dans l'opinion publique. Le service civique apparaît alors comme un moyen de sauvetage face à la critique radicale à laquelle doit faire face l'armée, une sorte de faux-fuyant suscep-



tible de redorer son blason. Si le projet de Gatheron fut rapidement enterré, des projets similaires intervinrent à l'issue de la guerre d'Algérie, là encore après une nouvelle crise de l'autorité militaire.

En 1963, le groupement d'étude des problèmes du contingent ( GEPC ), regroupant d'anciens appelés ayant subi la guerre d'Algérie, publia un ouvrage intitulé « service militaire et réforme de l'armée » dans lequel après une critique de l'armée et de ses méthodes, tout en affirmant la nécessité d'une défense nationale et en soulignant la nouvelle « indépendance » et la nouvelle « maturité » dont avait fait preuve le contingent lors du putsch d'avril 61, il refuse l'idée d'une armée de métier, même si en temps de guerre on lui juxtaposerait une armée de conscription. Le GEPC consacre plus de la moitié de l'ouvrage à proposer « des éléments pour l'institution d'un service civil qui peut constituer une pièce maîtresse de la réforme du service national ».

Il précise d'ailleurs : « Nous préférons le terme civil au vocable civique employé parfois et qui prête à confusion ». Selon le GEPC « la défense n'est donc plus l'apanage des militaires mais l'arme de toute la nation qui définit démocratiquement ses principes : le citoyen l'emporte sur le soldat, l'équilibre économique et social sur la force des armes ». Il dénonce un service civil conçu comme un dressage de la jeunesse ou qui serait « l'occasion de profiter à bon compte d'une masse de main-d'œuvre » et propose en détail une organisation qu'il prétend non militaire ( mais dans le cadre des ordonnances de 59 ! ) et de nombreuses tâches possibles ( coopération intérieure, enseignement technique, formation professionnelle, équipements socio-culturels, etc... et la protection civile ! ainsi que la défense des forêts et le reboisement ! ) En réalité, le GEPC, bien que sans lien avec les objecteurs, ne fait que définir un service civil des objecteurs tels que le gouvernement le conçoit, c'est-à-dire sans droit de regard de la part du contingent sur le pourquoi et le contenu, et intégré aux ordonnances de 59.

L'histoire depuis 1963 du service civil des objecteurs prouve combien ce type de service est militarisé... Le GEPC était pourtant composé de jeunes « progressistes » de gauche pour la plupart et ses propositions renversaient bien des tabous de l'armée. Seront-elles enterrées comme tant d'autres réformes de la Défense nationale ? Il semble qu'au contraire un fort courant en faveur d'un service civique se développe, mais à droite...

L'une des conséquences directes des propositions du GEPC fut la promulgation de la loi du 6 juillet 1966 sur la coopération technique à l'étranger, puis celle sur le service de l'aide technique, qui sont toutes les deux d'importance très faibles et qui seules ont été acceptées par le ministère des armées qui craint que trop de jeunes ne lui échappent. Et pourtant, ces deux modalités particulières du service national sont sous discipline militaire !

## L'IDÉE FAIT SON CHEMIN

Dès 1965, le centre d'information civique ( notez le mot ! ) proche de l'UNR, propose la création de « chantiers de la jeunesse française ». En 1967 le ministère de l'économie et des finances élabore un projet de « service civique » pour les jeunes gens des départements économiquement en retard; le projet fut repoussé en conseil des ministres car la création d'un encadrement d'ingénieurs et de techniciens spécialisés que le ministère des armées n'était pas en mesure de former, posait trop de problèmes. Pas de service civique sans encadrement sérieux ! Mais surtout, en 1969, c'est-à-dire après Mai 68 où l'autorité militaire avait été encore une fois mise en question dans l'opinion publique, Mon-

## C.C.S.C.

En proposant un service civil volontaire, non gouvernemental et international, le Comité de Coordination pour le Service Civil veut, dans le concret, faire sortir de l'impasse « la dynamique » de l'objection...

Créé en 1972 pour coordonner le service civil effectué par les objecteurs de conscience, le C.C.S.C. regroupe les associations intéressées à intégrer des objecteurs en service et désireuses de les soutenir.

Alors que le C.C.S.C. envisageait de passer convention avec le gouvernement, celui-ci, par des affectations autoritaires de type militaire, imposait un statut bâtard de l'objection de conscience, tentant de retenir d'une main ce qu'il accordait de l'autre. Depuis, à chaque incorporation, plus de 60 pour cent d'objecteurs refusent l'affectation autoritaire à l'Office National des Forêts.

Le C.C.S.C. voudrait, en élargissant la coordination du service civil, non plus seulement aux objecteurs mais à tous les jeunes, - à condition qu'il soit volontaire, non gouvernemental, international et ne concurrençant pas la main-d'œuvre salariée - présenter une structure crédible dans laquelle pourraient s'intégrer librement les objecteurs et fort de cette structure, participer avec ceux qui, partie prenante, finiront bien un jour par négocier un vrai statut de l'objection de conscience franchement démilitarisé.

C.C.S.C.



## vers un service civique?

( Suite de la page précédente )

sieur Missoffe dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi « instituant un service civique national ». Dans *La lettre des objecteurs* Albert Magrit ( A.M. ) commente ainsi certains passages du projet Missoffe ( P.M. ) :

**P.M. :** Les heurts entre générations ont fait ressortir l'insuffisance d'intégration des jeunes dans la nation, intégration que le service militaire seul ne peut plus véritablement assurer.

**A.M. :** Il faut encadrer, intégrer cette jeunesse qui échappe à l'emprise de l'armée.

**P.M. :** Les cadres du service civique seront fournis soit par ceux du service national, soit par des engagés du service civique.

**A.M. :** c'est clair !

Le gouvernement rejeta cette proposition, mais s'est particulièrement intéressé à l'une des idées : l'institution d'un service civique féminin réservé aux seules volontaires pour leur confier « des missions en rapport avec leurs vertus de féminité, de dévouement, de futures mères de famille, gardiennes des traditions de la femme française » comme le proposaient aussi en 1969 MM. Bâron, Macquet et Hamelin, députés UDR.

Le 2 juillet 1970, le centre d'information civique organise un colloque sur le thème : « Service militaire et service civique » avec la participation des généraux Gambiez et Beauffre, de l'amiral Sanguinetti et de Missoffe. Ce dernier explique que l'absence de sens civique dans la population américaine a mis l'armée dans des conditions déplorables pour combattre au Vietnam et « on finit par se demander si l'intérêt de l'armée n'est pas de développer un sens civique dans la population ».

### L'IDÉE SE RAPPROCHE

A partir de 1974 (appel des cents, Draguignan, etc...) l'autorité militaire se retrouve une nouvelle fois mise en question dans le grand public et cette contestation s'installe en permanence, or, justement depuis 1974, on ne compte plus les propositions de services civiques, de la part du général Méry, de l'union des jeunes pour le progrès, des jeunes républicains indépendants, du directeur des houillères de Lor-

### C.F.D.T. ET OBJECTION

Nous avons demandé à la Fédération générale de l'Agriculture C.F.D.T. ce qu'elle pensait des actuelles affectations autoritaires à l'Office National des Forêts.

« Notre Fédération s'est déjà élevée contre une telle pratique, issue du décret dit de Brégançon.

En effet, ces affectations contribuent à rendre encore plus critique une situation de l'emploi déjà dégradée pour les ouvriers de l'O.N.F. De plus, il est évident qu'il peut constituer un moyen de pression sur les salaires. Nous contestons d'ailleurs toute forme de bénévolat, forcé ou non, qui ressemble fort à du travail noir, légalisé ou non.

Nous estimons par ailleurs qu'il n'est pas normal que sur un même chantier cohabitent des travailleurs dont les uns ont droit à salaire, syndicalisation, conventions collectives, tandis que d'autres subissent un statut différent : pas de salaire correspondant au travail à effectuer, aucun droit d'expression et d'association. Pour notre organisation, ces droits essentiels doivent être reconnus à tout citoyen, quelle que soit leur situation à un moment donné.

raine qui proposait en 1975 de faire travailler les appelés comme mineurs de fond ; En 1975 encore Le Cercle d'Etudes et de Recherches Egalité et Liberté, animé par le docteur Peret, député UDR, fait une proposition de loi qu'il présente ainsi : « On entend la plupart des jeunes qui sont sous les drapeaux formuler des désirs qui sont loin d'être utopiques, exprimant la lassitude de passer leur temps à ne rien faire de positif, ce qui laisse libre cours à des tentations de « chahutage » tel celui qui a fait la Une des journaux : Draguignan (...) Le « service national », pourquoi avoir peur des mots, devient un « service civil » organisé sur le même modèle que le service militaire ».

### DEBRÉ EST TOUJOURS LÀ

L'inénarrable Debré, celui qui en 1960 a institué un service national ( ou plutôt colonial ) outre-mer de construction de routes et de défrichage en particulier en Guyane serait-il pour un service civique ? Lui qui en 1963 a pourfendu à l'Assemblée nationale la proposition de loi sur l'objection, serait-il contre un service civil ? Ce même Debré dépose en 75 un projet de loi sur le service civil; il écrit en 1976 : « On est conduit à imaginer une diversification de l'obligation de servir. C'est l'orientation qui a commencé avec la forme très particulière du service qu'est la coopération à laquelle j'ai ajouté il y a cinq ans l'affectation à des emplois de recherche. Le moment est venu de prolonger et de codifier cette politique. L'armée appelle à son service le nombre de jeunes gens dont elle a besoin. Pour ce qui concerne les autres ce serait un service civil qui peut, au moins pour la plupart des jeunes hommes, être précédé de 5 à 6 semaines de « classes » (...). L'appel des jeunes filles et des jeunes femmes à un service civil est dans l'ordre des choses de notre société et de notre temps ». Il propose des tâches telles « l'activité sociale et notamment l'aide aux familles » ou encore les « services publics et certains travaux d'intérêts communs » ce qui, traduit en langage clair, signifie remplacer les immigrés pour les tâches d'éboueurs, de vendanges, etc... Or Debré qui a toujours eu un œil sur les objecteurs, est aussi à l'origine du décret de Brégançon, premier décret d'application précis de la loi de 1963 après près de dix ans d'hésitations du pouvoir... Les objecteurs à l'ONF ne seraient-ils pas une expérience de service civique en vue de sa généralisation ? N'oublions pas que la proposition de loi Missoffe suivait sur ce point les ébauches du gepc, prévoyant une période expérimentale qui pourrait porter sur quelques milliers d'appelés seulement... ! ?

Les scouts de France proposaient vers les années 60 d'utiliser les objecteurs comme cobayes pour les expériences médicales. Ces derniers sont-ils maintenant les cobayes d'un futur service civique généralisé ?

### LES COBAYES DES ORDONNANCES DE 59

Il est difficile de répondre à la question précédente autrement que par des suppositions, mais une chose au moins est certaine : les objecteurs sont les cobayes des affectations de défense dans le cadre des ordonnances de 59 : en 1963, en examinant l'avant-projet de loi sur l'objection, le Conseil d'État fit connaître son désir d'intégrer ce texte dans l'ensemble des textes régissant le service national créé par l'ordonnance du 7 janvier 1959. De même la commission de la défense nationale à l'Assemblée trouvait « anormal (...) d'introduire la notion de service civique par le biais d'un projet de loi relatif aux objecteurs de conscience » et décidait « de sur-

### LE POINT NOIR DE M. DIJOU

Le sondage effectué par le Secrétariat d'Etat a montré que les jeunes avaient un désir de générosité qu'ils ne pouvaient pas réaliser actuellement. Pour permettre à cette intention de se concrétiser, deux directions peuvent être envisagées :

- Instituer une quatrième voie du Service National, en s'inspirant pour l'appliquer sur le territoire national, du régime de coopération en vigueur pour l'étranger.

- Proposer un volontariat social, non imputable sur le temps de service militaire pour les garçons, leur permettant, à la sortie de l'appareil scolaire et universitaire, de participer à des tâches d'intérêt général.

### INVENTER LA COOPÉRATION EN FRANCE

- En réduisant le nombre d'appelés au service.

- En modifiant dans un sens restrictif les critères actuels d'exemption (une partie des inaptes au service armé pourrait être utilisée à des tâches d'intérêts général).

- En augmentant le nombre de places offertes pour effectuer son service militaire dans la coopération et l'aide technique.

- En laissant le choix de l'activité à l'intéressé.

### INVENTER UN VOLONTARIAT SOCIAL

Les principes à mettre en œuvre seraient les suivants :

- Ce volontariat serait ouvert aux jeunes gens comme aux jeunes filles.

- Le choix de l'activité serait libre à l'intérieur d'une palette correspondant à un ensemble de tâches d'intérêt général.

- L'option pour ce volontariat se ferait à l'issue de la scolarité ou du service militaire auquel il ne se substituerait pas.

- La durée, variable selon les individus et les tâches, pourrait se situer entre trois mois et un an.

- L'activité serait rétribuée de façon très modeste.

La réalisation pratique pourrait se faire par l'intermédiaire d'une association, un « Office pour le Volontariat Social des Jeunes » qui regrouperait les associations de jeunes et l'administration. Cet office aurait pour tâches :

- D'organiser le recrutement des jeunes.

- De recenser les tâches, en liaison avec les collectivités et organismes intéressés.

- D'organiser la répartition des jeunes entre les différentes tâches.

Ils pourraient, outre les tâches permanentes, monter « opérations commando » pour faire face à des besoins imprévus et immédiats de la collectivité auxquels l'action des jeunes pourrait répondre comme les cataclysmes naturels (inondations etc...)

soir à l'examen du projet de loi jusqu'à ce que les textes relatifs à la réorganisation du service national soient adoptés ». Enfin, lors de l'examen du Sénat, M. Dargenlieu déposa un amendement appliquant aux objecteurs affectés dans une formation civile un certain nombre de dispositions de l'ordonnance de 59. Une belle unanimité, et c'est ainsi que le projet de loi fut modifié en conséquence et que les objecteurs furent affectés sur un terrain (Brignoles) qui était en réalité destiné à accueillir le premier régiment des corps de défense de la protection civile qui d'ailleurs s'y installera deux ans plus tard alors que les objecteurs y

seront encore. Mais cette forme de service national n'a pas pris l'extension prévue et reste très marginale aujourd'hui; peut-être parce qu'on lui préfère carrément un service civique ?

### DIJOU, UN PROJET DE PLUS ?

Le dernier projet de service civique nous vient de Dijou, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui après avoir effectué un sondage auprès des jeunes faisant ressortir leur « désir de générosité » propose deux directions « pour permettre à cette intention de se concrétiser » :

- « proposer un volontariat social non imputable sur le temps de service (...) à la sortie de l'appareil scolaire et universitaire »

- ou « instituer une quatrième voie du service national en s'inspirant pour l'appliquer sur le territoire national, du régime de coopération en vigueur pour l'étranger ».

Dijou précise même : « une partie des inaptes au service armé pourrait être utilisée à des tâches d'intérêt général ».

S'il est évident que le premier objectif de ce projet est d'abord de résorber une partie du chômage, il n'en reste pas moins le dernier avatar des projets de service civique. Et la détermination avec laquelle Dijou a l'intention d'appliquer ses projets sur la jeunesse (58 au total, celui-ci n'étant que le point N° 25) est inquiétante. Compte-tenu du peu d'intérêt qu'on manifeste en général les associations de jeunesse, il est décidé à passer par-dessus elles et à organiser des « États-Généraux de la Jeunesse ». Les consultations ont d'ailleurs déjà commencé dans les régions.

### UN FRONT COMMUN ? OBJECTEURS, ASSOCIATIONS, ORGANISATIONS POLITIQUES ET SYNDICALES

Depuis 1974 l'autorité militaire est fortement critiquée dans l'opinion publique et de façon permanente. Il devient urgent pour elle d'y remédier et ses craintes pour accepter un service civique s'estompent. Le principal obstacle à l'institution d'un tel service est d'ordre matériel ; comment trouver l'encadrement technique ? ( et disciplinaire ? ) Mais la période actuelle de chômage ne peut que faciliter sa mise en place. Face à ce projet les objecteurs et tous ceux concernés par l'objection ont un rôle à jouer s'ils veulent éviter d'en arriver à une objection à l'allemande, véritable service civique camouflé.

Le comité de coordination pour le service civil (CCSC) a déjà vivement réagi contre ce projet. C'est un fait nouveau qui mérite d'être souligné. D'une façon générale, il y a désaccord actuellement entre les différentes positions sur l'objection, ce qui fait espérer la création d'un front commun associations - objecteurs - organisations syndicales et politiques contre le service civique; d'autant plus que pour une fois toutes les organisations d'objecteurs (CLO, FEDO, Objecteurs affectés) sont sur les mêmes positions. Malgré sa déjà longue histoire, le service civique n'est encore qu'un projet. Le gouvernement reste hésitant sur son opportunité et sur la façon de le mettre en place. Un tel front commun a donc toutes les chances de barrer la route à de tels projets au moins pour un bon bout de temps.

François MARCHAND

\* « Rapport sur l'utilité des guerres », rapport secret exécuté à la demande du gouvernement américain en 1962 et rendu public en 1967 par l'un de ses auteurs. Traduit en français sous le titre « La paix indésirable ? »

\*\* in « Revue des Deux Mondes », juin 1976 page 515.

Dans le Loire et le Rhône, un groupe de jeunes agriculteurs ont fait leur, la devise :  
« Objecter, vivre et travailler au pays ».

# OBJECTEURS EN MONDE RURAL



Voici quatre ans, dans les départements de la Loire et du Rhône, trois pionniers rédigeaient une demande collective de statut des objecteurs de conscience.

Le ministre de la défense leur fit tant de tracas ; eux firent tant de bruit que depuis, le groupe s'est agrandi. Dix insoumis, cinquante militants et un réseau de près de cinq cents sympathisants constituent aujourd'hui le groupe « objection en Monde Rural »

Réunis primitivement par une lutte antimilitariste, qu'ils sont loin d'avoir renié, leur action a rapidement débouchée sur une lutte globale contre l'aliénation et l'exploitation de l'homme. Pour eux, l'objection ne se limite pas à l'armée ni ne se réduit à un service limité dans le temps. En choisissant « d'objecter au pays » et de continuer à tenir leur rôle là où ils sont, ils ont résolu, à leur façon, le débat du « service », tout en poursuivant une pratique militante.

La contre information antimilitariste est restée, bien sûr, un de leur secteur de lutte privilégié. A l'aide de films et de montages, ils parcourent les villages, les MJC et les collèges agricoles pour expliquer leur refus du service militaire et discuter des problèmes posés par la militarisation. Le refus de l'impôt n'a plus de secret pour eux. Quant aux livrets militaires, un renvoi collectif de ceux qui n'avaient pas pu objecter, se prépare incessamment.

Lorsqu'on leur demande ce que c'est que la militarisation pour un paysan, ils répondent, avec la mémoire des anciens qui se souviennent... les réquisitions des chevaux et du matériel. Les ordonnances de 59 ont pris le vert et sont parties aux champs ; à ce jour, tout le matériel agricole est soigneusement recensé et répertorié, au cas où il faudrait affecter les paysans sur leur tracteur ?

Les permissions agricoles, qui permettaient « au gars sous les drapeaux de rentrer au pays pour les foins », ont été supprimées, ce ne fut guère du goût des agriculteurs, mais c'est la sécheresse de l'été 76 qui leur a fait découvrir récemment ce que pouvait être l'armée « au service du pays ». Cette année là, l'armée qui cherche toujours à redorer un blason quelque peu terni auprès des populations a déclenché l'opération « Paille ». Résultat : elle s'est révélée le transporteur routier le plus cher de France ! Exigeant le paiement comptant, emplissant ses camions à moitié et gaspillant de l'essence sur des itinéraires extravagants, elle a accompli la performance de doubler les coûts des transports de paille.

Pourtant, en l'absence d'une lutte du type Larzac, l'information reste difficile à faire passer.

## OBJECTION AU CUMUL DES TERRES

Objecter en milieu rural, cela signifie aussi rendre la terre à ceux qui la cultivent et défendre son milieu de vie contre les multiples agressions de la société - béton. Avec les Paysans Travailleurs, le MRJC et les CMR dont ils sont souvent membres, le groupe « Objection en monde rural » s'est retrouvé en mars 76 à labourer et ensemen- cer les terres non exploitées d'un gros

propriétaire cumular. Cette action de désobéissance civile n'a pas encore abouti judiciairement mais la moisson a été envoyée symboliquement au Tiers Monde. Objecter, c'est encore faire comme André, un jeune infirmier qui avec l'aide de quelques camarades est en train de créer un centre de soins rural. C'est une association d'usagers qui le gèrera. Mais au-delà de la fonction préventive et de l'aide aux personnes âgées, il se veut une remise en cause de la médecine libérale.

## OBJECTION AU MARIAGE

A Saint Symphorien de Lay, une bourgade de leur région, une travailleuse familiale a été virée récemment parce qu'elle vivait maritalement. Après cette affaire, son employeur, la Fédération départementale des Associations familiales rurales, organisme sous tutelle religieuse, a envoyé une circulaire aux travailleuses familiales en formation. Celle-ci indique que « les associations familiales rurales se veulent au service de la famille dont la base est constituée par le mariage, seul critère objectif témoignant du double engagement du couple envers lui-même et envers la société » !

Cette sanction, somme toute fort semblable à celle des interdictions professionnelles dont sont victimes les objecteurs a décidé le groupe à entamer une vigoureuse campagne pour dénoncer ce licenciement et ces pressions abusives.

La lutte contre le nucléaire à Saint Maurice l'Exil, le barrage de Villers, l'uranium de Montbrison, le projet d'autoroute Clermont - Saint-Étienne, le tourisme sacageur et le Parc régional du Pilat font aussi partie de leur champ d'action. Tout cela leur a valu les avances électorales du P.S.U. et des différents mouvements écologiques de la région.

Le Groupe, dont la cohérence politique est extrêmement intéressante, évolue vers un regroupement plus large de résistants à la militarisation. Pour eux, il est plus difficile d'objecter maintenant que voici 4 ans lorsqu'ils ont démarré. Le rapport de forces entre le gouvernement et les objecteurs n'en finit pas de s'établir, et tous sentent sourdre la violence d'un état de plus en plus fort. A la veille de son procès, Jean-Luc de l'équipe GO-CNV, écrivait dans ces colonnes : « Toute objection doit être l'histoire d'un enracinement ». A Chazelles-sur-Lyon où ils étaient réunis dernièrement, nous avons rencontré un groupe d'objecteurs - agriculteurs cheillés au pays. La terre colle à leurs semelles, mais ne les a jamais empêché d'agir...

Y.-B.C.

## RENVOYEURS DE LIVRETS MILITAIRES

Jeudi 10 novembre, onze personnes ont comparu devant la cour d'Appel de Montpellier pour avoir renvoyé leurs livrets militaires en solidarité avec les paysans du Larzac.

Louis Delmas, déjà condamné à un mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende, puis à 1 000 F en récidive, a de nouveau été condamné à 1 000 F d'amende. C'est ce qu'on appelle un procès à répétition. Boudou, Fau et Sirvin de Rodez ont vu leurs peines confirmées : 700 F d'amende. Cambiaire Sholtès, Mazer et Viguier de Millau, condamnés en première instance à 500 F d'amende, ont pris eux aussi 700 F. Deluzet et Mandin, de Béziers, dont M<sup>o</sup> Roux avait obtenu la relaxe en première instance, ont également été condamnés à 700 F d'amende chacun. A cette occasion, douze nouvelles personnes ont renvoyé leurs livrets. Coordination régionale : M. Guyot, Résidence Jardin aux Fontaines E 2, 9 rue de Nazareth, 34 100 Montpellier.

A Nantes, à l'occasion de l'arrestation de Jo Cassard, insoumis total notoire, un groupe de 29 personnes renvoyaient collectivement leurs papiers militaires. A ce jour, douze d'entre eux sont déjà inculpés. Les prochains procès auront lieu les 16 et 20 décembre et les 3 et 6 janvier 78. Contact : GRIM, 57 rue des Hauts Pavés, 44 000 Nantes, CCP Hermine 25 08 50 X Nantes, en précisant « soutien financier ».

Gilles Vuitton, militant du Mouvement Populaire des citoyens du Monde et renvoyeur de livret militaire a été condamné par le tribunal de Lons le Saulnier à 100f d'amende avec sursis. A l'occasion de son procès, six nouveaux renvois ont eu lieu. Les ex-proprétaires de ces livrets sont les irresponsables ci dessous : Bernard Chopard, Jean Claude Girod, André Camuset, Sylvain Girard, Yves Brodin et Daniel Mauri. Contact : GRANV Le Martinet 39800 Poligny

# INSURGÉS

La chronique de cette semaine trouve tout naturellement sa place au sein du dossier objection. La routine d'une chronique fait souvent oublier sa fonction. Quand on objecte, et les formes sont nombreuses, on se heurte indubitablement à la répression : celle de l'état libéral avec sa cohorte de magistrats trop souvent aux ordres.

Ces petites nouvelles de la répression des antimilitaristes, qui par manque de place sont trop souvent réduites à quelques informations techniques, sont destinées à ne pas passer sous silence les méfaits de la justice. Elles sont aussi une invitation à faire de chaque procès une entreprise de déculpabilisation de l'action militante et une tribune d'expression de la désobéissance. Montrer publiquement que « nos gestes délinquants » sont pleinement assumés, et opposer au futur espace judiciaire européen notre espace vital en insurrection.

## INSOUMISSION TOTALE

Les insoumis totaux sont des individus qui se sont vus refuser le statut des objecteurs de conscience, ou qui l'ont refusé, le jugeant trop compromettant.

Après l'incarcération de Michel Suchaut pour refus d'obéissance à la prison de Loos-lès-Lille, un comité de soutien s'est créé à Dijon. Objecteurs, insoumis, et tous autres allergiques au bel uniforme, vous pouvez prendre contact avec le comité en écrivant à : Comité de soutien à Michel Suchaut, BP 152, 21 004 Dijon Cédex.

Jean-Bernard Forissier, inculpé d'insoumission et de refus d'obéissance, est passé devant le tribunal permanent des forces armées de Lyon le 9 décembre. Il a été condamné à un an de prison dont trois mois fermes.

Après le récent jugement de Rennes (15 mois avec sursis pour Jo Cassard) on assiste à une relative clémence de la part des T.P.F.A. qui nous avaient habitués à des peines plus lourdes pour les objecteurs politiques.

## INSOUMIS O.N.F.

Voici quelques résultats de procès d'insoumis à leurs affectations autoritaires dont les acteurs ressemblent étrangement à ceux invoqués dans ce dossier « Objection ».

Antoine Beck a été condamné à un an de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve par le tribunal de Thionville. C'est une des premières fois qu'une mise à l'épreuve est demandée dans ce genre d'affaire. En l'obligeant à se présenter régulièrement auprès du juge, le tribunal veut permettre à l'ONF de retrouver Antoine sans difficulté pour une nouvelle affectation !

Jean-Luc Lavigne et Pierre Charliot, après un grand procès - tribune qui a mobilisé toute l'équipe GO-CNV - Circauds et près de 500 personnes, ont été condamnés à huit jours de prison avec sursis. Il faut souligner la remar-

quable qualité d'écoute du président du tribunal de Mâcon ainsi que les peines symboliques qui ont été prononcées. Gageons pourtant que le parquet fera appel.

Les présidents se suivent et ne se ressemblent pas. Thierry Vimare, insoumis à l'ONF, a comparu devant le tribunal d'Agen sans avocat : « Il demande à la cour d'entendre trois témoins. Le président déclare ne vouloir entendre que des témoins de moralité et pas de discours politiques (sic). Mais comme la cour est magnanime, on accepte d'en entendre un. Thierry déclare alors ne pas demander de traitement de faveur, mais le droit de s'exprimer entièrement. Flottement, concertation entre les juges, les assessseurs et le procureur. Un ? Deux ? Vous ne voulez vraiment pas d'un ? C'est mon dernier prix. Thierry, considérant que le plus élémentaire des droits n'est pas respecté, refuse de participer plus longtemps à cette mascarade où les apparences ne sont même pas sauvegardées, et quitte la salle ». C.S.O.C., Capvath 47 130 Bazens.

Jean-Pierre Lafay et Jean-Louis Vincent ont été jugés le 25 novembre dernier par le tribunal de grande instance de Nanterre. Ces deux actifs militants des CLO ont été condamnés respectivement à six mois de prison avec sursis et quatre mois de prison avec sursis.

Entre un an et huit jours (peines prononcées ces temps derniers pour les objecteurs insoumis), la justice libérale nage...

Si vous n'avez jamais assisté à un procès d'objecteurs, le dernier annoncé est celui d'Alain Gaignard qui passera devant le tribunal d'Alençon le 21 décembre 77. Il est insoumis depuis 3 ans. Vous pouvez témoigner par écrit auprès du Président du tribunal correctionnel d'Alençon, 61 000. Aide financière : Crédit Agricole N° 0 1354062. Alain Gaignard : Les Riderets, 61 000 Hesloup.

Y.-B.C.

# La myopie reprend du poil de la bête

Défense, terrorisme, élections. Trois idées spectaculaires à la mode. Trois occasions pour l'écologie de montrer la force spécifique de ses analyses. Trois occasions ratées. L'écologie est restée là comme ailleurs sur le terrain de ses adversaires. Il va falloir sous peu liquider l'écologie en tant que gadget idéologique du système dominant, nouveau cache-misère.

## DÉFENSE

La non-violence ne parvient pas à dépasser la condamnation humanitaire de l'armée. On la refuse au nom du chrétien : «tu ne tueras point», et ça dispense d'aller plus loin. Cette absence de regard global débouche sur la demande d'une «défense populaire non-violente», le fameux knout indolore. Une telle demande, calquée sur la revendication gauchiste de l'armée populaire, revient à faire entrer la militarisation dans la société civile, dont à précéder les désirs de ceux qui nous exploitent. Le rêve du capital est en effet de pousser ses esclaves à s'auto-diriger dans le grand hôpital de la servitude consentie. Économie de garde-chiourmes. La création de milices intellectuelles, la vulgarisation de l'auto-défense (contre le terrorisme) permettent de ne pas accroître à l'infini le cheptel policier susceptible - qui le sait - de se retourner un jour contre ses employeurs. Ainsi de la « défense ». La seule question que devrait se poser un « libérateur », un « révolutionnaire » ou un « communiste », au sens littéral des trois termes, n'est pas la forme de la défense ou la texture de l'armée. C'est défendre quoi ? La nation française ? L'État français ? La succursale française des multinationales ? ou une certaine idée de la France, incarnée à la fois par la droite gaulliste et les nationalistes prolétariens du PCF. Celui qui ne possède rien - que ses chaînes - n'a rien à défendre. N'est-il pas lamentable de constater qu'après deux guerres mondiales violentes et une guerre permanente économique ( dite froide ), nous en sommes encore à nous demander, socialiste ou non-violents, comment sauver les meubles de nos dominants ? Comment construire de nouvelles lignes Maginot et comment mourir dignement pour la patrie. Au quatrième cambriolage, tu peux quadrupler les verrous. Tu peux aussi enlever la porte de la maison vide, inviter le voleur à boire un pot, lui demander comment ça va chez lui, pourquoi il vient piquer chez les autres, et conclure avec lui un pacte de non-agression, en convenant que le vol c'est la propriété.

Le jour où tous les peuples du monde auront compris ce qu'est l'armée, la défense et à qui elles servent, ce jour-là le partage équitable de l'abondance terrestre sera possible.

Car l'armée et la guerre ont le même but : retirer du marché capitaliste les hommes et le matériel en surplus afin de créer la pénurie artificielle. C'est le retrait, ou la dénaturation. les mêmes que ceux des légumes excédentaires. Si tous les choux-fleurs et tous les melons produits allaient sur le marché, et non sur les décharges, les cours s'effondreraient. Or il vaut mieux détruire des produits naturels que des profits capitalistes. Idem pour l'armée : on oublie toujours qu'il n'y a pas un million et demi de chômeurs en France. Il y en a quatre millions et demi, en comptant ceux qui travaillent pour l'armée. Cette masse improductive ( mais consommatrice ) maintient artificiellement les bas salaires des producteurs. De même, en affectant 80 milliards au budget des armées, l'État ne paye pas seulement ses bons défenseurs : il crée le marché, toujours artificiel, des armements dont l'économie a besoin, sorte



de secteur préservé qui échappe à la loi classique de l'offre et de la demande. Grâce à quoi l'État peut toujours refuser de satisfaire les autres besoins - utiles - de l'économie.

La vente d'armes au Tiers-Monde n'est pas seulement moralement condamnable. Elle est un mode essentiel de domination des pays développés puisqu'elle permet, faute de crédits, d'éviter l'exportation de denrées vitales. Une bonne guerre locale là-dessus, orchestrée par les « grands » et voilà le matériel à renouveler. Les guerres sont pour les nations ce que sont les accidents de voiture pour les constructeurs automobiles.

Revenons en France : que le PC et le PS veuillent conserver l'armée, quoi de plus naturel pour ceux qui veulent attirer les suffrages des bourgeois, ceux des militaires et ceux des ouvriers de l'armement. On ne peut décemment pas leur reprocher de ne pas dire aux Français ce qu'est l'armée, ce qu'est la Défense. Cette explication les rendrait vraiment révolutionnaires. Or ils ne sont que les successeurs des dominants en place. Mais que nous, la base, nous nous rendions complices de l'aliénation avec notre « défense populaire », alors là... A l'heure où l'armée sort de ses camps pour investir l'espace rural ( manœuvres ) et urbain ( gardes-mobiles ), il faut être maso pour lui donner un coup de main en « popularisant la défense ». Ce qu'il faut populariser, c'est la lâcheté, le tirage-au-cul et la désertion. C'est la vanité de toute défense qui serait liée à la vanité de la propriété. Notre chance, c'est que l'armée est encore une force concentrée, pas encore diffusée. Une force séparée et pas encore intégrée. Mais le jour où chaque pavillon de banlieue sera le bunker d'un défenseur de la patrie, l'État aura assuré définitivement son règne.

Dernière fonction de l'armée : cette communauté d'oisifs est la vraie force de dissuasion du système. Elle vient suppléer les grévistes ( poubelles, aéroports, transports ) pour dissuader les travailleurs de faire grève. Elle se branche ainsi directement sur la question du travail salarié en se montrant comme une armée d'intérimaires au pied levé. Elle est l'ordre. Il est donc vain d'aborder de façon séparée les multiples fonctions de l'armée, en privilégiant par exemple la question nucléaire, les Plutons, les missiles ou les sous-marins, la solde, l'uniforme ou l'ordinaire. L'armée est un tout. On ne peut la dissocier du travail

salarié de l'économie, de l'occupation du territoire ou de la destruction de l'État. Retour au point de départ sur la nécessité d'un regard global.

## TERRORISME

On a beaucoup glosé sur le sujet. « Libération » a sorti un album spécial ( 10 F ), soigneusement épuré de toutes les conneries déversées au jour le jour ( c'est une excuse ) sur les « terroristes ». Retenons ces phrases d'Ulrike Meinhof, écrites en 1967, en pleine guerre du Vietnam :

« Envoyer des bombes au napalm sur des femmes, des enfants et des vieillards, ce n'est pas criminel. Ce qui est criminel, c'est de protester contre cela. Détruire des récoltes essentielles à la vie et provoquer ainsi la famine et la mort de milliers de gens n'est pas criminel. Ce qui est criminel, c'est de protester contre cela. Il est incorrect de lancer du pudding et de la farine sur la tête des politiciens, mais il est tout à fait correct de recevoir ces mêmes politiciens qui font raser des villages et bombarder des villes ».

Ajoutons qu'il est aujourd'hui incorrect de traiter de terroristes criminels une brochette de chefs d'État. C'est même offensant. Par contre, il est diplomatique et correct de recevoir et de commercer avec le Shah d'Iran le jour où l'on apprend que sa police vient de faire massacrer une centaine d'opposants politiques. 67 - 77, la vie continue. Les terroristes continuent à mal penser. Paraîtrait même qu'ils prolifèrent. C'est pourtant pas faute de les avoir condamnés.

## ÉLECTIONS

Ça n'a pas raté. L'État divise les écologistes pour régner. Il utilise la diversité écologique ( une bonne chose ) pour attiser les divergences. Chacun se sent contraint de se définir par rapport à une droite ou une gauche. Les Amis de la Terre de Paris, qui, en fait de terre, sont plutôt des fleurs de pavé, donc très près des centres de pouvoir ( presse ) parisiens, utilisent anti-écologiquement ce « privilège » pour faire prévaloir leurs analyses. La province, suspecte de fermeture sectaire est même accusée « d'a-

politisme teinté de gauchisme » ( Laurent Samuel dans Libé du 7 décembre ), parce que son « intransigeance pure et dure » l'amène à refuser les alliances morganatiques avec la gauche. Les Amis de la Terre proposent une ouverture tous azimuts en direction des candidats d'autres forces politiques, en vue de mesures conservatoires. Arrêt urgent du nucléaire civil et militaire. Ça se discute. Ça aurait dû se discuter déjà. D'où grogne légitime des parisiens. Mais pourquoi ces anathèmes, ces condamnations, ces noms d'oiseaux à l'encontre d'Écologie 78 ? On dirait la tendance A', modifiée B 12, du PSU, s'emportant contre le bureau central. C'est ça, l'écologie ? Continuez à nous faire rire, les Parisiens, en ces temps moroses, c'est pas du luxe !

Remarquez, faut les comprendre ces mecs : à part le RER et Chirac, ils ont peu de satisfactions dans la vie. L'expérience municipale de Paris-Écologie a laissé quelques douloureux contentieux entre Amis de la Terre et SOS Environnement. A l'image de « Politique Hebdo », l'extrême-gauche soi-disant « révolutionnaire » part en couilles en magouilles et en quenouilles. Le PSU cherche avec désespoir ses militants, tous séduits par la gauche rocardienne. Toutes les chapelles se chamaillent comme curés latinistes pour attirer les 100 000 voix écologistes parisiennes. Ça grenouille de partout. Chaque jour, un écologiste de longue date se révèle dans chaque rédaction. Ce sont en général ceux-là même qui disaient récemment que l'écologie était une lutte petite-bourgeoise réactionnaire. Dans ce charivari, les Amis de la Terre ont du mal à retrouver leurs esprits. Quand on te somme quotidiennement de dire si oui ou non tu es à gauche, et de le prouver plus vite que ça, t'as tendance à t'énerver. Tu as envie de nuancer, d'expliquer que le refus de la politique politicienne ce n'est pas de l'apolitisme, tu cherches des exemples ( Breton, Vaneigem, Bookchin ), mais le temps presse et la question simpliste demeure : droite ou gauche ? Répondons sur le même niveau : et merde !

Sur le fond, l'erreur des A.T. me paraît être celle-ci : en décidant de ne pas gêner un candidat « s'engageant à défendre un plan d'urgence », les écolos court-circuitent encore la base pour s'en remettre aux hommes d'appareil. Démarche non démocratique. C'est pas les hommes politiques qu'il faut convaincre, c'est les gens. Par ailleurs, quelle naïveté ! Ils te promettent tous les plans d'urgence que tu voudras. Tu sais bien qu'ils tueraient père et mère pour être élus. Et une fois élus, comment tu vas les faire démissionner, s'ils te déçoivent ? C'est des morpions, ces bêtes-là. Les écolos auront bonne mine quand ils se heurteront aux flics envoyés par l'État de leur choix, installé par eux. Admettons qu'il y ait un homme sincère parmi les alliés privilégiés. Il devra choisir entre la discipline du parti, le devoir d'État, et ses convictions. Même un Besson ( PS Savoie ) s'inclinera devant le Parti et l'État, comme il s'incline devant le « maintien en état de la force de frappe ». Sinon, il serait déjà un non-inscrit, un individu libre.

On a un précédent tout frais devant nous : les bürgerinitiativen allemands voulaient jouer la stratégie Amis de la Terre : ne pas gêner leurs alliés privilégiés du SPD, le parti social-démocrate. Ça n'a pas empêché Kalkar ni Baader. Ça n'a surtout pas retardé le programme nucléaire allemand, adopté à l'unanimité au dernier congrès du SPD. Un bonze anti-nucléaire s'est fait brûler devant la salle du congrès. Il est parti en fumée avec ses dernières illusions.

L'alternative n'est pas droite ou gauche. C'est l'État ou nous.

ARTHUR

# FLEURY : les pédagogues font TILT

Depuis quelques années une mode rétro se glisse sournoisement entre les barreaux des prisons françaises : la pédagogie... Fleury n'échappe pas au mini séisme et vient de paraître pour tous les bâtiments scolarisés un mensuel conçu et réalisé par les élèves. Dans son édito, « TILT » (c'est son nom) se veut un outil pédagogique prolongeant le déroulement normal de la scolarité sous un angle moins conventionnel. Les enseignants qui nous le présentent ont choisi de faire de ce journal un instrument de liaison entre les détenus (uniquement) scolarisés. Son objectif : traiter des sujets qui ne sont pas forcément abordés en classe et permettre un contact fructueux au niveau culturel.

## LE « JOURNAL SCOLAIRE DE LA SANTÉ »

Pour comprendre l'évolution culturelle des prisons de notre société libérale avariée, il faut se référer aux expériences appliquées dans certaines d'entre elles comme la Santé. Devant une contestation croissante des conditions de vie carcérale, le Ministère de la Justice se voit bientôt amené à couvrir certaines initiatives dans le secteur enseignement. Soucieux de notre liberté d'expression, le directeur des centres scolaires de la Santé - Fleury, les conseillers pédagogiques, l'inspecteur départemental et la hiérarchie enseignante unissent leurs efforts réformistes pour pondre une idée originale : un journal scolaire... Très vite, l'idée fait son bonhomme de chemin et s'étend à divers autres établissements. Les détenus scolaires de la Santé participent à l'impression de « leur canard » (basé sur la technique Frénet), tapent leurs articles à la machine sans s'apercevoir au bout du compte que le souci pédagogique amputé plus de la moitié de leur journal scolaire d'expressions culturelles.

## UNE COLLABORATION EFFICACE

A Fleury, cette initiative à la mode plaie de toute évidence à la direction pénitentiaire. Et puis chacun y trouve son intérêt propre, les enseignants une plus étroite collaboration avec leur élèves, et la direction une preuve éclatante de son ouverture sur une réforme pénitentiaire basée sur la « liberté d'expression » (surveillée) dans le pur style « prison modèle ». D'autant que cette initiative tombe à pic pour redorer le blason libéral des quelques taches survenues à la suite de certaines censures sur des journaux comme « Libération » ou « GO-CNV ». On pourra d'ores et déjà prétendre que Fleury respecte les opinions politiques de chacun en avançant la preuve irréfutable des cantines de journaux (dont la liste s'étend de « France-Soir » au « Monde » en passant par « La Croix » avec en bouquet final « Libération » qui, pour l'occasion sert de carotte à la naïveté populaire. Notons au passage que « Le Canard Enchaîné » reste la denrée contestataire avec « Charlie-Hebdo » et « GO-CNV » qui ne bénéficient pas de publicité mais que l'on « peut se procurer » si l'on se tient au courant des démarches à suivre. Quand au « CAP », n'en parlons plus... « TILT » renforce donc cette image de marque et cela à un moment propice.

Cependant, une dizaine d'enseignants irrespectueux dénoncent l'escroquerie pédagogique et font aimablement remarquer que leurs collègues se sont un peu trop empressés d'obtenir leurs assentiments. En effet, « TILT » fut bouclé et distribué gratuitement peu avant une réunion pédagogique qui devait étudier les réactions des détenus scolaires afin de décider en commun la poursuite de l'expérience. Après coup, ils affirment que « TILT » ne correspond en rien aux exigences d'un « instrument de liaison ». Pour les enseignants irresponsables, le journal scolaire doit se compléter d'articles restant dans les normes, mais issus des divers bâtiments. Quand aux détenus du D-I qui collaborent au journal, « TILT » doit

s'orienter vers une structure informative sur les droits de chacun dans l'environnement carcéral et briser le silence jusqu'ici bien cloisonné sur les suicides...

## A QUAND UN JOURNAL REVENDICATIF ?

A la question « Pensez-vous que "Tilt" puisse devenir un outil revendicatif ? », les enseignants contestataires répondent qu'un journal rédigé réellement par des détenus n'existera jamais à Fleury. Pour l'administration il n'est pas question de revendications sous quelque forme que

ce soit. Un véritable instrument de liaison foutra le feu à la baraque, tous les bâtiments jusqu'ici bien isolés se révolteraient. Pour nous, il n'est pas question de cautionner « TILT » tel qu'il se présente. Si par utopie ce journal s'engageait vers un semblant de contestation, il serait immédiatement censuré (« TILT » passe au bureau des divers directeurs de bâtiments avant sa distribution) et là, seulement là, nous aurions une réaction unanime, parce que toute chose qu'on fait et à laquelle on croit doit être défendue jusqu'au bout.



« TILT » : L'ESCROQUERIE DU CONFORMISME

En couverture, « TILT » se présente sous la forme d'un jeune (cheveux courts, portant un blouson Rock'ers avec l'inscription « Fleury » dans le dos sans doute pour signifier qu'il porte sa croix sans broncher) s'acharnant sur un flipper. Dans ce jeu, « TILT » trouve sa signification par une situation de partie bloquée... Il se présente sous l'aspect d'une brochure (21 x 15 cm) d'une vingtaine de pages tirées à la ronéo à l'intérieur de la prison. Sur ces 20 pages, 4 sont consacrées à l'éditorial (signé par les enseignants), 5 aux élèves et le reste relève des exercices scolaires dit pédagogiques. Pour la partie « instrument de liaison entre les détenus » on trouve la signature de trois détenus alors que les classes scolaires du Bâtiment 1-1 ont un effectif avoisinant les 40 détenus !

La partie pédagogique relève d'une volonté flagrante de tromper, d'une démagogie sans borne. En effet, les enseignants par un échantillon « représentatif » se sont amusés à questionner leurs élèves sur leurs lectures. Le sondage en question constate que les détenus interrogés lisent beaucoup, en moyenne 21 livres et bandes dessinées par mois. La fréquence de lecture est beaucoup plus élevée qu'à l'extérieur, en moyenne 3 livres et bandes dessinées par mois. Cette bonne blague ! Et de nous soumettre les tableaux suivants :

- 1) Livres lus à l'extérieur :
- néant 52 %
  - policiers 6 %
  - classiques 5 %
  - politiques 5 %
  - romans 10 %
  - bandes dessinées 22 %

- 2) Livres lus à l'intérieur :
- policiers 26 %
  - classiques 5 %
  - divers 5 %
  - bandes dessinées 62 %
  - érotiques 7 %
  - science-fiction 5 %

- 3) Nous aimerions lire :
- sans opinion 32 %
  - policiers 37 %
  - classique 21 %
  - bandes dessinées 5 %
  - science-fiction 5 %

A remarquer que dans le tableau n° 2 les livres politiques n'y figurent pas pour la bonne raison qu'ils sont pratiquement inexistant en bibliothèque. On remarque aussi que les érotiques ne récoltent que 7 % de suffrages alors que je me masturbe au moins deux fois par semaine... Bref, ces pédagogues très spéciaux tout en précisant qu'il ne tirent pas des conclusions générales valables pour l'ensemble des détenus (ouf !) déclarent sans rire que la présence de la bibliothèque s'avère un élément essentiel de la vie quotidienne et alors qu'à l'extérieur 52 % des détenus scolarisés ne lisent pas, 98 % d'entre eux lisent maintenant au moins un livre par mois ! Question : pensez-vous abuser la majorité des détenus en employant des méthodes aussi grossières ? Si oui, ne comptez pas sur moi pour leur ouvrir les yeux ! Je ne vous salue pas.

Mandrin

## bon appétit

Dans dix jours Noël.

Dans dix jours la grande fête de la boustifaille.

Dans dix jours j'en connais qui poseront pudiquement un mouchoir sur leurs petits problèmes de conscience et s'installeront au coin de l'âtre pour baffrer à souhait.

Et-au fond- qui oserait leur donner tort ?

Il est quand même un copain dont je suis sûr qu'il ne s'étranglera pas avec l'os de la dinde aux marrons : ce pur et dur de l'abstinence, c'est Mandrin.

Mandrin qui moisit dans un cachot depuis le mois d'août pour une affaire de miche de pain volée.

Mandrin dont l'instruction de l'affaire n'a pas encore débuté et qui ne trouve pas ça normal.

Et qui en a marre.

Et qui le dit.

Et qui -parce qu'il ne voit plus d'autres moyens pour se faire entendre- a entamé une grève de la faim lundi dernier pour que ce qui lui sert de juge d'instruction daigne enfin se pencher sur son cas.

« La détention préventive doit être l'exception » déclarait un récent Garde des Sceaux en versant de grosses larmes de crocodile. Il ignorait probablement que -contrairement à l'esprit de la loi- c'est de façon quasi systématique que l'on incarcère « préventivement ».

Après quoi, selon le temps, ou l'humeur des juges, les prévenus subissent plus ou moins longuement les états d'âme de la hiérarchie carcérale en attendant le procès.

A dix neuf ans, cinq mois de taule c'est long; très long et Mandrin en a marre d'être la victime perpétuelle d'une société où il vaut mieux être une crapule riche plutôt qu'un idéaliste pauvre. Tous les détenus sont des otages. Qu'on ne me rabatte pas les oreilles avec des distinctions subtiles entre « politiques » et « droits communs ». Aujourd'hui les Etats n'ont qu'une idée en tête : criminaliser l'acte politique. C'est une raison suffisante pour serrer les coudes, non ?

Il faut vite réagir : au bout de quinze jours de jeûne les forces commencent à décliner rapidement. Si nous sommes nombreux à peser par nos lettres sur le juge Poignard, celui-ci se décidera à sortir le dossier Thierry Colombier du placard où il l'a égaré un soir.

On compte sur vous... et très fort.

JLS

Envoyez une lettre demandant l'ouverture de l'instruction et la mise en liberté provisoire de Thierry à Monsieur le juge Poignard, Palais de Justice de Versailles, 78 Versailles.

Si vous en avez le temps, faites deux doubles : l'un pour l'avocat, Maître Mignard 52 Boulevard Ornano 75017 Paris et l'autre pour le journal BP 26 71800 La Clayette.

# sur le terrain

LE CALENDRIER DE CHEU VOUS

## 01

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A 42, section Dagneux-Chatillon en Michaille, est en cours jusqu'au 27 janvier 1978 inclus à la Préfecture de l'Ain à Bourg en Bresse, bureau des opérations immobilières ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 16 h sauf samedi, dimanche et jours fériés.

Des dossiers sont également déposés à la mairie d'Amberieu en Bugey (8 à 12 h et 14 à 18 h) et à la mairie de Nantua (9 à 12 h et 15 à 18 h). Des dossiers sommaires sont déposés dans les mairies des communes suivantes :

Dagneux, Balan, Bressolles, Béligneux, Pérouges, Meximieux, Charnoz, Villieu-Loyes-Mollion, Chazey sur Ain, Leyment, Château Gaillard, Ambronay, Varambon, Pont d'Ain, Drullat, Neuville sur Ain, Poncin, St Alban, Challes, Ceignes, Maillet, Saint Martin du Fresne, Port, Nantua, Les Neyrolles, Le Poizat, Charix, Lalleyrat, Saint Germain de Joux, Chatillon en Michaille et Oyonnax.

Des observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête joint à chaque dossier, ou adressés par écrit à M. le Président de la commission d'enquête à la Préfecture de l'Ain.

L'autoroute A 42 doit relier Lyon à Genève à travers le Jura, d'où une importante et très coûteuse infrastructure (viaduc, murs de soutènement à flanc de montagne, tunnel...) L'environnement risque de beaucoup souffrir de la construction de cette autoroute, aussi, si des comités ou des personnes ont déjà travaillé ou connaissent des documents sur les problèmes des autoroutes et plus généralement de la politique des transports en France, ils ou elles peuvent se mettre en rapport avec le Comité Ecologique d'Amberieu, MJC, Place Jules Ferry, 01500 Amberieu en Bugey.

Comité Ecologique d'Amberieu  
MJC, Place Jules Ferry  
01500 Amberieu en Bugey.

## 13

### THÉÂTRE A EMPORTER

« M. Salsichot, vous genez l'atome » ou « Qui l'uranium enrichit » par le théâtre à emporter de Béziers. Sera dans les Bouches du Rhône le vendredi 16 décembre à la Ciotat, présenté par l'Association Culturelle des Frères Lumière le samedi 17 décembre à Arles, MJC, présenté par le Comité Ecologique et la C.F.D.T.

## 21

### CONTACTS

Comité d'Informations d'Information nucléaire, Hôtel des Sociétés, 7 rue du Dr Chaussier, 21000 Dijon.  
Patricia DECUYPER, Marine REBOURS, 3 rue du Carrousel 21000 Dijon.

## 22

### CONTRE LA CONSTRUCTION D'UN LOTISSEMENT EN BORDURE DE MER

Urgent ! Appel aux personnes intéressées pour mener une action contre la construction d'un lotissement en bordure de mer près du site classé du Grand Rocher à Plestin les Grèves (22). Contacts : Marc de St-Laurent, Rue du Bilo Tréguier 22220 - tél. (96) 20-35-34.

## 23

### CANDIDATURE DU FRONT AUTOGESTIONNAIRE

sur la circonscription (Moisy, Bondy, Pavillon, Villemonble, Romainville). Réunion à Bondy vendredi 16 décembre - 21 h - salle S. Allende 6 rue Catinnes.

## 24

### OFFRE D'EMPLOI

Commune de Dordogne recherche puéricultrice diplômée d'état pour direction d'une crèche familiale et participation au planning familial en équipe avec les animateurs sociaux culturels. Esprit bonne sœur s'abstenir. Ecrire avec CV à Commission Municipale, PSU, 9 rue Borromée 75015 Paris.

## 26

### SOIRÉE INFOS DÉBATS

Le C.R.I.N. organise le 15 décembre 1977 à 20 h 30, à la salle des fêtes (foyer), à Valence une grande soirée-infos-débats sur les luttes anti-nucléaires dans la région. Cruas, F.B.F.C. à Romans, Comhurex à Pierrelatte, Maville, etc...

En première partie projection du film : Nucléaire - danger immédiat - film de Serge Poljinski et du collectif Grain de Sable. Vivants de la région de Valence, la lutte anti nucléaire a besoin de vos têtes et de vos bras. Le CRIN se réunit tous les mardis à 20 h 30 à la Maison pour Tous du Grand Charran : réunions ouvertes à tous, qu'on se le dise ! Comité Régional d'Information Nucléaire Valence - 61 Av. du Grand Charran - 26000 Valence

## 35

### SEMAINE ANTI-NUCLÉAIRE

Du 12 au 18 décembre, centre social de Redon, organisée par le CLIN. Vendredi 16, 20 h 30, projection de « Condamnés à réussir ». Samedi 17, fest-noz de soutien et d'information à Peillac (15 km de Redon). Info sur la situation actuelle au Pellerin, de la GFA, les procès en cours.

## 37

### LE P'TIT ROUGE DE TOURAINE

15 décembre : dans les kiosques tourangeaux numéro double de fin d'année. Sécurité et insécurité : le racisme à Joué les Tours, le viol, le travail des jeunes : à qui profitent les stages en entreprise... Le numéro : 5 F. abonnement : 12 N. - 40 F. Le P'tit Rouge de Touraine 10 rue Jean Macé 37000 Tours.

En même temps les Editions de la Grappe vous rappellent : faites-le vous-même (conseils pratiques et juridiques pour faire votre canard). 3 F. « Loin, très loin d'ici. Zupp box », recueil de poésie de J.J. Cholet. 5 F. « Tête à claques, sans plus... », un superbe et luxueux album de dessins de G. Blanchard. 25 F. (plus 1 F. de port). Tout cela, très punk, à commander aux Editions de la Grappe, 10 rue Jean Macé 37000 Tours.

## 38

### CLO

Le C.L.O. Grenoble reprend ses permanences à partir de maintenant, le mardi de 20 h 30 à 21 h 30 - 4 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble.

## 40

### VENT DE DÉSŒBEISSANCE

Un collectif antinucléaire fonctionne depuis le début septembre. Y sont représentés bon nombre de groupes ou associations (RAT, Nature et Progrès, groupe écologique de Dax, plus quelques inédites...). Un vent de désobéissance souffle sur la péninsule, aussi, si vous avez les samedis de déprime, ne tardez pas à nous y rejoindre. On y cause de :

- désobéissance à EDF (le gros du boulot) 15 % et tout autre moyen astucieux.
- autoinformation sur les aspects techniques écologiques, biologiques ... du nucléaire
- remise à jour et en circulation d'une exposition sur le nucléaire
- etc... le boulot ne manque pas.

Pour tout contact (provisoire, cherchons local) DUPOUY, 56 Avenue de la Grande Landes 40000 Mont de Marsan.

## 42

### ÉCOLOGIE 78 FOREZ

(Sail, Boën, Montbrison, Sury, St-Bonnet le Château, Usson, Chazelles sur Lyon, Plaine du Forez)

Il y aura une candidature Ecologie 78 dans la 7e circonscription. Soutenez, participez. Réunion à Sail-sous-Couzan, Auberge la Sarrazine (au château) le mardi 20 décembre à 20 h. Possibilité de manger sur place. Apportez vos suggestions et de l'argent.

### ÉCOLOGIE 78 LOIRE

Une association s'est créée dans la Loire dans le but de regrouper tous les moyens humains techniques et financiers pour les législatures 78. Soutien financier : chèques bancaire ou postal. Ecologie 78 Loire BP. 15 l'Horme 42400 Saint-Chamond.

## 44

### LETRE DE CITOYENS DE REZE A LEUR CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la décision scandaleuse que vient de prendre le gouvernement dans l'affaire Klaus Croissant, en violation des droits de recours de la défense et des dispositions du droit d'asile, il paraît souhaitable que tous les élus municipaux qu'indigne cette attitude, adoptent au sein de leurs conseils une motion qu'ils feraient connaître par la voie des bulletins municipaux tant à leurs concitoyens qu'à leurs collègues des villes allemandes éventuellement jumelées à la leur, en attirant leur attention sur le fait qu'ils ne considèrent pas cette extradition comme une manifestation de l'amitié franco-allemande, mais comme le signe d'une soumission inacceptable de la France à la République fédérale allemande et d'une confiance injustifiée dans le sort qui sera réservé à l'extradé, dont la sécurité, dans la prison de Stuttgart, se trouve confiée à un Procureur général, ancien nazi, membre des groupes S.A., condamné le 26 décembre 1949 par un tribunal soviétique, pour crimes de guerre dans la ville de Tchoudovo. Contact : Patrick Delapri 17 Grande Rue 44400 Reze.

## 46

### OBJECTION

« Tu ne tueras point » alias l'objecteur, le lundi 12 décembre à 20 h 30 au Palais à Cahors (46). Ce film traitant de l'objection de conscience sera accompagné d'un documentaire sur la formation et l'entraînement des marines aux USA et suivi d'un débat. Film présenté par Pacifisme et Cinéma et le mouvement écologique quercynois.

## 50

### FOIRE AUX ÉNERGIES NOUVELLES

Le groupe Energies Nouvelles, composé de militants issus de divers mouvements écologistes (Crilan, Amis de la Terre, Crepan) organise les 8, 9, 10 juillet 1978 une foire-exposition consacrée aux énergies nouvelles, à Lessay, dans la Manche. L'objectif de cette foire sera de démontrer que chacun peut produire son énergie d'une façon autonome et fonctionnelle. Côté des fabricants de capteurs solaires, d'éoliennes, de pompes à chaleur, de maisons solaires, nous voulons privilégier la présence d'inventeurs, de bricoleurs inconnus qui ont déjà, à leur échelle, tenté dans le domaine de l'énergie des expériences positives. Nous les invitons à nous contacter à l'adresse suivante : M. Pierre Berger, Le Vieux Moulin 50200 Coutances.

## 57

### SOUTIEN AUX GRÉVISTES EDF

Suite aux attaques du patronat et du gouvernement contre les grévistes d'EDF, le Collectif Antinucléaire de Metz exprime sa solidarité aux grévistes dans leur lutte car :

- nous estimons que les attaques du pouvoir contre le droit de grève visant à interdire aux employés de s'élever contre la stagnation de leurs salaires et la dégradation de leurs conditions de travail sont du même ordre que celles qui touchent les antinucléaires qui se permettent de discuter ou de contester la politique énergétique que le pouvoir veut mettre en place sans aucune consultation populaire.

- nous savons que toute attaque contre le statut et le fonctionnement du service public tend à soustraire ce service à tout contrôle démocratique et que le programme nucléaire accorde une place prépondérante aux industries privées.

- nous tenons à contredire ceux qui prétendent que nous nous battons contre une politique énergétique (opération 15 % d'autoréduction sur les factures EDF) on se bat contre les travailleurs du secteur concerné.

- D'autre part, nous invitons les salariés d'E. D.F. à faire connaissance avec nous pour que nous puissions nous expliquer mutuellement les actions que nous menons. Collectif antinucléaire de Metz 101 - 57220 Fouligny.

## 58

### CHEVRES INSCRITES A L'UPRA

Cherche chèvres de race alpine, un ou deux ans, inscrites à l'UPRA. Contrôle laitier, saillies si possible.

Sicard Colette  
Lemont - St-Sulpice  
58270 St-Amand d'Azay  
tél. (86) 58-62-22

## 62

### ARRAS

Quels amis fous et passionnés partageraient avec jeune amoureuxse de poésie l'intensité de relations profondes et authentiques ? Ecrire au Journal. Elisabeth.

### L'HEURE EST GRAVE LINE

Mercredi 14 décembre, maison pour Tous, St-Omer, 20 h 30, soirée débat sur le nucléaire « l'heure est grave line » - Montage audio-visuel réalisé par le comité anti-pollution de Calais.

## 63

### MALVILLE 77

Continuant sa mission d'information écologique, le CLAC-ECO-1 présentera le film « Malville 77 », réalisé par le Collectif du Grain de Sable, le mardi 20 décembre, au cinéma l'Essai, rue J.B. Torrihon, à Clermont Ferrand - séance à 20 h 30. En première partie sera présenté un montage diapos traitant des problèmes des mines d'uranium dans la région. Entrée : 5 F. En prévision, une tournée du film « Condamnés à réussir » (film-reportage sur l'usine de retraitement de La Hague) : contact : CLAC-ÉCOLOGIE-INFORMATION, 6 rue de la Michodière, 63000 Clermont-Fd.

## 64

### COORDINATION AQUITAINE ET MIDI PYRÉNÉES

Dimanche 18 décembre - 14 h précises, salle du tribunal à Nérac, 47 - réunion de coordination des groupes locaux existant dans ces deux régions. Ordre du jour : compte-rendu des luttes locales, arrondissement par arrondissement, compte rendu de la coordination nationale du 20 novembre, campagne de presse commune, préparation de la réunion de coordination nationale de Nantes en janvier. Matériel de propagande. Prière de prendre contact avec le très provisoire porte parole national choisi à Paris le 20 novembre. Ecologie 78 Michel Rodès Quartier Trinité 64300 Orthez

## 66

### MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE CATALAN

Il s'est créé au local du MEC, deux nouveaux groupes : - une coopérative d'achats de produits biologiques (association solidarité, réunion le samedi après-midi). - un comité anti-répression (suite à l'affaire Croissant, réunion tous les mardis soir). Ce dernier annonce une réunion d'information publique le 21 décembre à 21 h à la salle des Oeuvres Laïques de Perpignan (2 rue Rabelais). Projection du film « de qui dépend que l'oppression demeure ». Mouvement Ecologique Catalan, 17 bis rue Paulin Testory 66000 Perpignan

## 67

### RECTIFICATIF

Il s'est certainement glissé une coquille dans l'annonce concernant la création du groupe des AT du Bas Rhin car l'adresse du Président est erronée, voici l'adresse exacte : Patrick Hatzenberger 34 rue de Liépvre 67100 Strasbourg-Neudorf. D'autre part nous signalons une action actuellement en cours avec l'association Vie et Vallée, à propos de la demande de recherches d'uranium dans la Val de Villedé et dans le Massif de l'Ungrsberg. Des réunions d'information ont lieu dans chaque village et la brochure Histoire d'U est diffusée. Autres points figurant dans le programme d'action du groupe : - l'exploitation à outrance des forêts alsaciennes - une demande d'ouverture de dépôt de déchets industriels par la Polysar de la Wanzenau, dans la région de Hoardt. - Radio Fessenheim.

## 69

### PRAIRIAL TOUJOURS LA

N'écoutez pas les pessimistes et les mauvaises langues : PRAIRIAL, coopérative de bouffe, continue, plus que jamais !... Coopérative Prairial 60, rue du Dauphiné 69003 Lyon tél. 54-36-89

### REPRENDRE DU POUVOIR SUR NOUS-MEMES

Les 17 et 18 décembre 1977, autour du pain, nous pourrions nous retrouver... Formons un demi-cercle d'amis (es) dans lequel il ferait bon vivre au plus simple sens de l'expression.

Nous pourrions visionner quelques diaporamas, nous échangerions sur ce qui nous semble bon d'aborder, un peu de musique et nous mettrions ce que nous voudrions avec... Comme toile de fond, la préparation du levain, du pain, de la pâtisserie, ramassage du bois, remise en route d'un four à pain... on amène tout le monde, on essaiera d'occuper les enfants... qui font partie de la vie également.

Pratiquement : venez samedi, à partir de 15 heures, au Foyer communautaire des Hautannes, St-Germain au Mont d'Or (15 km de Lyon en longeant les quais de Saône, rive droite, jusqu'à la hauteur d'Albigny). Le soir, nous souperons ensemble. On peut dormir sur place (apporter duvet). Le dimanche matin, de bonne heure et de bonne humeur... mise en œuvre du four. A midi, nous dînerons si vous le voulez bien. Prix global : entre 50 et 60 F. (18 F. par repas). Les personnes qui désirent rentabiliser leur véhicule peuvent passer au local du MERA, 68 rue Mercière, 69000 Lyon entre 13 et 15 heures.

## 71

### ANIMATION PROCES

On cherche un groupe de théâtre (ou autre animation...) pour animer le marché de Chalons S/S le vendredi 20 janvier, dès 9 h. du matin, jour du procès de Th. Grosjean. Ecrire à l'intéressé : 26 rue du Crételet, 71100 Chalons S/S.

## 74

### ANTIMILITARISME

Première réunion de tous les objecteurs hauts-savoysiens, de tous et toutes les antimilitaristes du coin le lundi 19 décembre en vue d'une création d'un groupe qui reste encore à définir (amener vos idées). Chez Luc Guérin 24 rue des Remparts 74800 La Roche S/Foron à 20 h 30 - venez nombreux.

## 75

### RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

Ecologie-Energie-Survie qui regroupe des membres des associations suivantes : Amis de la Terre, DAVID, Ecologie 78, Nature et Progrès, Paris-Ecologie, etc... sur proposition des Amis de la Terre de Chelles 77 décident un week-end complet de protestation sous le signe de la fête contre EDF, à partir du 16 décembre 1977 à 15 heures. On verra donc fleurir, tracts, affiches, réunions, grâce à des initiatives locales des diverses associations.

Des délégations au centre E.D.F. à Paris à la direction générale et une délégation d'écologistes solliciteront une entrevue avec M. De-louvrier pour demander une mise en œuvre plus significative des solutions alternatives et une diminution de 15 % du prix de l'énergie électrique ; Les sympathisants sont invités à éteindre leurs lumières et à poser des lumignons divers sur leurs fenêtres et à dîner aux chandelles, à descendre dans la rue avec leurs guitares, leurs musiques et leurs chansons ; tous sont invités à réduire leur consommation au strict minimum et à ne pas utiliser ascenseurs, métro, souterrain, etc...

Les commerçants sont invités à éteindre leurs enseignes et leurs éclairages inutiles, à créer la fête par des initiatives individuelles. Un appel est lancé aux syndicats EDF pour qu'ils se joignent au mouvement par une baisse sensible de la tension et des coupures de faible durée. Les Lyonnais connaissent bien cette fête aux bougies et ne seront pas dépayés. Certains extrémistes meurtris mais non abattus par le drame de Malville envisagent si la position actuelle de l'EDF est maintenue de jeter des milliers de fils de fer dans les lignes de distribution, paralysant ainsi la vie économique du pays.

Pour éviter ce drame les associations précitées engagent le dialogue et souhaitent un consensus national qui fera de ce week-end l'un des plus offensifs de l'année. Participez tous à la grande fête écologique les 16, 17 et 18 décembre 1977. Pour tous renseignements ou participation Mouvement Ecologique - Cité Fleurie 65 Boulevard Arago 75013 Paris tél. 331-22-74 - Permanence de 15 à 18 h.

## 76

### NAITRE ET VIVRE AUTREMENT

Association 1901 vient d'être créée à Rouen (76). Son but est de donner à un maximum de personnes les moyens de mieux vivre la naissance :

- en considérant l'enfant qui naît comme une personne à part entière
- en laissant la possibilité aux parents (tant au père qu'à la mère) d'assurer la prise en charge de la grossesse et de la naissance
- en tant que « mettre fin à l'oppression technique dans les maternités » (Dr Odent). Comment :
- en réunissant les personnes motivées pour qu'elles puissent agir sur le pouvoir médical et conquérir le droit de mettre au monde leur enfant, non seulement dans la sécurité, mais aussi dans une atmosphère permettant l'épanouissement de l'enfant et de ses parents.
- en recherchant avec ceux qui le souhaitent les moyens d'approfondir la préparation à la naissance en constituant des groupes orientés sur le corps et la relation et de poursui-

vre après la naissance l'évolution personnelle éventuellement suscité.  
 Une première réunion-débat aura lieu à Rouen le jeudi 15 décembre ;  
 - présentation de l'association ;  
 - présentation de films montrant des expériences de naissance sans violence (Dr. Ploquin - Expériences de Louviers)  
 - débat et créations de groupes de travail ; si vous avez des idées, si vous avez assez des discours intellectuels ne menant à aucune action concrète, si vous voulez militer activement, soyez le jeudi 15 décembre à Rouen, Halles aux Toiles, à 20 h 30 ou téléphonez pour contacts au (35) 68-14-66

## 77 ISOLE

Y a-t-il dans ma région des mecs et des nanas qui lisent GO-CNV, Charlie, Libé ? Je voudrais vous connaître (désobéissance, affiches, livrets militaires...)  
 Hugues Giboin, 7 Av. du Général de Gaulle (ça arrive) 77130 Montereau.

### SEINE ET MARNE NORD

Nous venons à Meaux, de forme un comité anti-nucléaire, il fonctionne depuis déjà plusieurs semaines.  
 Après quelques réunions de prise de contact, nous avons élaboré une plateforme commune qui servira de base à notre lutte :  
 - Nous sommes opposés au nucléaire sous toutes ses formes (pacifique et militaire) et à la société policière qui en découlerait ;  
 - Nous lutterons pour l'emploi des énergies nouvelles, allocation de crédits importants pour une recherche sérieuse dans cette branche.  
 Le comité se réunit à la « Bourse du Travail » de Meaux tous les 15 jours, le vendredi à 20 h 30.

Jean Pierre Largillière  
 Résidence Anjou N. A032  
 77100 Meaux Beauval

## 78 SARTROUVILLE

Le comité local anti-nucléaire propose la projection d'un montage audio-visuel « l'énergie nucléaire c'est quoi ? », suivi d'un débat vendredi 16 décembre 21 h - centre culturel de Sartroville (en face de la gare).

### ANTI-NOEL

A l'occasion des fêtes de fin d'année et en réaction à leur caractère commercial et gaspilleur, le Groupe Ecologique de la Région Versailles (GERV, 58 Av. de Paris 78000 Versailles) appelle à participer au carnaval anti-Noël du centre commercial de Parly II le 17 décembre.  
 Rendez-vous devant le prisunic à 14 h.

## 91 ÉCOLOGISTES AUX ÉLECTIONS

Ils y participeront de deux façons différentes mais complémentaires  
 - l'une, parallèle aux élections, pour démontrer la tartufferie de celles-ci : la délégation de pouvoirs et les pouvoirs y seront soigneusement démontés.  
 - l'autre en présentant un candidat.  
 Les élections sont à utiliser comme tribune. Les écologistes qui se réunissent actuellement considèrent qu'il y a un risque à laisser parler d'écologie par les partis et organisations politiques soucieux avant tout de démagogie.  
 La droite a suffisamment démontré son incapacité ; les partis de gauche ne semblent pas avoir compris les problèmes cruciaux de notre pays.  
 Nous proposerons le nom d'un candidat pour représenter un collectif d'écologistes ayant choisi cet instant comme un moyen d'expression.  
 Nous vous présenterons comme étant avant tout

Antinucléaires et anticapitalistes étant bien entendu que nous mettons dans le même sac le capitalisme privé ou celui d'État.  
 Nous essaierons de vivre une démarche autogestionnaire, qui a d'ailleurs commencé depuis deux semaines, en opposition à une démarche centralisatrice et fondée sur la délégation de pouvoirs.  
 La prochaine réunion sera consacrée à l'établissement d'une plate-forme et au problème du second tour.  
 Assemblée générale le 17 décembre à 13 h 30 à St-Germain les Arpajon 91 - salle Louis Babin (Derrière la mairie).

### GROUPE ÉCOLOGIQUE

Un groupe écologique pourrait bien naître sur la région d'Orsay, Sursey, Yvelines, Les Yvelines, si on y prend garde ! **Écrivez nombreux et motivés à :** Jean Teche, 24 rue de Chartres - 91400 Orsay pour fixer la date de la première réunion.

## 92 FORMATION D'UN GROUPE ÉCOLOGIQUE

A La Garenne, Colombes, Courbevoie et environs. Si vous voulez trouver des solutions aux problèmes écologiques, affirmer notre présence et diffuser la pensée écologique : rejoignons nous.  
 Réunion : les 1er et 3e jeudis de chaque mois - 20 h - MJC de Courbevoie 184 Bd St-Denis - Contact : Frédéric Neveu - 780-24-60

## 93 ÉLECTIONS

Dans le cadre d'Ecologie 78, réunion de 9e circonscription du Raincy (93), Gagny, Liny Gargan, Noisy le Grand... le 16 décembre à Liny Gargan au 9 rue Graffan à 20 h 30.

C.R.I.N. de Liny Gargan  
 chez Michel et Anna le Dressay  
 8 rue du Pressoir  
 93 Liny Gargan.

### LA TRIBU A DEUX ANS

Elle cherche encore des bras-cœurs-têtes pour remettre à l'essai un schéma de vie aussi vieux que la tribu primitive. Son idée fixe : la cohérence. Ses activités se confondent avec son action.  
 Plus d'école : des ateliers sauvages.  
 Plus de commerce : une coopérative écologique.  
 Plus d'industrie : des fabrications artisanales  
 Plus de travailleurs ou d'exploiteurs : des jeunes de tous les âges qui s'investissent selon leurs motivations.  
 Plus de rapports de force : des rapports affectifs.  
 Plus de clapiers en béton : un espace vert près d'une rivière.  
 Plus de fuite ou de repli égoïste : la proximité relative de Paris.  
 Plus de meurtre alimentaire : une table résolument végétarienne.  
 Plus de rites familiaux : l'accomplissement personnel à travers la dimension tribaliste.

Plus de béquilles stimulantes, calmantes, ou hallucinantes : l'euphorie naturelle d'une vie harmonieusement matérielle, affective et spirituelle.  
 Attendez ? Attendez quoi ?  
 Le grand matin, c'était hier !  
 Tu viens, ou tu viens pas ?  
 La Tribu - l'ECOOP  
 15 Av. Leclère, 93160 Noisy le Grand  
 tél. 303-63-46.

### MUNICIPALITÉ DE GAUCHE

Nous avons demandé à notre municipalité de gauche d'organiser avec nous une semaine d'information «Énergie... nucléaire ou pas». Elle doit se terminer le jeudi 15 décembre avec la projection de deux films : 18 h 30 : voyage dans les centrales de la terre - 20 h 30 : deux courts métrages :  
 - Mets pas tes doigts dans ton nez  
 - P.W.R. les centrales nucléaires à eau sous pression (EDF)  
 A 21 h : Débat contradiction  
 Venez nous y soutenir nombreux !  
 Le Collectif antinucléaire d'Aubervilliers.  
 Ça se passera au Studio-Cinéma du Théâtre de la Commune 2, rue Edouard Poisson - Aubervilliers - Sont prévus aussi : expo, livres, casse-croûte.

## 94 AMIS DE LA TERRE

Un groupe Amis de la Terre s'est créé à Créteil, il y a à peu près six mois. Afin de faire le bilan de nos activités, et préparer les actions futures, chacun et chacune est invité à la réunion des A.T. qui se tiendra le jeudi 23 décembre 1977 - de 20 h 30 à 22 h - au centre social A. Dayen, 1 rue Albert Dayen, 94000 Créteil... Vous pouvez dès à présent retenir la date du 10 février, puisque ce soir-là les A.T. présenteront dans un concert dont ils sont les organisateurs le groupe de jazz-folk-rock (et punk ?) «Gwendala». C'est tout !

### AUTOGESTIONNAIRE CANDIDATURE

Marc Dufumier se présente comme candidat, et Michelle Dupont comme suppléante dans la première circonscription du Val de Marne. Ils entendent mener vigoureusement la lutte contre la droite, responsable de la crise et du chômage ; dénoncer l'organisation capitaliste du travail et de la société ; inscrire leur action dans la perspective de la conquête du pouvoir par les travailleurs.  
 Ils veulent aussi mettre à profit la campagne électorale pour poser publiquement des questions trop souvent passées sous silence par la gauche traditionnelle.  
 - quelle croissance désire-t-on ? Et en particulier : que produire ? Comment satisfaire les besoins populaires ?  
 - comment élargir les nationalisations ? sur quels critères, et pour quoi faire ?  
 - comment développer le contrôle des travailleurs sur leur entreprise ? sur leur cadre de vie ?  
 - comment respecter les équilibres écologiques fondamentaux ? comment éviter le péril nucléaire ?  
 - quelle place pour les femmes dans la société ? Par quel remplacer la division actuelle des rôles masculin et féminin ?  
 - quelle défense nationale ? La force de frappe serait-elle vraiment devenue nécessaire ? A toutes ces questions, ils entendent proposer leurs propres éléments de réponse ; mais ils souhaitent surtout susciter un vaste débat populaire, de sorte que la société socialiste à construire soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.  
 Pour tout contact : «Front autogestionnaire» B.P. 16 94250 Gentilly.  
 Soutien financier : Xavier Denecker CCP La Source 32 634 45 N

## 95 BEAUMONT/OISE

Le collectif écologique de Beaumont sur Oise est né. Il tiendra sa première permanence le samedi 17 décembre 1977 sur le marché de Beaumont. Dépêchez-vous de le rejoindre car cela fait beaucoup de travail pour son seul adhérent.  
 L'adresse :  
 L'ECOSSOIS Jean-Louis  
 E.N.P.  
 106 rue Alphonse et Louis Roussel  
 95260 Beaumont sur Oise.

## en vrac

## 75 METS PAS TES DOIGTS DANS TON NEZ ILS SONT RADIOACTIFS

Le Comité Anti-Nucléaire du 18 arr. de Paris organise, le lundi 19 décembre à 10 h 45, au 32 rue Hermel (m. J. Joffrin), un débat public sur «Le nucléaire et la croissance».  
 Projection des films : «Troubles de croissance» de Bernard Lemoine et «Mets pas tes doigts dans ton nez, ils sont radioactifs».  
 Participation de : EDF (?), GSIEN, CFDT-EDF - Entrée libre.  
 Contact : C.A.N. 18e  
 32 rue d'Orsel  
 75018 PARIS

## 06 EN VUE FORMATION D'UN GROUPE

Je voudrais savoir si à Cannes et à Mougins il y aurait des gars intéressés pour la création d'un groupe écologiste ou un comité anti-nucléaire  
 Car je pense qu'il ne faut pas que l'écologie soit récupérée par la droite, ni par la gauche traditionnelle, dite du «ex programme commun» qui était en fait un programme fait en haut et non à la base, avec les principaux intéressés. C'était un programme électoral, et non de gouvernement, la preuve en est faite.  
 Voici mon adresse :  
 Geoffroy LANSAC  
 460 Av. Aubarède  
 06250 Mougins  
 tél. 45-13-01 (le soir)

## 29 POUR UNE SOCIÉTÉ DEMILITARISÉE

Le jeudi 15 décembre au centre social de Bellevue, à Brest, conférence-débat : «défendre qui, quoi, comment ? avec la participation de J.L. Soulié, J.R. Quinard et J. de Bollardié».  
 Vendredi 16 décembre, fest-noz de soutien, salle Stella, au bénéfice de Jean-René Quinard (sergent déserteur), avec les sonneurs et chanteurs de la région.

## 38 CANDIDATURE

Un certain nombre de personnes de la première circonscription, engagées dans la lutte antinucléaire s'est réuni pour décider d'une candidature pour les élections législatives de mars 1978.  
 Ces personnes refusent en l'état actuel des choses de se rattacher à une étiquette nationale.  
 La préoccupation principale est d'utiliser la tribune des élections pour promouvoir la lutte contre le nucléaire (civil et militaire)  
 Cette préoccupation engage à mettre en avant d'autres objectifs liés à cette lutte, notamment :  
 - réduction massive du temps de travail et refus du productivisme  
 - réduction des inégalités en répartissant autrement ce qu'on produit aujourd'hui  
 - refus de la politique partisane et volonté de contrôler ce dont dépend sa vie  
 Nous appelons tous ceux qui voudraient participer à ce travail à la prochaine réunion à la MJC de Croilles, vendredi 16 décembre à 20 h 30.  
 Pour tout renseignement, contacter : BAN-CLU-HON, La Frette 38660 Le Touvet - tél. 88-21-09  
 Soutien financier : Maryse Troillard, CCP Grenoble 193-97 S

## 33 G.R.A.N.V.

Programme des débats :  
 - vend. 16 déc. préparation à l'action non-violente  
 - sam. 14 et dim. 15 janvier : week-end sur le même thème.  
 - vend. 27 janvier : animation socio-culturelle.  
 Tous les vendredis à partir de 9 h, au TPFA 208 rue de Pessac 33000 Bordeaux, vient renforcer par sa présence la lutte menée pour la disparition des tribunaux militaires. Séances publiques.  
 G.R.A.N.V. et Comité bordelais de soutien aux O.C.  
 Secrétariat 9 rue Debussy 33400 Talence - tél. (56) 80-70-93.  
 Les débats ont lieu au local, 47 rue de la Devise à Bordeaux.  
 Permanences : mercredi, vendredi 17 h 30 à 19 h  
 Réunions : mercredi 18 h 30 à 20 h (animation du groupe)  
 vendredi 21 h (infos - discussions - débats)

## annonces

### PLATRIERIE ET PEINTURE

La région Rhône-Alpes du Service Civil International organise du 22 décembre 1977 au 3 janvier 1978 à et avec la communauté thérapeutique Argile de Corps dans l'Isère un chantier de plâtrerie et de peinture des annexes de la maison. Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Patricia Cleylet, 1 rue André Maginot, 38000 Grenoble.

### ESPERANTO

Comme chaque année, de nombreuses possibilités sont offertes aux personnes qui ont appris ou apprennent l'espéranto, ou qui désirent rafraîchir utilement leur connaissance de cette langue mais qui ont perdu tous contacts avec les associations espérantistes.  
 Les occasions suivantes concernent plus particulièrement les éducateurs et les militants de diverses organisations pour qui l'espéranto est avant tout un instrument d'éducation populaire, de communication et de culture, de diffusion des idées.  
 C'est ainsi que la 11e Rencontre Internationale d'Éducateurs Freinet (R.I.E.F.) aura lieu en Suède, à Arjang, en juillet 1978. Elle sera précédée d'une «pré-RIDEF» qui permettra aux éducateurs espérantistes de tirer le maximum de profit de ce séjour tout en se perfectionnant dans la Langue Internationale. L'espéranto est en effet l'une des langues de travail des RIDEF. A noter que ces rencontres sont également ouvertes à toutes personnes concernées ou intéressées par tout ce qui touche l'éducation. Les informations relatives à cette rencontre peuvent être demandées à : M. Jean Marin, 9 rue Adrien Lejeune, 93170 Bagnolet, France.  
 D'autre part, deux importants congrès de travailleurs espérantistes auront lieu en France.  
 L'association à caractère socio-culturel S.A.T. (Sennacjeca Asocio Tutmonda/ Association Mondiale Nationale) organise le sien du 15 au 22 juillet 1978 à Lector (Gers, France).  
 Celui de SAT-Amikaro (Union des Travailleurs Espérantistes des pays de langue française) aura lieu à Rennes du 25 au 27 mars 1978.  
 L'unique langue de travail de ces deux congrès sera l'espéranto. Suivant le cas, s'adresser soit à SAT, soit à SAK-Amikaro, 67 avenue Gambetta, 75020 Paris.

### CONGRES DE

Nature et Vie, Dans la région parisienne les 7 et 8 janvier 1978, au monastère des Bénédictines 7 rue d'Issy 92170 Vanves.  
 Contact renseignements région parisienne : Ecrire ou téléphone à M. et Mme MALEY Michel, 128 rue de l'Abbé Groult, 75015 Paris - tél. 16-1-532-82-28  
 Nature et Vie, 9 rue du Village Kernévanec 56100 Lorient - tél. 16-(97) - 37-05-41

### APOSTROPHE

- N'a aucun rapport avec l'émission du même nom  
 - n'est pas une maison d'édition, ni un style ni une ligne, ni une nouvelle chapelle littéraire mais une association sans but lucratif, qui prend en main sa culture, et se donne les moyens techniques et idéologiques de la construire.  
 Apostrophe souhaite que dans le corps sclérosé des institutions littéraires de semblables gangrènes marginales se généralisent.  
 Adhère à Apostrophe, ou à d'autres projets marginaux semblables, afin de court-circuiter au maximum les discours aliénés de la classe dominante bourgeoise et capitaliste  
 Apostrophe, Collectif d'édition et de diffusion 5 avenue de la Marne 92120 Montrouge

### MON OEIL

Collectif de diffusion, vidéo, diapos vous présente son catalogue :  
 1ère partie : 1970-1974  
 2e partie : 1975-1977  
 A demander à mon Oeil, 20 rue d'Alembert, 75014 Paris - tél. 331-69-00 - Permanence de 10 à 13 heures.

### CAMARADE-PHOTOGRAPHE

Toi qui nous as mitraillés (non-violamment) pendant la 2e Marche Internationale etc... peux-tu m'envoyer les photos que je t'ai commandées et payées le 21 juillet à Lauterbourg ?  
 Jean-Louis ATTARD, Piperon 2107 rue de la Source 45160 Olivet

### CONTRE LE GASPILLAGE JEUNE DE NOEL

Noël approche, son gaspillage également. Pourquoi pas observer un jeûne lors du réveillon de Noël, individuellement ou collectivement, afin de sensibiliser ses amis, ses parents, l'«opinion publique», au gaspillage matériel, financier, alimentaire et mental de cette journée ?  
 Noël est le type même de gaspillage contre lequel nous pouvons tous agir à condition de le vouloir individuellement. Point n'est besoin d'organisation préalable. Le jeûne, le jour du réveillon, est une manifestation simple de son opinion, touchant ainsi la famille et les amis.  
 Si un groupe veut jeûner collectivement, pourquoi ne pas le faire dans un endroit bien choisi (entrée de cinéma, de théâtre, parvis d'église, animation musicale, etc...) afin de toucher un maximum de personnes ? A chacun et à chaque groupe de trouver une forme de lutte qui lui convienne, contre la débauche de Noël : pour ma part je propose le Jeûne du Réveillon.  
 Bon Noël !  
 Grasi Barthes lu  
 Montferrier  
 66150 Arles del Tec  
 (Catalunya).

### CONTRATS ÉDUCATION NATIONALE.

Bien souvent, la démission se présente comme un acte solitaire et discret. Face à cette situation, il est important de se rassembler pour exiger : le non-remboursement, l'abrogation du contrat.  
 A la suite de la réunion du 4/XII, le groupe formé souhaite :  
 - obtenir des renseignements précis sur les cas de remboursement déjà faits  
 - recenser tous les renseignements et trouver les moyens d'échapper au remboursement  
 - s'élargir à toutes les personnes intéressées et entrer en contact avec tout groupe agissant sur les mêmes problèmes.  
 Pour tout contact : Ecrire à E. Babin, 10 Place Carnot 93110 Rosny/Bois.

### N'ACHETEZ PAS DE JOUETS GUERRIERS

## 44 NANTES



« MAI NE VOUZ BRUZZE À ÊTRE UN COMÉDIE DE LA PELOUSE DE VIFFINE QU'ÉTAZ VOZ D'UNNE JOURNÉE... »  
 « EN REST VOUZ VOUZ PRODUCTIONS... »  
 « EN REST VOUZ DE VOUZ UN NE VEST PAS UN ENTRE DEUX GUERRIERS »

## ailleurs

### MUSTAPHA EST EN PRISON

Le 12 décembre de notre calendrier, la Tunisie fêtera l'avènement d'une nouvelle année et Mustapha MIAOUI passera selon toute probabilité ces fêtes en prison.  
 Pourquoi ? Parce qu'il a souhaité à voix haute, que la société tunisienne soit plus conforme à ses idées, parce qu'il a diffusé des tracts qui critiquent l'action de M. Habib Bourguiba, Président de la République et de son gouvernement.  
 Il n'a pas usé de violence. Il n'a pas prôné la violence, il a simplement exercé le droit d'expression que lui donne la constitution de son pays. Mustapha n'est pas seul dans ce cas. Combien de Boris, de Juan ou d'Ahmed croupissent dans les geôles du monde entier pour avoir seulement espéré une meilleure société ?  
 Vous atteindrez ainsi plusieurs buts :  
 - témoigner votre sympathie à Mustapha et présenter vos vœux.  
 - attirer l'attention des autorités sur son cas.  
 En effet, un nombre important de cartes arrivant en même temps à la prison de Tunis peuvent avoir un résultat bénéfique sur sa libération.  
 Carte postale seule timbrée à 1 F. à l'adresse suivante :  
 M. Mustapha MIAOUI, Prison civile de Tunis, Tunisie.  
 Pour rendre votre démarche encore plus efficace, vous pouvez envoyer une carte à M. Habib Bourguiba, Président de la République tunisienne - Tunis - Tunisie, lui demandant d'user de son pouvoir d'amnistie à l'occasion de la nouvelle année.  
 Groupe Amnesty International 120 chez Louis Gayet, 5 rue des Crêts  
 01000 Bourg en Bresse.

### R.F.A. RADIO-PIRATE

Nous sommes un collectif de gens qui comptent monter une radio-pirate. Vu la répression très sévère ici en Allemagne, très peu de choses de ce genre ont été faites auparavant et en conséquence, il est impossible de trouver un émetteur, des tuyaux, etc...  
 Alors on lance un appel à tous les gens ayant de l'expérience dans ce domaine pour qu'ils nous écrivent. Ce qui nous intéresse surtout :  
 - où trouver un émetteur (monté si possible) pour le passage de la douane (on a déjà une petite idée en tête - émettant à 10 - 20 km en UKW/FM avec une fréquence autour des 100 m Hz. On peut dépenser jusqu'à 800 F. Je crois qu'il est inutile de rappeler la situation, rien que dans le domaine de l'information, qui régit ici (monopole de la presse...) d'où la grande importance qu'ont tous ces projets alternatifs.  
 Écrivez-nous le plus vite possible :  
 Collectif «Grüner GNOM»  
 bei Philipp Gassmann  
 Am Mühlentel 10  
 3006 Burgwedel 2 - RFA

### ÉCOLOGIE N°1 BELGIQUE

Contact possible au 02/537-53-34 (le mardi matin de préférence). Y a déjà des ébauches d'idées, de projets, d'actions. Une adresse : 9 rue de la Tulipe 1050 Bruxelles.

DES MOTS POUR LE DIRE de Marie Cardianl (éditions Grasset ou livre de Poche).

«J'avais peur de la mort, mais j'avais aussi peur de la vie qui contient la mort. J'avais peur de dehors mais j'avais peur de dedans. J'avais peur des autres mais j'avais peur de moi qui était une autre. J'avais peur, peur, peur, PEUR, PEUR, c'était tout». Folie, maladie et... «la chose»: ce sang qui coule sans cesse, à en devenir folle: «La chose avait gagné. Il n'y avait plus qu'elle et moi pour toujours. Nous étions enfermées seules, en compagnie de ce que nous secrétions: le sang, la sueur, la merde, la morve, la salive, le pus, le vomit. La chose avait chassé mes enfants, les rues animées, les lumières des magasins.../... le rire, le plaisir de danser, la chaleur des amis, les bras d'un homme tendre autour de moi.../... je n'avais plus qu'à me recroqueviller.../... et à suer en tremblant.»

Marie Cardianl raconte, Marie se raconte, suivant un long et douloureux itinéraire, traversant sa crise, au moyen d'une psychanalyse. La puissance de l'écrit m'a emportée. J'ai été fascinée par son histoire «racontée», parce que vraie; je n'ai pu résister à cette simplicité, à ce naturel, à travers ses mots, tous ses mots, «pour le dire»: sans peur, sans honte, évoquant tous les blocages imposés par son éducation, par la société, par les hommes, revivant ses angoisses, ses craintes et ses phantasmes. Mots vrais, mots interdits, mots qui explosent et hurlent à l'intérieur de chacun.

FEMMES LIBRES de Mary Nash (Pensée sauvage - collection L'envers de l'histoire).

A travers ses textes, une organisation féminine espagnole d'orientation anarchiste va se définir: «Femmes libres», dont la période d'activité va de avril 1936 à février 1939. La seconde république et la guerre civile n'a pas prêté attention à cette organisation. Néanmoins, ces masses anonymes, environ 2000 personnes, ont eu une activité appréciable. L'auteur, Mary Nash, par son choix de textes nous révèle les actions et les écrits les plus significatifs du mouvement: lutte contre le machisme, activités culturelles intellectuelles et manuelles, élaboration d'un mouvement social de femmes. Pour la première fois en Espagne, Femmes Libres pose la problématique de la femme dans une perspective de classe: C'est à dire la libération de la femme dans une perspective d'émancipation de la classe ouvrière. Textes simples, parfois contradictoires, mais montrant bien toute la recherche et le travail de ces femmes libertaires.

LES FEMMES PREFERENT LES FEMMES de Elula Perrin (éditions Ramsay).

Elula aime les femmes et le raconte en long, en large et en travers... je n'ai lu son livre... qu'en travers. Lassée de ses amours, de ses intrigues, de ses rapports, de sa vie de Casanova: calculs, chantages, dragues, jeux séducteurs et charmeurs, rien ne manque dans son attitude, dans son pouvoir, tel un mâle au milieu de son harem. Déçue de retrouver dans ses rapports de femmes, la même jalousie, la même passion, d'autres bagarres et d'autres cris. Elula revendique ce droit à l'homosexualité, ce livre voudrait faire éclater l'existence de ces femmes. Je ne critique pas ce droit de vivre «au grand jour», bien au contraire! mais comment encourager et soutenir un tel pouvoir «grâce à une irrésistible beauté», comment supporter une telle aliénation des femmes «choisies et aimées», comment accepter de tels rapports de force, misés sur la séduction et le charme. Je refuse «cette vraie nature», «cette tentation de Lesbos», «cette vie nette et pure comme de l'acier», «cette faculté de puiser la joie et le bonheur partout», qui engendre un tel règne. Je ressens ce livre comme une trahison, un détournement de vie, une fausse relation, un grand mal au cœur, un immense gâchis de vie...

ALINE



# SAISONS

## CHASSE AUX MARGINAUX

**A**RECEY, petite ville de 3 000 habitants, située dans le sud de la Manche, un maire, conseiller général, instigateur du nucléaire dans la Manche, apporte sa caution morale à la chasse à courre au renard qui s'est déroulée le 20 novembre dans cette ville.

La nouvelle n'est connue que 48 heures avant la journée fatidique parmi les groupes écologistes où figurent des membres du Mouvement Écologique Unifié, CRILAN, Rassemblement des Opposants à la Chasse, École Émancipée, qui se mobilisent immédiatement et réussissent à rassembler 70 personnes, jeunes pour la plupart, pacifiques pour tous...

Le curé de la paroisse célèbre la messe de Saint Hubert. Ce dernier interrogé par nos soins juste avant la messe se défile en prétextant que l'office doit avoir lieu dans quelques minutes et que par conséquent il n'a pas le temps de se justifier. Autrement dit, on tue d'abord... on discute ensuite!

L'office a lieu sous un marché couvert. Les écologistes se rassemblent dans le fond du hall, brandissant des pancar-

tes illustrant l'imbécillité de la chasse à courre et de la chasse tout court, mais jamais insultante pour les chasseurs (arrêtez le massacre... coupons court à la chasse à courre... non à la mort spectacle).

Au «seigneur ayez pitié de nous» les écologistes répondent «et du renard». A «Dieu aime tous les hommes» l'écho logique répond «et les renards». L'office se termine sous les sifflets et les hurlements. Le tout se passe très vite. Les cavaliers en uniforme de chasseurs à courre montent sur leurs chevaux; deux d'entre eux se lancent vers les manifestants toujours aussi pacifiques, fouteis et cravaches à la main. Les coups pleuvent, la panique gagne, les femmes courent, les enfants hurlent, les hommes (pas tous) se lancent à la poursuite des manifestants.

Certains sont frappés au sol, roulés à terre. Un autre reçoit un coup de cravache en travers du visage. Nos panneaux revendicatifs sont lacérés. Les insultes fusent: blanc bec, crasseux, va te raser, va te couper les cheveux, je vais te foutre à poil, fainéant, j'ai fait la guerre, etc... Toujours

le même genre d'arguments tellement bas qu'on a peine à le raconter.

Les pompiers arrivent, les flics suivent. On rassemble les blessés. Ils sont au nombre de quatre (dans les rangs des écologistes); d'autres ont risqués beaucoup, peut-être leur vie. Les cavaliers dirigeaient leurs chevaux vers des enfants dans les bras de leur mère. Un groupe de «gros bras» courait après un gosse d'une douzaine d'années, au cri de «attrapez-le, je le reconnais, il en est!»

Nous nous rendions chez un médecin, puis à la gendarmerie où nous avons déposé deux plaintes pour «coups et blessures volontaires».

Quant au renard, auquel on a préalablement coupé le jarret sur les lieux même de la curée, il a été mis à mort devant un public avide de sang. Voilà le genre d'animation que nos municipalités sont capables de créer. La chasse à courre annuelle risque fort d'être la dernière, et au cas où la leçon n'aurait pas suffi, l'an prochain nous ne serons pas 70 mais 700 ou 7 000.

LES CHEMINS DU VIDE de Robert Jaulin (Éditions Christian Bourgeois - 270 pages - 45 F)

Je jubile. Oui. Je jouis en creusant ces pages comme s'il s'agissait d'une exploration dans une mine sans fond (le vide?) où tout est à découvrir, imaginer, inclure et dépasser. Les chemins du Vide tracent, en contrepoint, dans ma tête, dans mon cœur, les chemins de la liberté. Chaque ligne, chaque mot mériteraient un paragraphe d'explication, tant le sujet est fondamental... sujet du Vide, sans fond, insaisissable mais cerné de frontières, de moindres pleins, de masques,

pierres et atomes de notre Occident. vous savez l'entropie des physiciens? «Tout système est organisé vers sa non-permanence...» Un système ne meurt pas mais tend vers sa mort. A se demander si l'histoire de la Vie ne serait pas un «simple soubresaut ou difficulté d'être de l'Histoire de la Mort»?

Jaulin (se) nous pose la question du Védant et du Vidé (les outils de l'installation du Vide). Nos civilisations tiennent-elles de l'entropie? Nos civilisations ou plutôt notre Occident «outil de la béance en extension» cessent de se faire, se refaire, cessent d'inventer, de participer à la formulation du couple:

problème/solution de vivre. Il y a décivilisation, marquée par l'extension d'un vide à travers le soi-occidental et négation de l'ailleurs, des ailleurs de toute civilisation. Il y a perte de cosmicité, parce qu'il y a négation des multiples inventions d'alliance avec l'univers. Une civilisation est une qualité. Dans cette course à l'uniformité, cette poursuite des universaux (la spécialité de l'Occident!) nous apercevons que ce fameux grand destin auquel l'humanité serait vouée n'est que le vide... Mort que nous ne saurons jamais. Plus que des morts, nous dit Jaulin, il y a création de société-cimetières... Une société

telle «prend le pas sur la société des vivants en ceci que les morts sont expulsés de cette dernière». «La Mort est ainsi prise à la lettre, coupée du reste du monde...» Est-ce ainsi que «faute de pouvoir nous reconstruire, nous détruisons tout autre ailleurs»? Nous manquons d'ailleurs, plus que nous manquons d'être là. Vide. Vidé. Vidant. Les chemins de cet insaisissable sont insidieux, le vide s'infiltrer par toutes nos ruptures «Nature/Culture, paysans/ouvriers, etc...»

Jaulin, pour aller dans ce lieu où il ne reste plus qu'à se taire, a choisi le couple Hébreu/Pharaon. Israël en diaspora, Israël

ce nié, et pourtant présent, aide à relever la notion du bouc-émissaire. Bouc émissaire tant recherché, tant liquidé, l'Occident se masque ainsi à lui-même dans cette pseudo-catharsis. Nier: parce que l'on manque d'être, d'identité, d'image de soi. Un long chapitre sur le couple producteur/consommateur cerne, peut-être sous une couleur plus morbide, combien l'ailleurs occidental est ce par quoi nous fuyons plutôt que ce vers quoi nous allons... Livre de quête, livre d'intelligence, livre difficile, livre passionnant (-nel!) «Les chemins du Vide» ouvre ce tableau de silence: «La mort se saurait-elle mieux que la Vie?»

MORT DE LA MÉDITERRANÉE de Claude Marie Vadrot (Collection Actuel - Éditions du Seuil - 225 pages)

Le dossier d'un meurtre avec préméditation dont on connaît les coupables et les complices.

Tout au long de son livre Claude Marie Vadrot nous montre pourquoi et comment une étendue vivante et utile à l'homme devient peu à peu dangereuse et nuisible.

Prolifération des virus et des bactéries provoquant des maladies parfois mortelles. Augmentation du taux de mercure, de cuivre, de cadmium, de cyanure, de plomb, d'aluminium, dans les poissons et les crustacés

Destruction de la faune et de la flore par le pétrole de plus en plus envahissant. Destruction du littoral par un aménagement d'embellissement où n'entre en ligne de compte que le profit des promoteurs de tout poil au mépris de l'intérêt général et parfois contre la légalité (Le cas du port de Bormes les Mimosas est le plus significatif). L'engloutissement et la lente asphyxie de Venise sont démontrés au passage. La mort des îlots protégés au contact des complexes industriels (Camargue/Fos) y est décrite. Disparition des lieux de pêche et mort des espèces marines font partie du triste décor. La disparition des espaces vierges livrés à l'agrément des «vacanciers», la multiplication des équipements touristiques qui provoquent l'emballage du processus de dégradation avant le cri d'agonie de la mer y sont dénoncés.

«La Méditerranée-poubelle, gorgée de métaux, de produits chimiques, de bactéries, de pétrole de pesticides, de composés plastiques, d'armes chimiques reposant en des endroits inconnus, n'en peut plus. Elle meurt de plus en plus vite mais à petit feu; pour se faire entendre, dans un dernier sursaut, dans un dernier cri, son seul recours est peut-être de frapper durement les populations»

La nécessité de créer un regroupement de ceux qui luttent contre l'assassinat de la mer face à «l'internationale des voeux pieux» des conférences officielles y est démontré.

L'exemple de la rénovation écologique de l'île de Malte y est décrite. L'utilisation des énergies douces recommandée.

La nécessité d'une guérilla écologique y est expliquée. Des exemples à suivre y sont donnés et un appel à l'imagination est lancé.

L'espoir de sauver quand même la mer subsiste. Le rêve de l'an OI de la Méditerranée peut devenir une réalité. Mais cela passe par une prise de conscience politique et une démarche vers l'autogestion.

Le livre se termine par un chapitre de fiction où l'on voit l'émeute des estivants concentrés sur les points «touristiques» de la côte entraînant une révolte générale contre les pouvoirs en place.

L'auteur Claude Marie Vadrot (CLAUDE BORIS) est un journaliste politique et un écologiste de la première heure.

A. BERNARD

# à toute blindé

**SÉJOUR BIO-ÉNERGIE  
POUR ENFANTS  
26-30 DÉCEMBRE**

L'Association ORION propose un camp de cinq jours cherchant le développement du potentiel de l'enfant dans le cadre d'une démarche bio-énergétique. Le travail sera particulièrement axé sur les éléments eau, feu, terre et air. Séjour du 26 au 31 décembre pour enfants jusqu'à 13 ans.

Inscriptions : ORION, les Doublis, La Balme, 26360 MARGES Tel (75) 23 90 33 (poste 385 de 9 h à 18 h) Prix fixé suivant les revenus.

## COMBUSTIBLES OXYDE : NE PAS RETRAITER !

Les combustibles oxyde sont ceux qui sont utilisés dans les réacteurs nucléaires à eau légère (type Fessenheim) ou surgénérateurs (Phénix, Superphénix) ; ceux des réacteurs graphite-gaz de la filière française (Chinon, St Laurent, Bugey 1) semblent poser un autre problème. On commence à s'apercevoir, notamment au cours de l'enquête sur l'extension du centre de retraitement anglais de Windscale, que l'opération de retraitement ne facilite nullement la gestion des déchets nucléaires, bien au contraire ; son but n'est pas la sécurité, mais l'alimentation en plutonium des surgénérateurs.

En effet, le retraitement des combustibles oxyde :

- double environ le volume des déchets qui demandent un très soigneux stockage de longue durée - ne réduit que par un facteur de 4 à 7 (et non 200, comme le prétendent les pro-nucléaires) la masse de plutonium présente dans les déchets à haute activité - concentre dans un volume 10 fois moindre les produits de fission producteurs de chaleur, ce qui rend bien plus difficile le stockage des déchets à haute activité à cause des quantités de chaleur à évacuer par unité de volume

- met la moitié des transuraniens dans des déchets à faible et moyenne activité variés ; l'importance de la surface de ceux-ci et la faiblesse de leur énergie de liaison chimique rendent plus probables les dégagements de corps radioactifs

- ne rend pas les déchets à haute activité plus faciles à attaquer par l'eau : le taux de lixiviation (lessivage) des verres enrobant les déchets vitrifiés est le même que celui des gaines de zircaloy qui entourent les combustibles oxyde ; cette vitrification, que l'on vantait tant au CEA, marche d'ailleurs fort mal et les blocs vitrifiés ne tiennent qu'entre 11 et 1 000 ans
- enfin accroît considérablement les risques pour les travailleurs, ainsi que les risques de prolifération.

Pierre Samuel (d'après des informations recueillies auprès de W. Patterson, A. Lovins, Y. Lenoir, etc...)

## LES FEUX DE BROUSSE TERRORISTES PROGRESSENT

Deux pégreleux ont été chopés par les argousins à Malville : ils auraient avoué avoir eu l'intention de faire sauter la clôture à la dynamite !

Ah, les vaches ! La mort sera trop douce pour ces terroristes. Faire sauter trois innocents piquets ! Au risque de blesser des taupes, de tuer des marmottes, de mutiler à vie un mulot !

Ces gens-là ne respectent rien. Baader n'a pas commencé autrement qu'eux. On sait comment il a fini. On apprendrait que les deux bandits se sont suicidés à la prison de Lyon qu'on n'en serait pas surpris.

Retour d'Argentine, M. Poniowski s'est soumis à un lavage-décrassage prolongé afin d'ôter les traces de sang et de matières cérébrales qui maculaient son veston, suite à son entretien avec le responsable des tueries argentines. De son côté, M. Giscard d'Estaing ne parvient pas à effacer les traînées rouges qui salissent la main qui a serré celle de son visiteur le Shah d'Iran.

M. Poniowski et M. d'Estaing parlaient avec leurs hôtes de la vente de centrales nucléaires. Tout rapprochement entre les dynamiteurs de clôture et les amis de tortionnaires serait l'œuvre d'un esprit mal intentionné. Ils n'ont d'ailleurs rien de comparable. La preuve : je serrerais bien la main des premiers, mais jamais celle des seconds. Pourtant quelque chose les rapproche : les premiers sont les prisonniers des seconds. La presse vomit sur les premiers et salue avec respect les seconds. Ainsi donc le crime paie.

A.

Ecrivez leur : Patrick Bunoiz, Joël Larrivé Prison St Paul 69 LYON.

Communiqué de la Fédération du Doubs du PSU

Mardi 29 novembre, dix inspecteurs de la police judiciaire de Dijon et de Mulhouse ont pénétré par effraction dans une ferme des Gras (Haut-Doubs) appartenant à M. Gérard Mamet, maire-adjoint PSU de Valentigney (Doubs), au Dr Claude Magnin, conseiller municipal PSU de Besançon et à M. Gérard Magnin, secrétaire fédéral de la

fédération du Doubs du PSU. Des policiers agissaient sur une prétendue commission rogatoire commise dans le cadre de l'enquête sur la mort du patron allemand Schleyer, sur la base d'une lettre anonyme de dénonciation. Ces policiers ont obligés les voisins à servir de témoins à la perquisition, allant jusqu'à les menacer s'ils refusaient. La «visite» des lieux a duré près de deux heures et s'est révélée, bien évidemment, infructueuse. Un plan détaillé de la maison a été établi soigneusement, avec photographie à l'appui.

## SQUATTERS DE LYON : C'EST REPARTI

Suite au squatt du 1er décembre au 18 rue Imbert-Colomès qui se solda par une expulsion primaire et illégale suivie de gardes à vue, nous avons voulu montrer notre détermination face à la répression : Et c'est reparti !

Jeudi 8 décembre à 21 h : On pénètre dans deux appartements du 1 rue Imbert-Colomès tandis que des copains répandent la nouvelle dans les rues. Rapidement un attroupement important se forme devant l'immeuble sur lequel flottent des banderoles.

Vendredi 9 décembre - 12 h : Cinq policiers débarquent et nous sommes de vider les lieux avant 14 h. pendant que nous leur faisons valoir nos droits.

14 h : Un attroupement se crée devant le 1 rue Imbert-Colomès. Nous sommes huit à nous barricader dans l'immeuble. Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout.

15 h : Les gardiens de la paix débarquent et embarquent une partie des copains qui nous soutenaient dehors, ainsi qu'une journaliste présente. Ils défoncent à coups de barres à mine la porte de l'allée, puis celle de l'appartement, tout cela prendre une vingtaine de minutes, et nous voilà pour une deuxième fois en une semaine aux commissariats de Sathoney Vauban et Molière. Les trente personnes appréhendées seront relâchées vers 18 h.

Pour la deuxième fois consécutive, la police a agi dans la plus complète illégalité, refusant de nous laisser comparaître en référé, seul tribunal ayant le pouvoir de prononcer une expulsion d'ailleurs interdite en période hivernale, du 1-12 au 15-3.

Nous appelons tous les gens intéressés par la question à contacter Pierre en téléphonant au 88-84-14 entre 15 et 17 h.

Une délégation de militants de la ville de Heidelberg qui se rendaient à Montpellier - ville avec laquelle Heidelberg est jumelée - à l'invitation du PSU, du PCF et du MDPL, pour y tenir une réunion d'information sur la situation politique en RFA ont été retenus pendant cinq heures par la police française à la frontière. Ces militants socialistes autogestionnaires, membres du bureau - socialistes, étudiants de l'ASTA, travailleurs de la Free Clinic, se sont vus interdire de venir à Montpellier avec des journaux en vente libre en Allemagne. On leur a même fait déposer en RFA le journal français «Libération» qui a ainsi le privilège de ne plus pouvoir être importé après avoir été exporté.

Les sections de Montpellier du PSU, PCF, Gaullistes de progrès, MDPL ont protesté contre cette nouvelle atteinte aux libertés et la collaboration de la police française et allemande.

Communiqué par Marcel BRACQUEMONT - 26, Les Muguets Avenue du Père Soulas Montpellier.



Arthur

## IRRADIATIONS AU CESIUM AUX ENTREPRISES GRESSE BRANGES 71

En Bresse loughannaise les conditions de travail ont la réputation d'être particulièrement difficiles, notamment pour les emplois féminins (dim, jacquard, fabrique de cagettes) Mais ce qui s'est passé aux Ets Gresse (construction métalliques, chaudronnerie) dépasse le stade des conditions de travail et touche l'information des travailleurs et du public. Car on peut logiquement se demander combien il y a de cas « gresse » autour autour de nous (tel ce barreau de radium 226 trouvé dans une voiture en stationnement et qui sert, paraît-il, à la détection des incendies...)

Les articles parus dans la presse locale nous laissant sur notre faim car laissant planer trop d'incertitudes auxquelles nous sommes

trop habitués en matière de nucléaire pour ne pas être méfiants, nous sommes allés voir sur place...

Quand nous arrivons aux Ets Gresse, pas de direction. Nous obtenons sans difficultés de pouvoir rencontrer le délégué du personnel. Nous apprenons que l'appareil de vérification de soudures, qui contient une barre de césium (émission de 10 curies), est sans utilisation depuis 1972 et est stockée dans un garage ouvert sans que personne sache très bien ce que cela représente ou comment s'en servir.

En septembre 1975, un technicien d'une société de Lyon (ALPA) vient effectuer des radiographies. Le délégué du personnel, qui a procédé au déménagement de l'appareil le met au courant de l'existence de la source radioactive. Le technicien détecte une fuite et le comité d'hygiène et de sécurité est prévenu. Ne disposant pas de connaissances spéciales, un responsable d'atelier prend la décision... de mettre le césium dans un

sion... de mettre le césium dans une poubelle. (en alu) Au début de 76, la direction décide de se débarrasser de cet objet encombrant, remplit des formulaires et demande à la société Pékatome de venir prendre en livraison. Rien ne se fait.

Un coup de téléphone du SCPRI qui veut savoir si cette source est contrôlée relance bien heureusement toujours dans le hangar largement ouverte, même aux enfants du coin qui viennent y jouer. Le SCPRI envoie un technicien de la société ALPA qui constate la fuite (de quelle importance ?). Ce technicien procède au réengainage du césium sans autre protection qu'un film dosimètre ! C'est seulement fin octobre que le maire de Louhans, le docteur Collomb (conseiller municipal de Chateau-Renaud4 et la presse sont prévenus. L'inspection du travail est également saisie. Son rapport n'est pas encore connu. Le DR Collomb reçoit 4 ouvriers envoyés par la

direction, étant jugés comme ayant été particulièrement exposés. Puis c'est l'ensemble du personnel qui subit les examens médicaux (analyses du sang).

Le premier décembre, les 63 travailleurs qui restent aux Ets Gresse reçoivent leur lettre de licenciement (l'usie travaillait en contrat avec Framatome et a été supplantée par Creusot-Loire). Cela rend la situation des «irradiés» particulièrement délicate car si le comité d'entreprise est dissous, comment suivre l'évolution de la situation, alors que cette irradiation n'est pas reconnue comme «accident du travail». D'après le sous-préfet, ce ne serait même qu'un incident. Le comité d'entreprise, le syndicat vont voir le député de la circonscription, le socialiste JOXE, qui assure qu'il en parlera au ministre Veil. Dans l'ensemble, les autorités du coin ne se montrent pas bien inquiètes de la situation. La discrétion paraît même de rigueur. Le CE compte se monter en association pour pouvoir porter plainte. Le procès-verbal du CHS

## Grèves EDF : L'ÉTAT DIVISE POUR REGNER

Pas populaire la grève des syndicats de l'EDF. C'est ce qu'on nous dit partout. Mais va savoir ! Que les patrons renaudent, soit ! On n'a jamais vu des patrons applaudir les grévistes. Que Giscard saisisse l'occasion pour tenter de limiter le droit de grève dans les services publics, soit ! Il a déjà réussi avec la télé. Mais qu'en pense le «grand public» ? L'aurait-on sondé ? Les résultats, vite !

Il s'agit en fait d'une attaque sournoise contre le droit de grève. L'état pour mieux régner, divise et oppose les catégories sociales. On avait déjà vu ça en Italie, sous Mussolini. L'état, quand ça l'arrange, par exemple pour contrer les écologistes, présente les agents d'EDF comme les serveurs publics sérieux et consciencieux dont dépend la santé nucléaire de l'économie. Mais si ces mêmes agents font grève, les voilà, aussitôt accusés de désorganiser l'économie de saboter le redressement et autres billevesées.

De même que la télé est la «voix de la France» et ne saurait donc s'enrouler sous peine de mettre en péril la crétinisation des français, l'EDF est le poumon de l'économie, quelque chose qui ne doit pas cesser d'insuffler un bon air électrique à nos cellules laborieuses. Sinon, c'est l'anarchie, pas moins. Les gens se mettraient à s'arrêter de bosser et qui sait à réfléchir aux nécessités vitales du grille-pain sur 220 volts.

Quant à nous, écologistes, notre cœur saigne. D'un côté, nous sommes tentés de soutenir les grévistes, au nom du droit à la paresse, mais de l'autre comment applaudir des revendications corporatistes qui permettront à l'EDF de construire mieux et plus vite des centrales nucléaires ? C'est pas simple, hein ? Alors que ce serait si simple si les grévistes, au contraire, réclamaient pour le public le droit à l'information, le droit à la décision énergétique, le droit à la vie !

Seulement, ça, ce serait révolutionnaire. Or les syndicats ne veulent surtout rien révolutionner et d'abord pas le confort tout-électrique de leur boutique.

Alors, on a envie de les défendre, mais mollement, très mollement.



demande que les employés soient suivis médicalement tous les ans et à vie, gratuitement. Car il existe pourtant bien une législation concernant la protection des travailleurs et l'utilisation de ces appareils. Mais personne, aux Ets Gresse, ne connaissait les risques qu'il encourait de même que les gens du voisinage. Pourquoi la cession de cet appareil n'a fait l'objet d'aucune précaution spéciale ? Depuis quand les autorités sont-elles au courant et pourquoi rien n'a été fait de 72 à 77 ? Quelle garantie ont les employés de connaître un jour la vérité ? Les résultats des différentes enquêtes doivent être rendus publiques. Combien y-a-t-il de cas Gresse inconnus ?



Coordination Antinucléaire du Val de Saône

SOMMAIRE

L'écologie dans l'institution : un reportage sur une Direction Départementale de l'Agriculture .....p.2.3

Compte rendu de la quatrième convention nationale des usagers des transports .....p.4

Mémoires d'un maniaque ..p5

L'internationale sécuritaire ou la politique criminalisée ...p6

Dossier: L'OBJECTION .....p7 à 13



Défense, terrorisme, élections: l'État ou nous .....p14

Dans les prisons: pédagogie et lenteurs administratives ..p15

Sur le terrain .....p16.17

Saisons .....p18.19

Après le premier rappel, j'avais décidé de ne pas me réabonner : - d'abord par impécuniosité... Mais oui, cela arrive même à un «vieux» et à un curé (je suis les deux !) - Ensuite parce que j'étais mécontent de la tournure qu'avait prise le journal depuis un certain temps... (venant d'un curé, cela ne vous étonnera pas !).

Mais finalement je me réabonne et, bien que fauché, je verse 160 F, mais je pense que pour certains fauchés, même 75 F d'un coup, ça peut être beaucoup. Ne pourriez-vous pas prévoir des abonnements de six mois ?

Je me réabonne parce que depuis trois ou quatre numéros (je n'ai pas eu les deux derniers) il y a eu réel changement : je ne pense pas surtout à la qualité du papier et à l'illustration, qui sont plus «pauvres» (et en soi ce n'est pas un progrès... mais une nécessité sans doute) : c'est le ton et le fond qui me satisfont davantage : ainsi, par exemple, je me sens tout à fait d'accord avec ce qu'a dit si franchement J.F. Noblet (N°177).

Puissez-vous être de plus en plus le point de rencontre de tous ceux (athés et croyants, cathos et anti-curés, engagés politiques et non-alignés...) qui refusent le système social actuel et luttent pour en faire éclater la malfaisance, et qui le font par des moyens non-violents... y compris la désobéissance civile et l'illégalité bien entendu !

Jean

# Paris la fête

Quand les lecteurs en visite avenue de Choisy nous disaient : «Je ne supporte pas Paris ! J'étouffe J'ai hâte de repartir !» Je les trouvais un peu sots et sectaires, Maintenant, j'hate La Clayette et je ne monte à Paris que trop rarement. Je les comprend mieux : chaque séjour est pour moi une rude épreuve qui me questionne violemment. Je les comprend mieux, mais je leur dis : «C'est important, la ville, Paris. Il ne faut pas fuir ce voyage au bout de soi-même qu'impose la confrontation avec la comédie contemporaine dans ses mesquineries, sa violence et ses mensonges.»

L'occasion de mon dernier séjour, vendredi dernier, c'était le passage de Cabu à l'émission «Apostrophes» de Bernard Pivot, rare heure intelligente de la télé.

Pour sortir de notre banlieue, nous empruntons le fameux RER bruyamment inauguré la veille par Giscard jouant au teuf-teuf. Boissy-Saint-Leger (terminus de notre bout), début de la déprime : des banderoles colorées, trois loupiottes, des affiches et un maigre podium RTL appellent à la «Fête dans le RER» tandis que le bitume noir du sol, les vieux billets poussés avec la poussière par le courant d'air, les mines renfrognées, des paroles des usagers, tout crie à la misère de ces bateaux négriers que sont les rames de métro!

Boissy Saint Léger -La Défense en 25 minutes! Les speakers de radio se gargarisent de cette prouesse. Mais vous avez réfléchi, un peu? Qui a besoin de mettre 25 minutes, chaque jour, pour aller de Boissy Saint Léger à la Défense? Des gens qui, jour après jour vont dans les bureaux de BP, de je ne sais quel fabricant de gadget ou de je ne sais quelle multinationale ayant ses machines à écrire dans les immeubles sans fenêtre ouvrable du quartier le plus fou de Paris, pour gagner les quelques sous qui leur permettront de payer les traites du pavillon de cité dortoir qu'une publicité de plus en plus habile les a poussés à acheter dans l'ex-verte Seine et Marne. Pour cela, ils traversent, chaque matin et chaque soir, en courant dans les couloirs, en se bousculant, en se taisant, tout Paris dans sa largeur plus trois ou quatre banlieues.

Et vous êtes fiers de cette performance : 25 minutes! et vous voulez faire la fête!... Ça me paraît aussi incongru que d'organiser le bal du cancéreux au «père lachaise»! Arrêtez de parler de Fête! Arrêtons! Il ne peut pas y avoir de fête : il n'y a pas d'amour. Il n'y a pas de liberté. Il n'y a que de la comédie et des compromis. Cessons de parler de fête. Cessons...

Arrivée dans les locaux de Charlie hebdo. On nous met «l'Aurore» sous le nez : des membres de l'organisation nouvelle Défense sont indignés par la présence de Cabu, cet ignoble, sur l'écran blanc de leur télé nationale, nationaliste et respectueuse des valeurs militaires. Ils ne laisseront pas faire ça! Et pour commencer, ils appellent à une manifestation silencieuse aux Champs Élysées à six heures. Bon. Eh bien voilà. On se disait aussi parler contre l'armée, en direct, c'était trop beau, ça pouvait pas être vrai, l'émission, ou du moins la partie Cabu, va être supprimée...Non. Bernard Pivot fait savoir qu'il prend et assume ses responsabilités, qu'on vienne une heure plus tôt à une certaine adresse, de là, des «gorilles» à lui nous mèneront sous leur protection jusqu'aux studios de la rue Cognac Jay, tous les fafs du monde ne leur font pas peur. Ah? C'est qu'il risque d'y avoir des fafs sur le trottoir pour nous empêcher d'entrer, par des méthodes persuasives de leur façon? Eh oui, ça s'est déjà vu, demandez à Krivine,

On est un peu crispés, un peu tendus. On discute avec les copains de Charlie, pas longtemps, ils ont autre chose à faire. On a un peu la trouille, on n'a pas envie de se faire casser la gueule ce soir. On rentre à la maison en se tenant bien fort la main. C'est toujours ça. Et en discutant passionnément de ce qu'il est essentiel de dire en quelques minutes de parole qu'on a généreusement octroyées à Cabu pour contrebalancer des milliers d'heures de propagande pousse-au-crime.

Cabu, qui a voyagé la veille et une partie de la nuit, essaye de se reposer. Rien à faire : son téléphone sonne, sans mentir, régulièrement les quart d'heure. des copains, des farceurs, des choses importantes, d'autres moins... La tension monte.

Sept heures. Nous avons rendez-vous dans un café : un copain doit nous emmener à la fameuse adresse dans sa voiture pour nous éviter les mauvaises rencontres que nous risquerions de faire à pieds sur les trottoirs autour des studios. A peine assis, des éclats brutaux de voix nous agressent : un bonhomme au comptoir, type sud-méditerranéen, proteste qu'il a déjà payé et qu'on veut lui extorquer ses sous deux fois. Le barman gueule, bouscule le bonhomme et finalement sort un nerf de boeuf de sous la caisse et frappe à la tête. Le sang gicle sur les vêtements du pauvre type, sur le sol, sur le bar... Notre copain s'interpose, proteste. «Qu'est-ce que t'as, toi, tu veux que je te coupe les cheveux?» hurle le barman histérique. Le blessé tombe sur le trottoir, face contre terre. On appelle Police-secours on déposera pour attentat raciste. On est mal. On est mal. Mal...

Heure de pointe. Migraine dans la voiture. Dans son bureau, Bernard Pivot nous raconte que depuis trois jours il y a des pressions extérieures, lettres, coups de fils à la direction, pour qu'il prie Cabu de ne pas venir. Ce matin même, le conseil d'administration s'est réuni. Il a fallu «négocier» conclut-il.

Un véhicule nous emmène aux studios, à quelques pâtés de maisons de là. Des gorilles, il y en a partout, en effet : des flics en civil. De facho, point. Avec ce quadrillage du quartier, ils ne pointent pas leur nez. Cabu protégé par des Beaufs !... Cette fois c'est la nausée.

L'émission se déroule, pas passionnante. Chacun fait son numéro : Bizot (de l'ex-Actuel) qui commence par du petit sensationnel-coloré-punk avant de pontifier d'une façon tout aussi assomante que les autres, Jean Yanne, Jean Dutour plus guimauve que jamais... Dans cette émission sur l'irrespect, tout le monde est bien poli, genre salle d'attente où on devise en attendant son tour. Celui de Cabu, de tour, ne vient pas vite. Il est onze heures moins vingt et on n'a pas encore parlé de son livre «A Bas toutes les Armées» (1) raison de son invitation. Je vous sur mon siège. C'était si important pour nous de faire passer quelques idées ce soir... Ah ! Pivot se tourne et annonce le bouquin, aussitôt coupé par une connerie de Dutour spécialiste du désamorçage d'élan intelligent par pédalage dans le yaourt avec dérapage contrôlé dans le perfide mou. Cabu parvient à dire quelques phrases, coupées par les bons mots de ces salopards chevronnés et puis, ah ! quelle surprise, c'est la fin de l'émission, il ne nous reste que le temps de passer quelques dessins d'une réédition de «l'Assiette au beurre». Ah ! là, quel humour, quel talent ! Ça, au moins, c'était des antimilitaristes de qualité conclut Jean Yanne. Et c'est fini. Je brûle de rage : c'était donc ça, les négociations, faire passer Cabu à la sauvette, à la fin, avec environ un tiers de temps de parole par rapport aux autres, sans citer un seul extrait du livre, sans montrer aucun de ses dessins. Sylvie Caster, présente, fulmine. Pauvre Pivot : nous sommes mécontents et tout ça vous retombe sur la gueule alors que vous avez, j'en suis sûre, été honnête et courageux, faisant

tout ce qui était en votre pouvoir pour que Cabu l'ait quand même, la parole, ne serait-ce que ces quelques petites minutes volées. Ce qui est grave, c'est qu'on soit obligés de vous en remercier, malgré notre mécontentement, parce qu'on sait que vous n'êtes pas nombreux à avoir cette sorte de courage et d'intelligence. Ce qui est grave, c'est que des opinions politiques doivent mentir le droit à la parole.

Boisson fraîche sur le plateau. Tout le monde se fait des mamours et des congratulations. Je suis triste à crever. Envie de parler à personne. Envie de courir dans la nuit en hurlant «Mais est-ce qu'on en sortira un jour? Est-ce qu'on cessera un jour d'être une minorité tolérée? Est-ce qu'un jour les rapports entre les gens cesseront d'être parodiques? Est-ce qu'on aura un jour la paix et l'amour?» Pourtant j'attends les autres, je reste là et je crispe des sourires moi aussi. Pour ne pas avoir l'air....

Seulement, à la sortie, je suis littéralement devenue folle. Avec mes petits poings de naine, j'ai cogné sur la figure de quelqu'un à qui j'ai de bonnes raisons d'en vouloir depuis des années, qui se trouvait là et dont le sourire apprêté et les paroles de comédie ont été la goutte d'eau qui faisait déborder le vase. Je lui ai fait mal. Avec mes petits poings de naine. Avec ma petite langue de vipère qui trouve vite les mots qui blessent. La colère, accumulée, tassée, masquée même à soi-même, quand ça sort, ça fait très mal.

Tout ce petit débâlement exhibitionniste pour te dire, Arthur, que tu as raison : la non-violence, dans ce monde poisseux de mensonges, riquiqui de restriction intellectuelle, sanguinolant de violence feutrée, c'est pas évident. Seulement, ce que je veux te dire aussi, c'est que, justement parce que c'est pas évident, faut s'accrocher. Je m'accroche.

Le lendemain, j'étais complètement abattue : comment oserais-je jamais à nouveau parler non violence, penser non violence, écrire non violence?... J'ose. Et j'ose vous dire, les copains que la tentation est grande de croire l'humanité imparfaite parce qu'on reste soi-même imparfait. De tout à coup basculer, bouleverser ses théories politiques, sociales, philosophiques, pour auto-justifier celles de ses propres actions qui se trouvent en incohérence avec les théories jusqu'alors professées. Ce n'est pas parce que j'ai hier méchamment cogné sur un visage que je vais aujourd'hui déclarer comme vous, Monsieur Jean Dutour : «Le goût de la guerre est ancré dans le cœur de l'homme». Je crois que la violence n'est pas ancrée dans mon cœur, je crois qu'on y a placé jour après jour, heure après heure, dans mon cœur, de la colère, de la rancune, de la déception et qu'il me faut lutter pour ne pas laisser, en moi, ces mauvaises pommes pourrir les bonnes. Je ne deviendrai pas punk comme toi Bizot, qui a expliqué que les punks étaient désespérés parce que déçus par la Gauche. Laisse moi rire, je m'essouffle. Déçus par la Gauche ! Fallait-il être naïf, ou avoir envie d'être déçu ! Il n'y a pas que la gauche pour se bagarrer. Il y a soi ! La seule dérédiction, c'est de ne plus croire en soi.

Cette journée à Paris m'a, comme on dit, «mise à bout». Ce qui signifie : «menée au bout de moi-même» au bout de ma faiblesse, de mes incohérences, de ma misère. L'important, c'est de ne pas y rester. De savoir que la boue existe, au fond du lac, mais de donner le coup de talon qui fait remonter en surface et de continuer de s'y bagarrer pour qu'un jour, plus personne ne se noie dans la fange.

Isabelle Cabut

(1) en vente dans toutes les librairies et aux Editions du Square, 10 rue des Trois Portes 75005 Paris.